

SCOT
BERGERACOIS

Livre 3-Bis

**ANNEXES DE L'ÉTAT INITIAL DE
L'ENVIRONNEMENT**

Document approuvé le 30 septembre 2020





Sommaire du livre 3 bis : ANNEXES DONNEES ENVIRONNEMENT

BIODIVERSITE	4
1. Zonages d'inventaires, de protection et de gestion du patrimoine naturel.....	4
2. Zoom sur les ZNIEFF	10
3. Liste des ZNIEFF répertoriées sur le SCoT	14
4. Aperçu des milieux naturels remarquables du territoire	16
5. Aperçu de la faune remarquable du territoire.....	40
6. Les milieux naturels et semi-naturels d'importance écologique (description détaillée)	49

Note : consulter également l'annexe "3-Ter" qui synthétise les éléments-clés de méthodologie d'élaboration et d'utilisation des Trames Vertes et Bleues du SCoT.

PAYSAGE.....	87
1. Typologie des implantations bâties traditionnelles rencontrées sur le Bergeracois.....	87
2. Protections du patrimoine.....	91
RESSOURCE EN EAU	95
1. Etat des lieux des masses d'eau.....	95
2. Assainissement	99



Biodiversité

1. Zonages d'inventaires, de protection et de gestion du patrimoine naturel

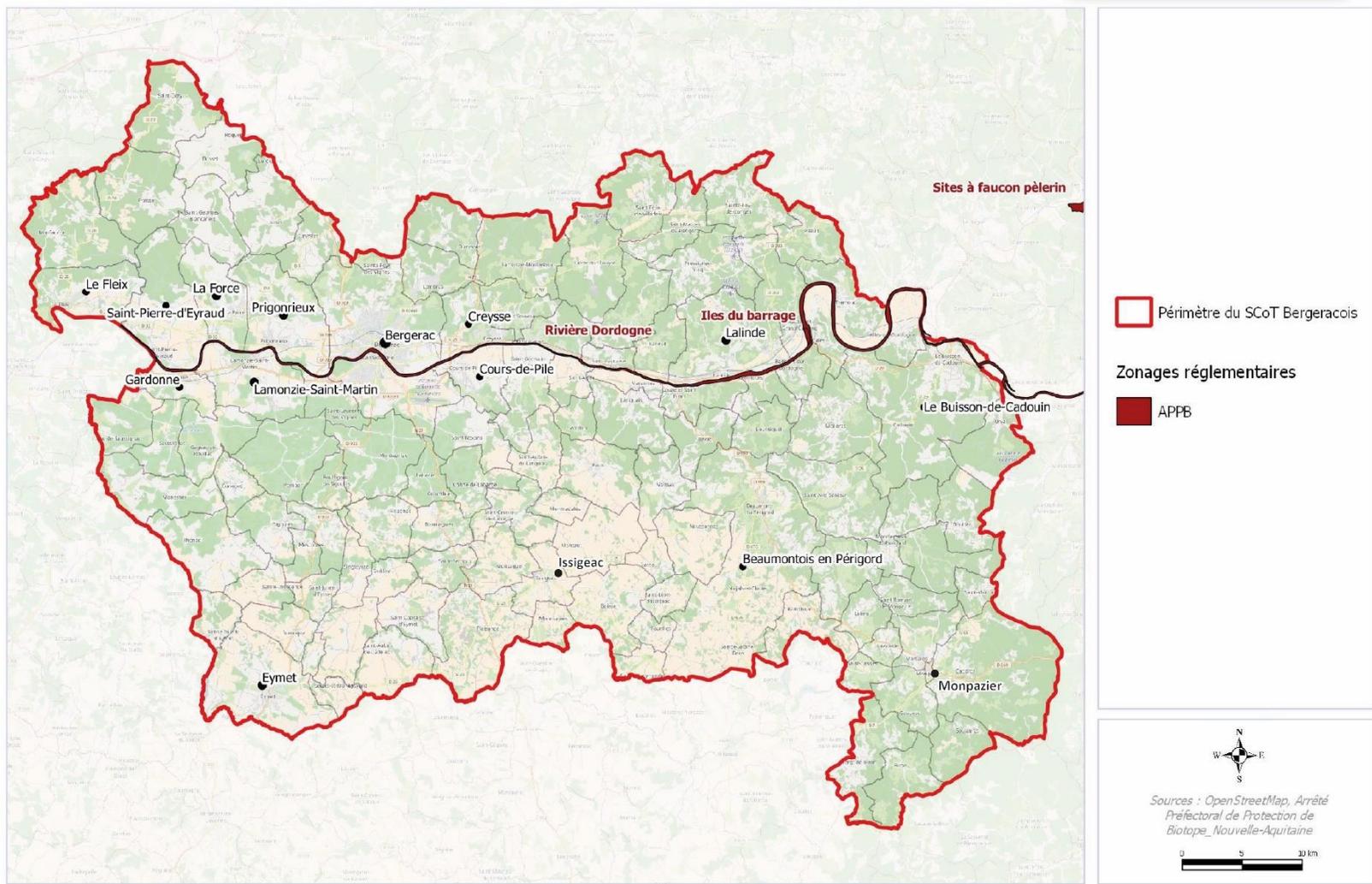
Sur le territoire du SCoT sont répertoriés :

- 46 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) , réparties en 36 ZNIEFF de type I et 10 ZNIEFF de type II,
- 2 Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB),
- 23 sites inscrits dont 2 ayant un caractère naturel,
- 5 sites classés,
- 4 sites Natura 2000 de la Directive Faune-Flore-Habitats (ZSC - Zones Spéciales de Conservation),
- 23 cours d'eau classés liste 1 ;
- 6 cours d'eau classés liste 2 ;
- 1 Réserve Naturelle Régionale (RNR) en projet,
- 1 Réserve de Biosphère (UNESCO) : La Dordogne,
- 4 Espaces Naturels Sensibles (ENS),
- 40 Zones humides élémentaires ou ZHE (inventaire SDAGE Adour-Garonne) faisant partie d'inventaires plus complets menés par le CEN ex-Aquitaine au niveau du Bergeracois soit 153 Zones humides délimitées d'une surface totale de 3 802 ha ;
- 175 Zones humides ponctuelles (source : CEN ex-Aquitaine) ;
- 646 Zones à Dominante Humide (ZDH) du SAGE du Dropt (inventaire EPIDROPT) ;
- 1 102 Zones à dominante humide hors eaux courantes et annexes hydrauliques (inventaire EPIDOR),
- 1 126 Zones à dominante humide avec eaux courantes et annexes hydrauliques (inventaire EPIDOR),
- La ZPS - Zone de Protection Spéciale (réseau Natura 2000 – Directive Oiseaux) la plus proche se trouve à 64 km : « Marais de Bruges » - FR7210029.



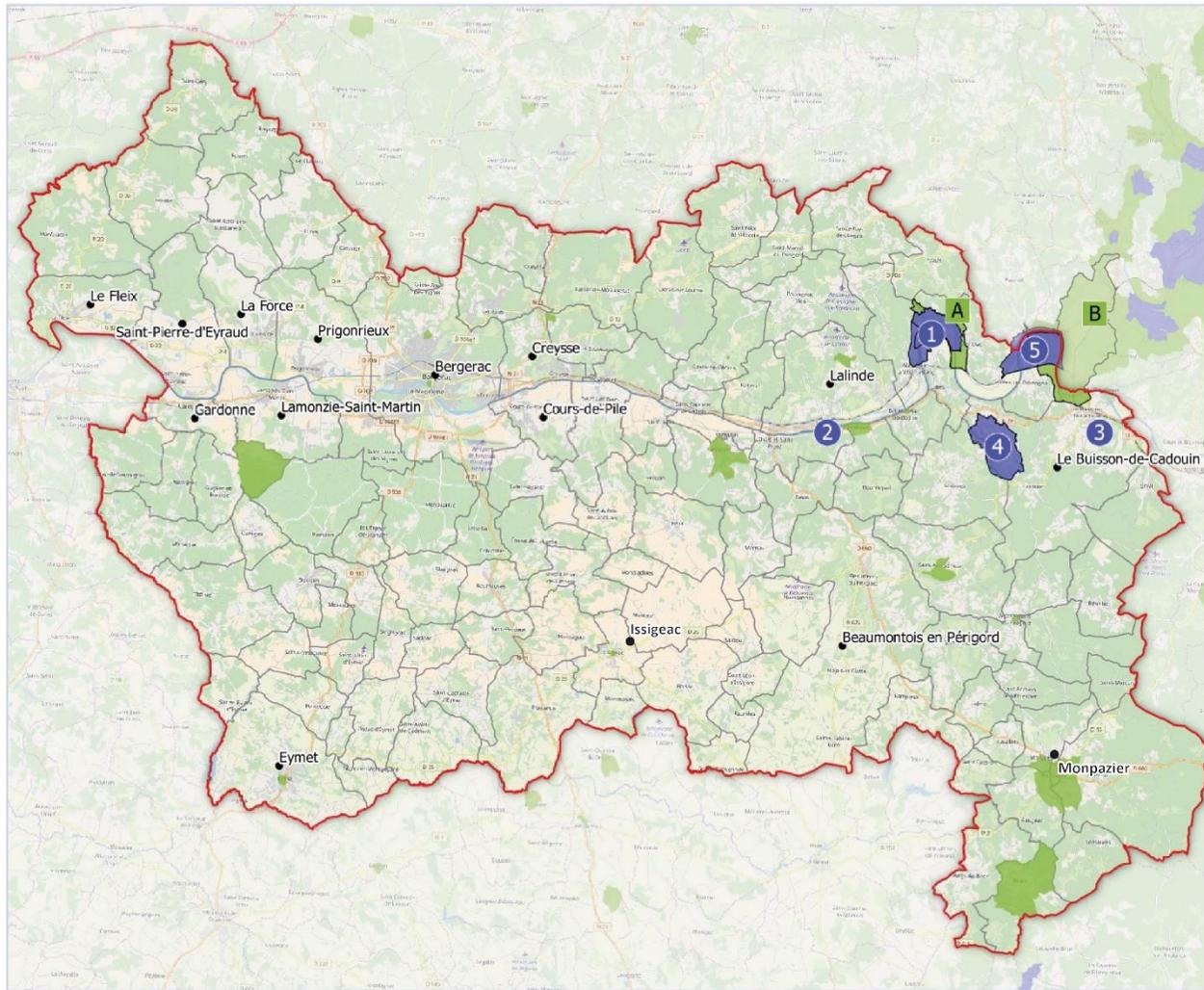
Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB)



ECOTONE © Tous droits réservés





Périmètre du SCOT Bergeracois

Zonages réglementaires

Sites classés

1 : Cingle de Trémolat

2 : Falaise de Saint-Front-de-Colubry (partie)

3 : Grotte de Maxange et ses abords

4 : Grotte de Cussac et ses abords (LE BUISSON-DE-CADOIN, MOLIERES)

5 : Cingle de Limeuil

Sites inscrits

A : Cingle de Trémolat

B : Vallée de la Vézère (confluent de la Vézère et de la Dordogne)

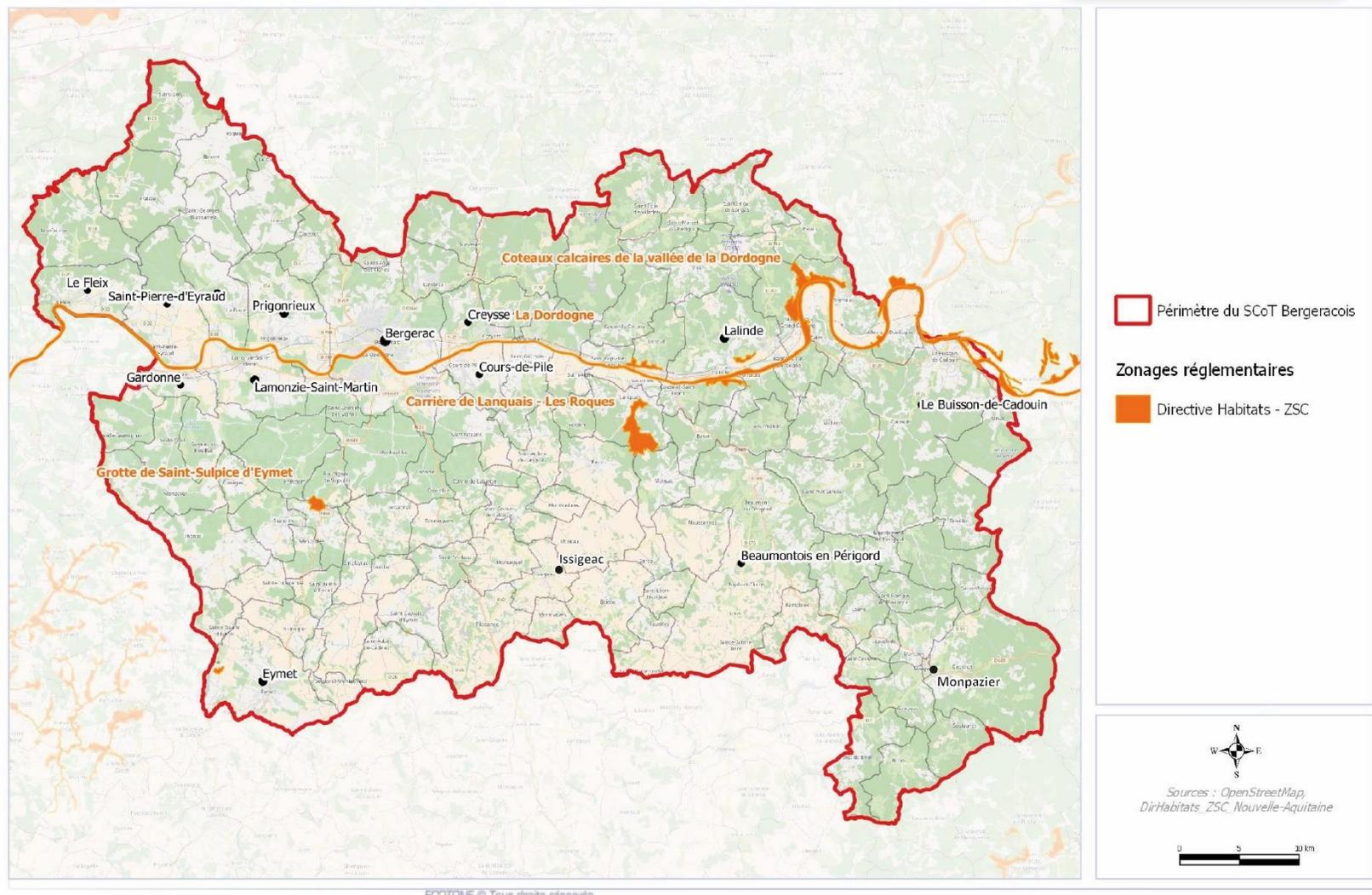


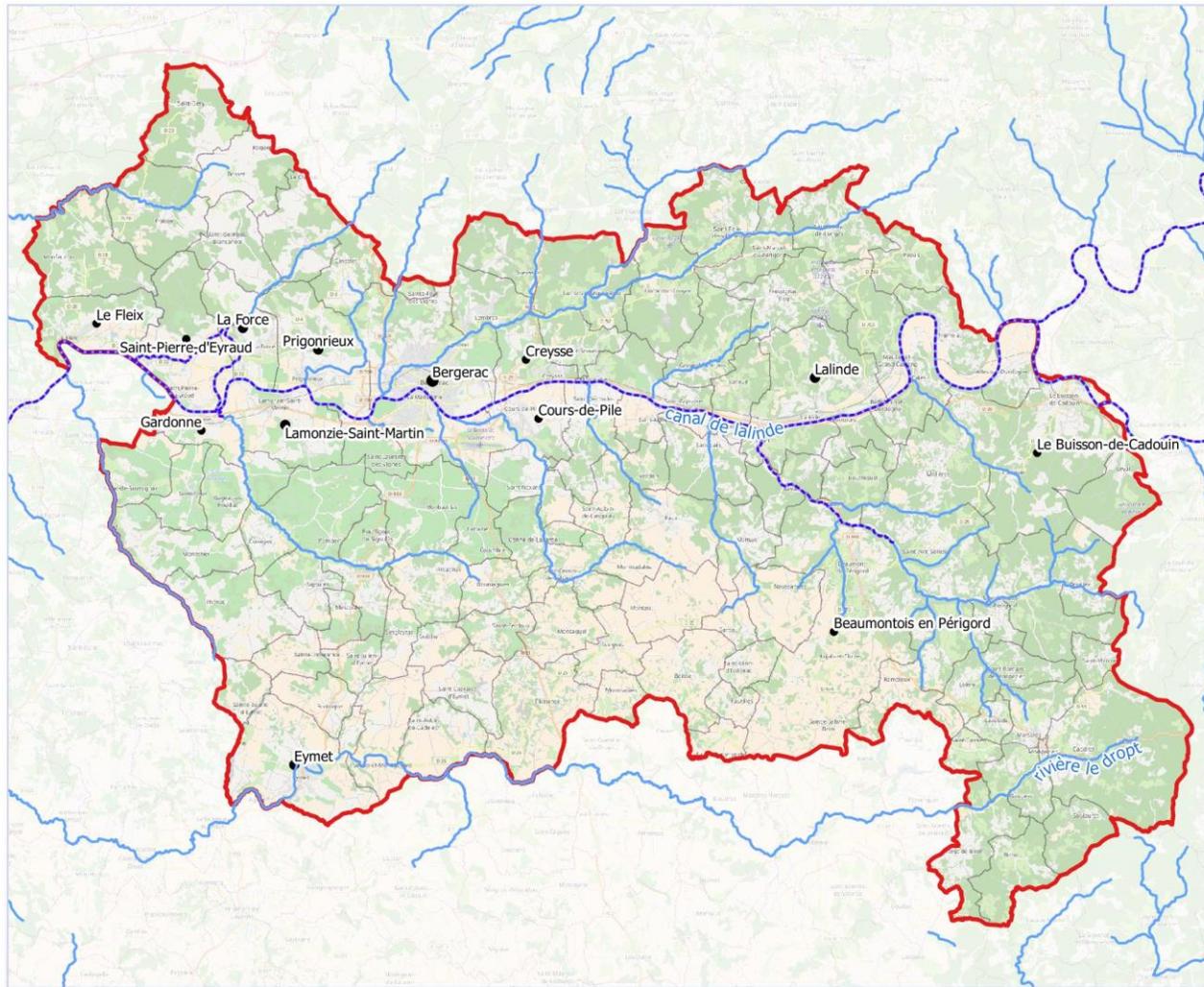
Sources : OpenStreetMap, SitesClassés, SitesInscrits



Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

NATURA 2000





 Périmètre du SCoT Bergeracois

Zonages réglementaires

 Cours d'eau classés liste 1

 Cours d'eau classés liste 2

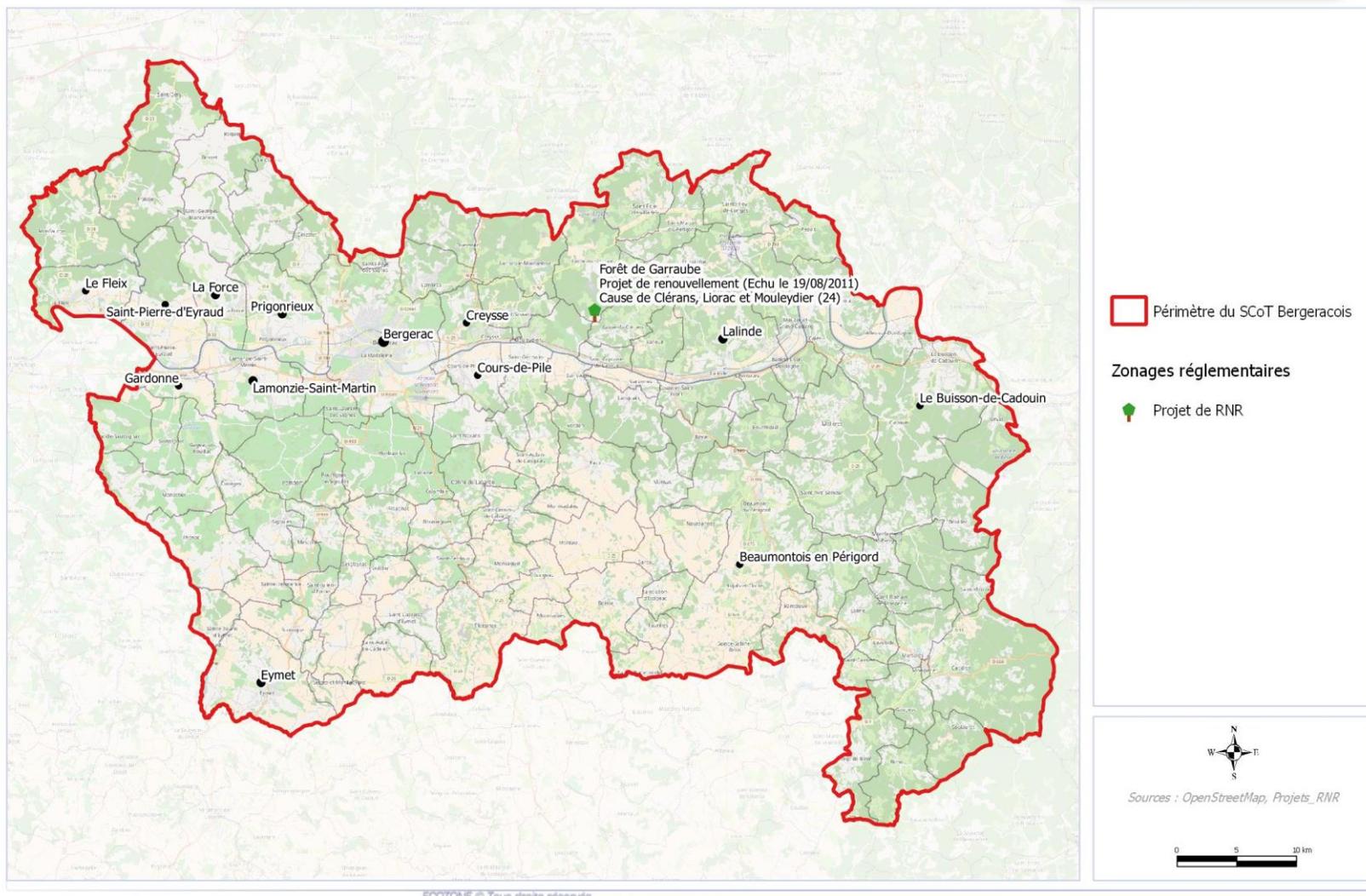


Sources : OpenStreetMap,
Tronçon Hydrographique, Cours d'eau
classés liste 1 et liste 2



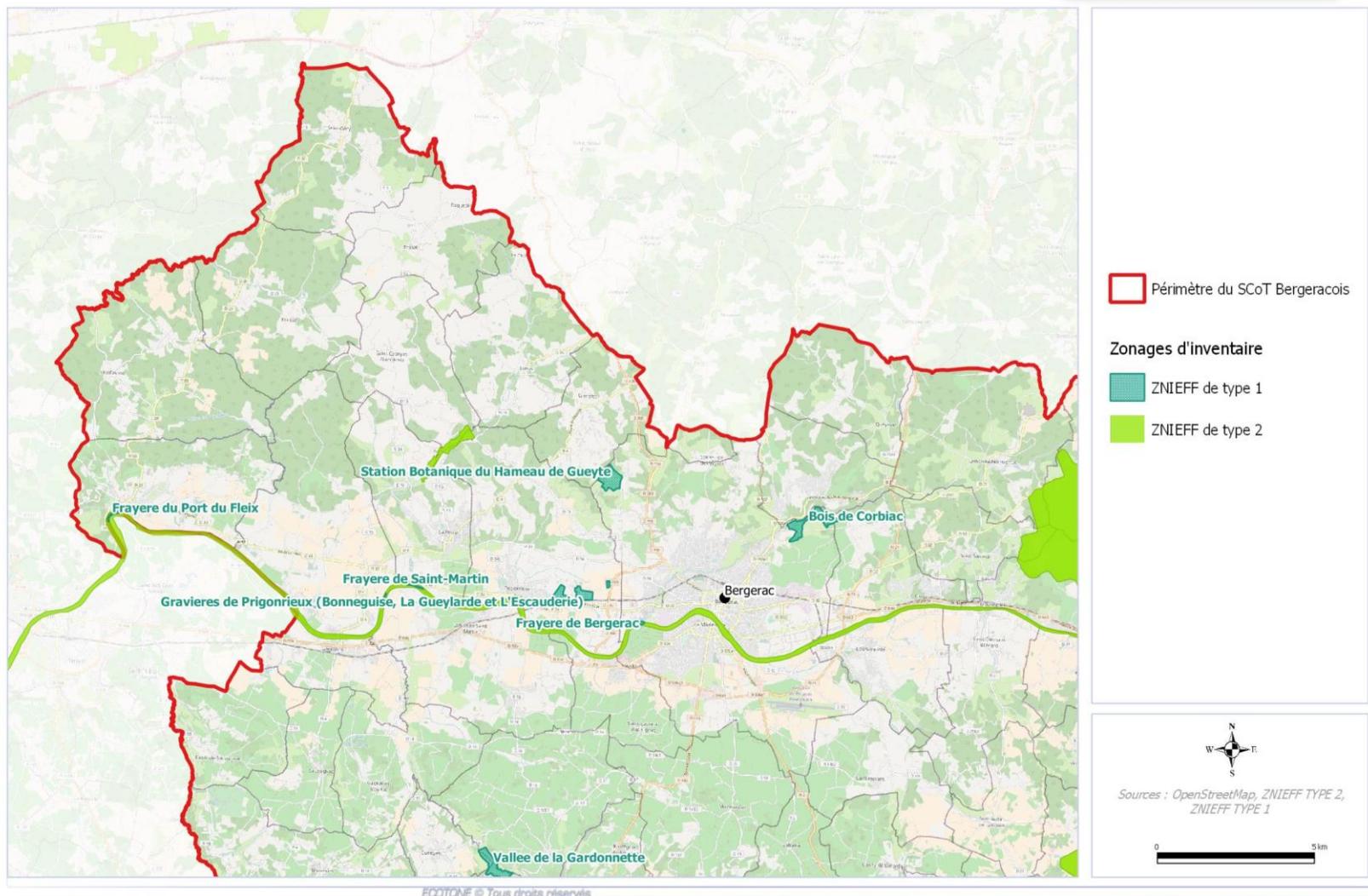
Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

Réserve naturelle régionale (RNR) en projet



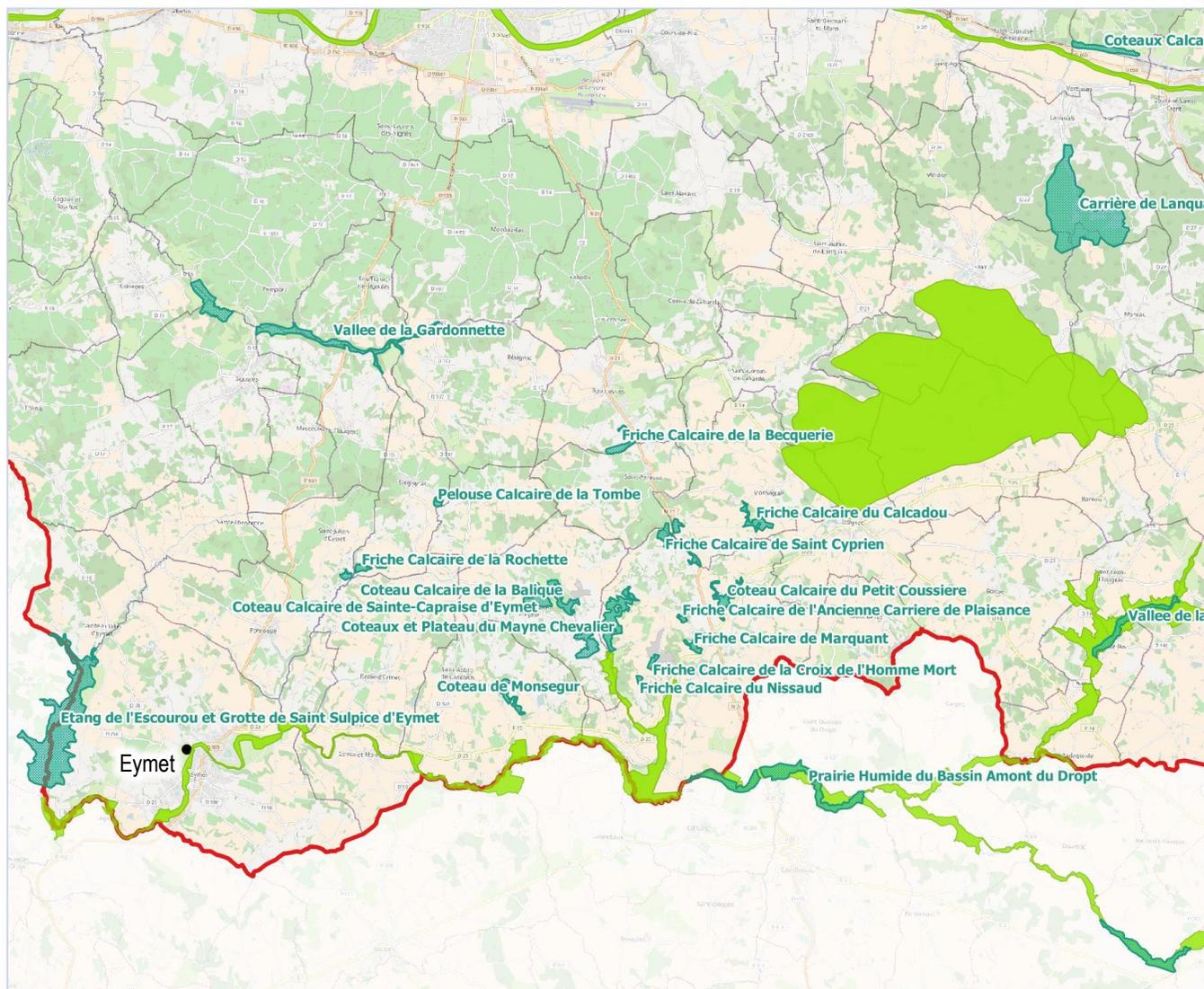
2. Zoom sur les ZNIEFF

Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)



Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)



Périmètre du SCOT Bergeracois

Zonages d'inventaire

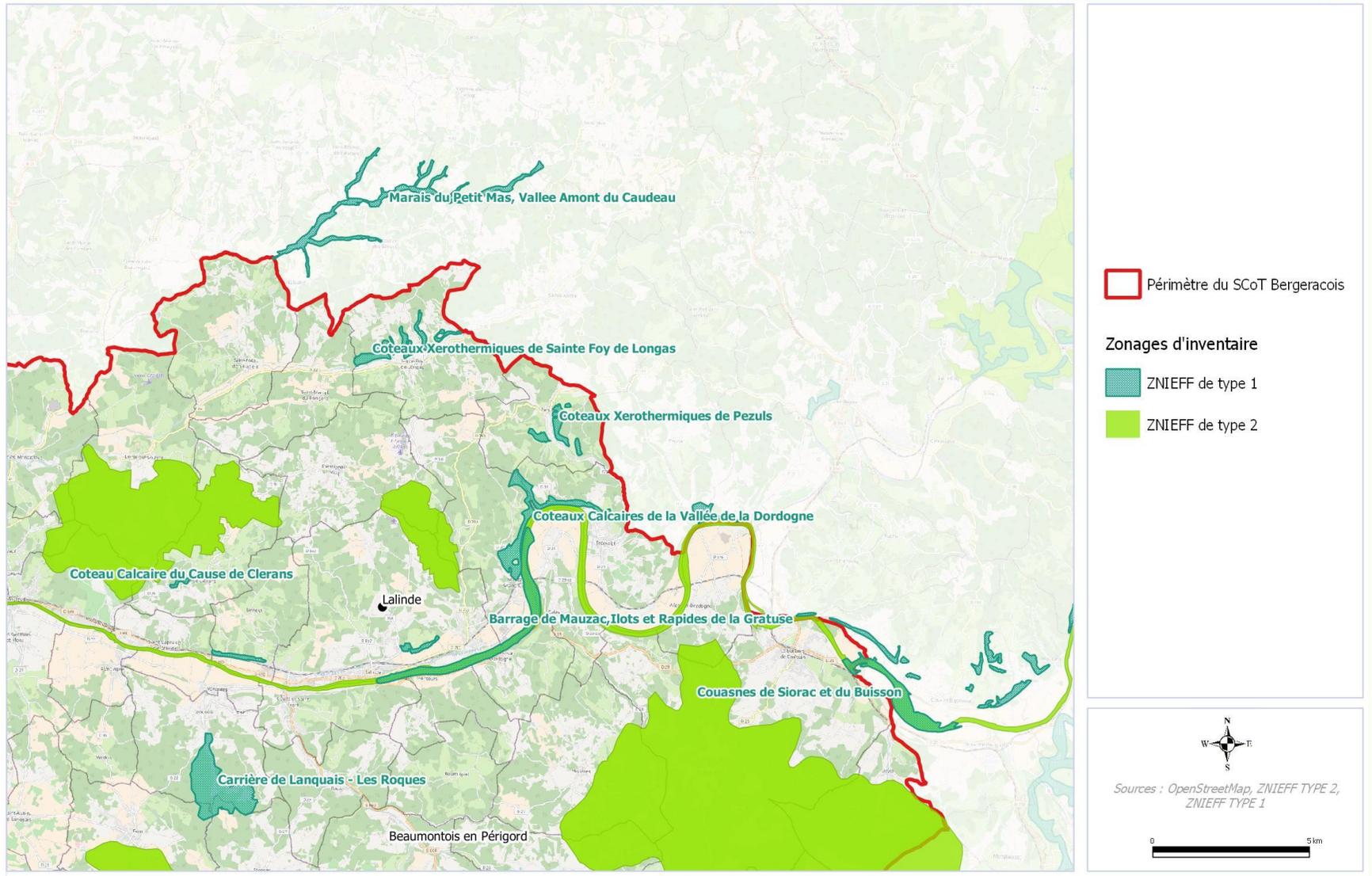
ZNIEFF de type 1

ZNIEFF de type 2



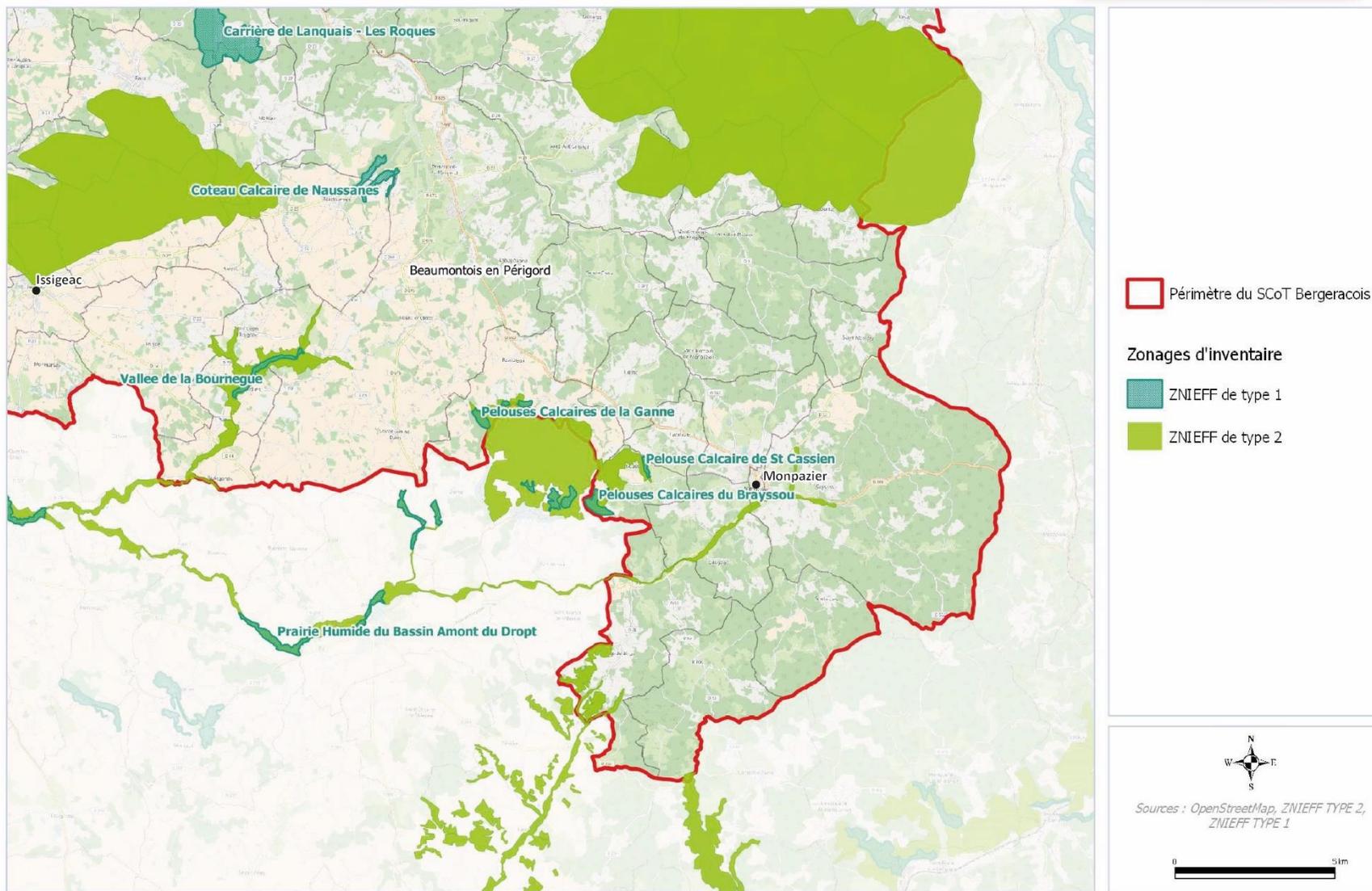
Sources : OpenStreetMap, ZNIEFF TYPE 2, ZNIEFF TYPE 1





Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)



ECOTONE © Tous droits réservés

3. Liste des ZNIEFF répertoriées sur le SCoT

Les ZNIEFF inscrites sur le territoire du SCOT sont recensées dans le tableau suivant.

Liste des ZNIEFF de type 1 :

Code ZNIEFF	Site	Code ZNIEFF	Site
720020088	Prairie humide du bassin amont du Dropt	720014248	Friche calcaire de Marquant
720008198	Coteaux Calcaires de la Vallée de la Dordogne	720014249	Friche calcaire de la Croix de l'Homme Mort
720008216	Barrage de Mauzac, Ilots et Rapides de la Gratuse	720014264	Frayère du Port du Fleix
720012835	Couasnes de Siorac et du Buisson	720014267	Etang de l'Escourou et grotte de Saint-Sulpice-d'Eymet
720012836	Marais du Petit Mas, Vallée Amont du Caudeau	720014271	Bois de Corbiac
720012860	Gravière de Prignonieux (Bonneguisse, la Gueylarde et l'Escauderie)	720014272	Coteau Calcaire du Cause-de-Clérans
720012865	Coteau de Monségur	720014273	Coteau Calcaire de Naussanes
720012869	Coteaux Xerothermiques de Sainte-Foy-de-Longas	720014274	Coteau calcaire de Sainte-Capraise-d'Eymet
720012870	Coteaux Xerothermiques de Pezuls	720014276	Vallée de la Gardonnette
720012872	Coteaux et plateaux du Mayne Chevalier	720014289	Coteau calcaire du Petit Coussière
720014236	Friche calcaire de la Rochette	720020074	Frayère de Saint-Martin
720014237	Coteau calcaire de la Balique	720020075	Frayère de Bergerac
720014238	Vallée de la Bournegue	720020110	Pelouses Calcaires du Brayssou
720014239	Station botanique du hameau de Gueyte	720020111	Pelouse Calcaire de Saint-Cassien
720014240	Friche calcaire du Calcadou	720020114	Pelouses Calcaires de la Ganne
720014241	Friche calcaire du Nissaud	720030099	Carrière de Lanquais - Les Roques
720014242	Pelouse calcaire de la Tombe	720014248	Friche calcaire de Marquant
720014244	Friche calcaire de la Becquerie	720014249	Friche calcaire de la Croix de l'Homme Mort
720014246	Friche calcaire de Saint-Cyprien	720014264	Frayère du Port du Fleix
720014247	Friche Calcaire de l'Ancienne Carriere de Plaisance		



Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

Liste des ZNIEFF de type 2 :

Code ZNIEFF	Site	Code ZNIEFF	Site
720000930	Forêt de la Bessède	720012954	Coteaux calcaires et ravines de Tourliac
720000938	Combe de Foulissart	720014275	Berges de l'Eyraud
720008176	Forêt de Liorac	720020014	La Dordogne
720012898	Vallées de la Lède, de la Leyze et du Laussou	720030006	Vallée du Dropt
720012946	Plateau céréaliier d'Issigeac	720030009	Coteaux du Laussou



4. Aperçu des milieux naturels remarquables du territoire

□ Les milieux aquatiques et humides

Sur le territoire du SCOT, le réseau de cours d'eau et de zones humides attenantes est particulièrement dense et constitue un patrimoine naturel riche aux fonctions aussi multiples que vitales. Les milieux aquatiques peuvent être différenciés en milieux aquatiques d'eau courante d'une part et d'eau stagnante d'autre part. Plusieurs périmètres d'inventaire ou de protection des milieux aquatiques et humides illustrent la valeur patrimoniale de ces milieux, ainsi que la nécessité et l'intérêt de les préserver.

Rappel des zonages réglementaires et d'inventaires en relation avec les milieux aquatiques et humides sur le territoire du SCOT		
Intitulé	Nom	Enjeux écologiques sur le site
Site Natura 2000		
FR7200660 (ZSC)	Rivière Dordogne	Réseau hydrographique de bonne qualité accueillant habitats et espèces d'intérêt communautaire (forêts alluviales, herbiers aquatiques, mégaphorbiaies, Loure, Esturgeon, lamproies, Toxostome)
Arrêté de protection de biotope		
FR3800266	Rivière Dordogne	Réseau hydrographique de bonne qualité accueillant habitats et espèces d'intérêt communautaire (forêts alluviales, herbiers aquatiques, mégaphorbiaies, Loure, Lamproie, Toxostome, Saumon, Grande alose, Alose Feinte)
FR3800271	Iles du barrage	Les îles du barrage se situent sur la Dordogne, dans un vaste plan d'eau dû au barrage hydroélectrique de Mauzac. Le biotope est très attractif pour les oiseaux d'eau migrateurs et a été recensé dans la ZNIEFF de type 1 Barrage de Mauzac, îlots et rapides.
ZNIEFF 1		
720020088	Prairie humide du bassin amont du Dropt	Prairies humides (<i>Dactylorhiza incarnata</i> , <i>Anacamptis laxiflora</i>) en bord du Dropt traitées extensivement avec stations à <i>Bellevalia romana</i> et à <i>Fritillaria meleagris</i> ainsi que mégaphorbiaies
720008216	Barrage de Mauzac, Ilots et Rapides de la Gratusse	Ripisylves résiduelles (aulnaies-frênaies), mégaphorbiaies, herbiers à renoncules (Balbuzard pêcheur, Sterne naine, Milan noir)
720012835	Couasnes de Siorac et du Buisson	Eaux courantes, prairies humides et mégaphorbiaies, tourbières et marais (<i>Lindernia palustris</i> , Martin-pêcheur d'Europe, Milan noir)
720012836	Marais du Petit Mas, Vallée Amont du Caudeau	Zone marécageuse et de petits plans d'eau, prairies humides, roselières, communautés à grandes Laïches (<i>Coenagrion mercuriale</i> , Loure d'Europe, Vison d'Europe, Engoulevent d'Europe)



Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

Rappel des zonages réglementaires et d'inventaires en relation avec les milieux aquatiques et humides sur le territoire du SCOT		
Intitulé	Nom	Enjeux écologiques sur le site
720012860	Gravière de Prignonrieux (Bonneguisse, la Gueylarde et l'Escauderie)	Eaux stagnantes (oiseaux d'eau : Grèbe castagneux, Hirondelle de rivage, etc.)
720014238	Vallée de la Bourneque	Prairies humides et mégaphorbiaies (Jacinthe romaine, Fritillaire pintade, Narcisse des poètes, Scille à deux feuilles)
720014264	Frayère du Port du Fleix	Eaux courantes (Esturgeon d'Europe)
720014267	Etang de l'Escourou et grotte de Saint-Sulpice-d'Eymet	Vaste plan d'eau (Balbuzard pêcheur, Milan noir)
720014276	Vallée de la Gardonnette	Prairies humides et mégaphorbiaies ainsi que prairies améliorées (Fritillaire pintade, Tulipe sauvage)
720020074	Frayère de Saint-Martin	Eaux courantes (Esturgeon d'Europe)
720020075	Frayère de Bergerac	Eaux courantes (Esturgeon d'Europe)
ZNIEFF 2		
720014275	Berges de l'Eyraud	Ensemble d'eaux courantes (Eyraud), de prairies humides et de mégaphorbiaies
720020014	La Dordogne	Eaux courantes (<i>Gratiola officinalis</i> , <i>Pulicaria vulgaris</i>)
720030006	Vallée du Dropt	Prairies humides (<i>Dactylorhiza incarnata</i> , <i>Anacamptis laxiflora</i>) en bord du Dropt traitées extensivement avec stations à <i>Bellevalia romana</i> et à <i>Fritillaria meleagris</i> ainsi que mégaphorbiaies
720012898	Vallées de la Lède, de la Leyze et du Laussou	Prairies humides avec d'abondantes stations d'espèces rares (<i>Fritillaria meleagris</i> , <i>Bellevalia romana</i> , <i>Anacamptis laxiflora</i>) et mégaphorbiaies



Les habitats naturels aquatiques et humides connus sur le territoire peuvent être déclinés selon la typologie suivante.

- Les habitats aquatiques des eaux courantes

Les cours d'eau sont composés d'un lit majeur et d'un lit mineur. Ce dernier est constitué de la zone située entre les berges et dans laquelle s'écoulent les eaux la plupart du temps en dehors des périodes de crues (qui s'étalent le long du lit majeur) ou d'assèchement. Le lit de la rivière peut ou non abriter des herbiers de végétation aquatique, le plus souvent rhéophiles (adaptés à la présence de courant). Les deux habitats les plus susceptibles d'être rencontrés sur le territoire sont les suivants :

- **Le lit des rivières** (Code CB¹ : 24.1) : sont concernés ici les lits mineurs des cours d'eau, indépendamment de la présence ou non de végétation aquatique.
- **Les herbiers d'eaux courantes** (Code CB : 24.4 – Code Natura 2000 : 3260) : cet habitat regroupe l'ensemble des herbiers de végétation adaptés à la présence de courant.

→ Flore associée présente et potentielle sur le territoire : Renoncules flottantes (*Ranunculus fluitans*, *R. penicillatus*), Potamots (*Potamogeton pectinatus*, *P. natans*), Myriophylles (*Myriophyllum spicatum*, *M. alterniflorum*), Callitriche (*Callitriche obtusangula*), Vallisnérie en spirale (*Vallisneria spiralis*), Zannichellie des marais (forme rhéophile) (*Zannichellia palustris f. fluviatilis*).

- Les habitats humides des eaux courantes et ripisylves

La forêt dite « alluviale » borde les cours d'eau et notamment la rivière Dordogne. Les boisements alluviaux sont des habitats prioritaires au sens de la Directive Faune-Flore-Habitats.

Il s'agit d'habitats d'intérêt écologique majeur à plusieurs titres : rôle épurateur et écrêteur des crues de ces zones humides,



Herbiers aquatiques des eaux courantes dominés par la *Callitriche obtusangula*
©Bintone



Ripisylve sur la Dordogne à Mouleydier (D21) © Biotope

¹ Corine Biotopes



Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

maintien des berges, habitat mais aussi corridor de déplacement pour de nombreuses espèces patrimoniales dont les rares et menacés mammifères semi-aquatiques que sont la Loutre d'Europe et le Vison d'Europe, zone tampon entre milieux aquatiques et terrestres où se croisent de nombreuses espèces (notion d'écotone). Sur le territoire du SCOT, on rencontre surtout les deux habitats suivants :

- Les Forêts alluviales de type « aulnaie-frênaie » (code CB : 44.13 et 44.3/Code Natura 2000 : 91E0)
- Les Forêts alluviales de type « chênaie-ormnaie » (code CB : 44.4 /Code Natura 2000 : 91F0)

→ Flore associée présente et potentielle sur le territoire : Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*), Sureau noir (*Sambucus nigra*), Laïche pendante (*Carex pendula*), Laïche espacée (*Carex remota*), Ortie dioïque (*Urtica dioica*), Lathrée écailleuse (*Lathraea squamaria*), Renoncule langue (*Ranunculus lingua*) (au sein des cariçaies des boisements humides).

- Les habitats aquatiques des eaux stagnantes

Les eaux stagnantes sont principalement composées par :

- Les eaux douces (eaux eutrophes, eaux mésotrophes, étangs, mares, masses d'eau temporaires / Code CB : 22.1) : il s'agit notamment des pièces d'eau, indépendamment de la présence ou non de végétation aquatique.
- Les bassins de rétention d'eau, gravières, fossés rectilignes (code CB : 89.2)
- Les herbiers d'eaux stagnantes (code CB : 22.4 / Code Natura 2000 : 3150) : il s'agit des herbiers de végétation aquatique que l'on retrouve dans les mares, fossés ou canaux dont les eaux sont stagnantes ou faiblement courantes. Il s'agit d'un habitat fortement patrimonial (excepté les voiles de lentilles d'eau purs). Les bassins de rétention, gravière et fossés, peuvent parfois accueillir des herbiers d'eau stagnante ainsi que des espèces aquatiques d'intérêt.

→ Flore associée présente et potentielle sur le territoire : Lentilles d'eau (*Lemna minor*, *L. trisulca*, *Spirodela polyrhiza*), Potamots (*Potamogeton crispus*, *P. polygonifolius*), Myriophylles (*Myriophyllum spicatum*, *M. alterniflorum*), Callitriche (*Callitriche stagnalis*), Potamot coloré (*Potamogeton coloratus*), Nénuphars (*Nuphar lutea*, *Nymphaea alba*).



Mare avec herbiers aquatiques à Bosset
©Biotope

- Les habitats humides des pièces d'eau stagnantes



Il s'agit principalement d'habitats composés de boisements marécageux à aulnes (code CB : 44.91) et de saussaies marécageuses (code CB : 44.92). Ces boisements humides sont dominés par les aulnes ou les saules et situés en contexte d'eau stagnante, contrairement aux boisements alluviaux situés en bordure d'eau courante, le long des rivières. Les boisements marécageux se situent autour des plans d'eau ou en fond de vallons humides.

→ Flore associée présente et potentielle sur le territoire : Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), Laîche pendante (*Carex pendula*), Fougère des marais (*Thelypteris palustris*).

- Les habitats humides des pièces d'eau stagnantes et courantes

Ces milieux sont constitués par quatre types d'habitats :

- [Les communautés amphibies](#) (code CB : 22.12 x 22.31 / code Natura 2000 : 3130) : les communautés amphibies rases (quelques dizaines de centimètres) s'exondent en fin d'été et peuvent également apparaître en bordure de pièces d'eau stagnantes ou courantes ;
- [Les mégaphorbiaies hygrophiles](#) (code CB : 37.1 / code Natura 2000 : 6430) : il s'agit de lisières humides à hautes herbes ;
- [Les végétations de ceintures de plans d'eau](#) (code CB : 53) : il s'agit des roselières, communautés à grandes laîches, etc.

→ Flore associée présente et potentielle sur le territoire : Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*), Ortie dioïque (*Urtica dioica*), Liseron des haies (*Galystegia sepium*), Salicaire commune (*Lythrum salicaria*), Lotier des marais (*Lotus pedunculatus*), Jonc diffus (*Juncus effusus*), Roseau commun (*Phragmites australis*), Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*), Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*), Gratiolle officinale (*Gratiola officinalis*), Renoncule à feuilles d'Ophioglosse (*Ranunculus ophioglossifolius*), Silène des ports (*Silene portensis*).

- [La végétation des grèves alluviales](#) (code CB : 24.52 / code Natura 2000 : 3270) : il s'agit de formations pionnières de plantes annuelles sur alluvions riches en azote des rivières ;

- Les autres habitats humides

- [Les tourbières hautes](#) (code CB : 51) : il s'agit de communautés très oligotrophes, strictement acidiphiles, composées surtout de sphaignes édifiant des tourbières et dont l'eau et les nutriments sont d'origine uniquement pluviale (ombrotrophes).
- [Les landes humides](#) (code CB : 31.12 / code Natura 2000 : 4020) et [landes à molinie](#) (code CB : 31.13) : il s'agit de landes humides, tourbeuses ou semi-tourbeuses. On y retrouve *Erica tetralix*, *Erica ciliaris*, *Molinia caerulea* et des sphaignes.



Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

- **Les dépressions humides oligotrophes** (code CB : 54.6 / code Natura 2000 : 7150) : associées aux landes humides, elles se trouvent parfois sur des zones décapées sur lesquelles peuvent apparaître des espèces oligotrophes² fortement patrimoniales.
 - Flore associée présente et potentielle sur le territoire : Rhynospore brun (*Rhynospora fusca*), Rhynospore blanc (*Rhynospora alba*), Droséra à feuilles intermédiaires (*Drosera intermedia*), Droséra à feuilles rondes (*D. rotundifolia*).
- **Les prairies humides et mégaphorbiaies** (code CB : 37) : il s'agit de prairies humides non fertilisées ou faiblement fertilisées ainsi que de mégaphorbiaies.
- **Les prairies humides** (code CB : 37.2) se trouvent majoritairement dans l'entité forestière des forêts de la Double et du Landais, mais aussi de manière disséminée sur l'ensemble du territoire. Il s'agit de milieux en régression notamment du fait de leur faible productivité agricole. Leur valeur écologique est cependant très élevée.

→ Flore associée présente et potentielle sur le territoire : Agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera*), Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*), Cardamine des prés (*Cardamine pratensis*), Pulicaire dysentérique (*Pulicaria dysenterica*), Jonc diffus (*Juncus effusus*), Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*), Jacinthe romaine (*Bellevalia romana*), Orchis des marais (*Orchis palustris*), Gratiolle officinale (*Gratiola officinalis*), Renoncule à feuilles d'Ophioglosse (*Ranunculus ophioglossifolius*), Orchis parfumé (*Anacamptis coriophora subsp fragrans*).



Prairie humide sur la commune de La Force
©Biotope

² Se dit d'une espèces croissant dans des milieux pauvres en éléments nutritifs



▣ Les milieux ouverts et semi-ouverts

Les milieux ouverts et semi-ouverts, semi-naturels, englobent les ensembles façonnés par l'Homme au fur et à mesure des siècles : les zones sèches laissées en prairies naturelles ou semi-naturelles (friches), les coteaux calcaires non plantés en vigne et les pelouses calcaires. Ces milieux représentent un atout pour le territoire en termes de biodiversité remarquable. Sur les coteaux au Nord et à l'Est, la forêt alterne avec les prairies et les cultures destinées à l'élevage tandis que le long de la rivière Dordogne et de ses affluents se disposent de nombreux coteaux, pelouses et friches relictuels.

Zonages réglementaires et d'inventaires en relation avec les milieux ouverts et semi-ouverts sur le territoire du SCOT

Intitulé	Nom	Enjeux écologiques sur le site
Site Natura 2000		
FR7200664	Coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne (ZSC)	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Juniperus communis</i> , <i>Lactuca perennis</i> , <i>Euphorbia seguieriana</i>)
ZNIEFF de type 1		
720014239	Station botanique du Hameau de Gueyte	Coteau silicicole avec prairies mésophiles (Ciste à feuilles de sauge, protégé en Dordogne))
720014272	Coteau Calcaire du Cause de Clerans	Coteau calcaire où se développait une station d' <i>Orchis coriophora fragans</i>
720014273	Coteau Calcaire de Naussanes	Coteau calcaire, nombreuses espèces floristiques rares (Cardoncelle molle) dont des Orchidées
720020114	Pelouses Calcaires de la Ganne	Affleurements calcaires constitués de sols squelettiques permettant le développement de pelouses méso-xérophiles résiduelles et d'espèces peu fréquentes à affinité méridionale ou sub-méditerranéenne, dont la Leuzée conifère (<i>Leuzea conifera</i>), protégée en région Aquitaine.
720014244	Friche calcaire de la Becquerie	Coteau calcaire, nombreuses espèces floristiques rares (Aspérule à l'esquinancie, Cardoncelle molle)
720014242	Pelouse calcaire de la Tombe	Coteau calcaire, nombreuses espèces floristiques rares (Aspérule à l'esquinancie, Cardoncelle molle)
720014236	Friche calcaire de la Rochette	Coteau calcaire, nombreuses espèces floristiques rares (Aspérule à l'esquinancie, Cardoncelle molle)
720014237	Coteau calcaire de la Balique	Coteau calcaire, nombreuses espèces floristiques rares
720014241	Friche calcaire du Nissaud	Coteau calcaire, nombreuses espèces floristiques rares (Cardoncelle molle)
720014249	Friche calcaire de la Croix de l'Homme Mort	Coteau calcaire, nombreuses espèces floristiques rares (Cardoncelle molle)
720014248	Friche calcaire de Marquant	Coteau calcaire, nombreuses espèces floristiques rares (Cardoncelle molle)
720014247	Friche calcaire de l'ancienne carrière de Plaisance	Coteau calcaire, nombreuses espèces floristiques rares (Aspérule à l'esquinancie, Cardoncelle molle)
720014274	Coteau calcaire de Sainte-Capraise-d'Eymet	Coteau calcaire, nombreuses espèces floristiques rares
720014289	Coteau calcaire du Petit Coussière	Coteau calcaire, nombreuses espèces floristiques rares (Aspérule à l'esquinancie, Cardoncelle molle) dont des Orchidées
720014246	Friche calcaire de Saint-Cyprien	Coteau calcaire, nombreuses espèces floristiques rares (Aspérule à l'esquinancie, Cardoncelle molle)



Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

720012872	Coteaux et Plateau du Mayne Chevalier	Coteau calcaire (nombreuses espèces avifaunistiques (Pouillot de Bonelli, Pic épeiche, Bruant jaune, Bruant zizi), et nombreuses espèces floristiques rares dont de nombreuses orchidées (Ophrys petite araignée, Asperule à l'esquinancie, Cardoncelle molle))
720014240	Friche calcaire du Calcadou	Coteau calcaire (Stéhéline douteuse)
720012865	Coteau de Monségur	Coteau calcaire (nombreuses espèces d'orchidées et nombreuses espèces avifaunistiques)
720020110	Pelouses Calcaires du Brayssou	Ensemble de pelouses et landes assez sèches ou xériques (mésos- à xérobromion) se développant sur des substrats argilocalcaires ou franchement calcaires. Formations végétales originales et très diversifiées à tendance subméditerranéenne caractérisées par des espèces en limite d'aire de répartition dont certaines sont protégées en région Aquitaine et dans le département du Lot-et-Garonne.
720020111	Pelouse Calcaire de Saint-Cassien	Pente de petit vallon, exposée Sud-Sud-Ouest, assez érodée avec affleurements de roches calcaires portant une flore originale, à tendance sub-méditerranéenne et parfois rare. Cet affleurement calcaire présente une grande diversité d'orchidées (11 espèces) et de nombreuses plantes calcicoles, parfois peu communes comme le Cytise velu (<i>Chamaecytisus hirsutus</i>), espèce végétale protégée en région Aquitaine et en Dordogne, le Cytise argenté (<i>Argyrolobium zanonii</i>), le Thesium couché (<i>Thesium humifusum</i>).
720008198	Coteaux Calcaires de la Vallée de la Dordogne	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Juniperus communis</i> , <i>Arenaria controversa</i> , <i>Euphorbia seguieriana</i>)
720012869	Coteaux Xérothermiques de Sainte-Foy-de-Longas	Coteaux favorables à l'avifaune et à une flore particulière (notamment des orchidées)
720012870	Coteaux Xérothermiques de Pezuls	Coteaux favorables à l'avifaune et à une flore particulière (notamment des orchidées)
ZNIEFF de type 2		
720012946	Plateau céréalier d'Issigeac	Ensemble de cultures de prairies et de coteaux : nombreuses espèces avifaunistiques (Outarde canepetière, Pie-grièche écorcheur, Busard cendré) et floristiques (Stéhéline douteuse)
720012954	Coteaux calcaires et ravines de Tourliac	Formations à molinie sur calcaire et pelouses calcaires à méso-xérobromion
720030009	Coteaux du Laussou	Sur ces terrains érodés, le substrat calcaire est mis à nu et présente un aspect caillouteux qui reste à nu ou est colonisé par des genévriers et/ou des peuplements dispersés d'orchidées.



- Les habitats des milieux ouverts et semi-ouverts des coteaux calcaires

Ces milieux sont constitués par deux types d'habitats :

- [Les pelouses sèches calcaires](#) (code CB : 34.32 & 34.33 / code Natura 2000 : 6210)
- [Les formations de Genévriers](#) (code CB : 31.881 / code Natura 2000 : 5130)

Les zones de coteaux, et notamment ceux surplombant la rivière Dordogne, sont très souvent exploitées pour la viticulture. Cependant, il subsiste parfois des zones non cultivées sur lesquelles se trouvent des pelouses calcaires, milieux particulièrement remarquables et abritant un grand nombre d'espèces patrimoniales, tant sur le plan de la faune que de la flore. Elles sont formées principalement par des graminées et des espèces herbacées supportant des conditions de sécheresse, et peuvent être en mosaïque avec des fourrés de Genévriers. Leur intérêt d'un point de vue botanique est fort ; elles accueillent de nombreuses espèces dont certaines sont réglementairement protégées (*Iberis amer*), très rares, voire endémiques³ (Sabline des chaumes). De plus, ces milieux sur le territoire du Bergeracois sont susceptibles d'accueillir des espèces à affinités méridionales, ce qui renforce leur intérêt botanique (la diversité de la flore méditerranéenne est particulièrement importante).

→ Flore associée présente et potentielle sur le territoire : Brome dressé (*Bromus erectus*), Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*), Epiaire droite (*Stachys recta*), Koélerie du valais (*Koeleria valesiana*), Ophrys jaune (*Ophrys lutea*), Genévrier commun (*Juniperus communis*), Astragale de Montpellier (*Astragalus monspessulanus*), Sabline des chaumes (*Arenaria controversa*), Orchis odorant (*Gymnadenia odoratissima*), Leuzée conifère (*Leuzea conifera*), Ibéris amer (*Iberis amara*).

Notons que les coteaux calcaires accueillent quelques systèmes de [cavités souterraines](#). Dépourvues de végétation, les grottes constituent un milieu d'intérêt fort pour les chauves-souris.

On suppose aussi la présence de [pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique](#) (code CB : 62.1/ code Natura 2000 : 8210) : il s'agit de communautés pionnières colonisant les sols superficiels riches en matière organique, développés dans les anfractuosités de la roche.

Associés aux milieux semi-ouverts, on retrouve enfin [les fourrés et landes arbustives](#) (code CB : 31.8) : les fourrés et les landes arbustives sont des formations arbustives denses pouvant se développer après une coupe forestière et en l'absence de gestion après abandon d'une zone ouverte.



Coteau calcaire avec pelouse et formation à Genévrier à Saint-Germain-et-Mons ©Biotope



Ophrys jaune ©Biotope

³ Ce terme est employé pour désigner une espèce dont l'aire de répartition est cantonnée à une région géographique bien définie et restreinte.



Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

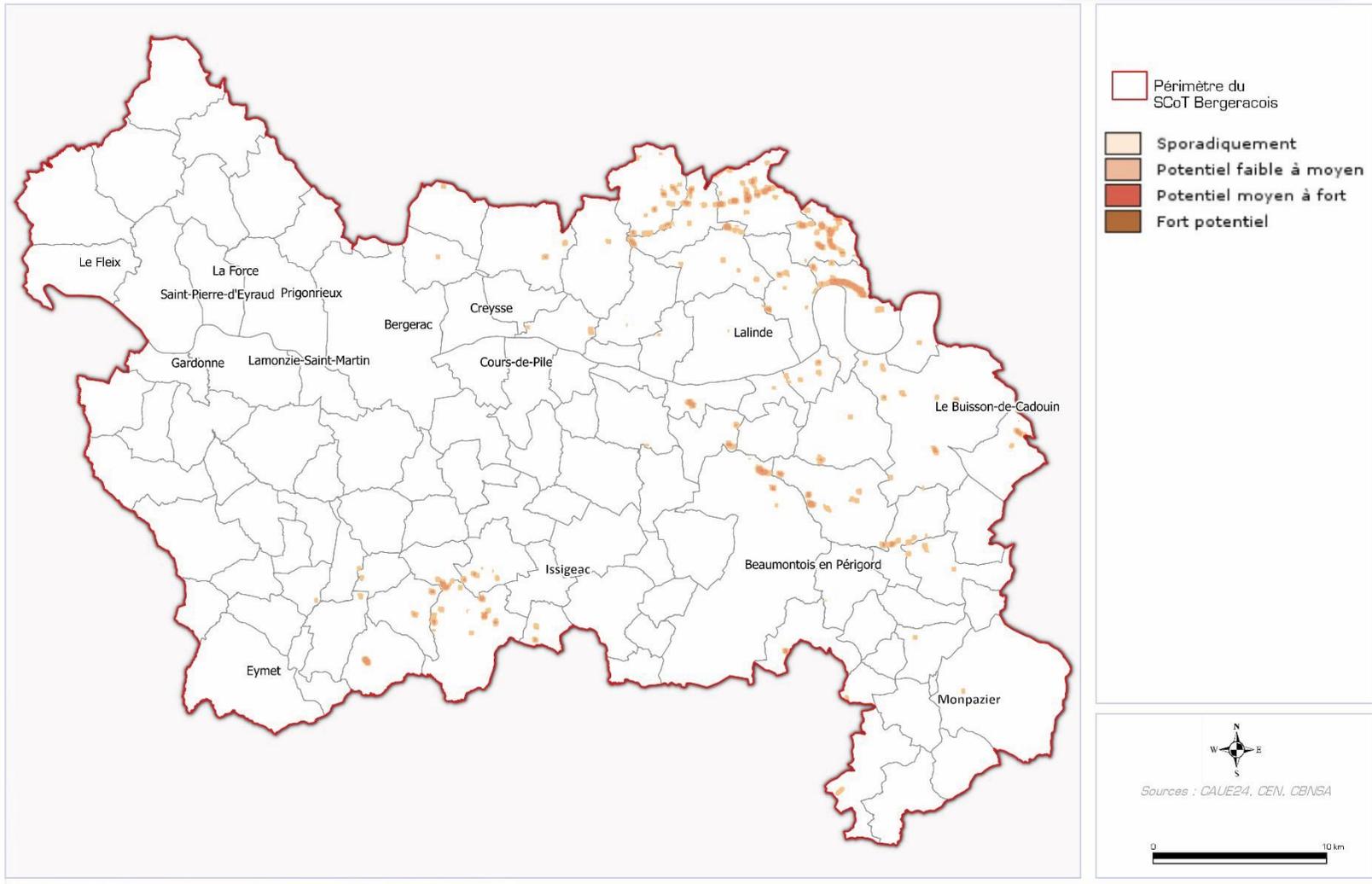
→ Flore associée présente et potentielle sur le territoire : Prunellier (*Prunus spinosa*), Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*), Chêne pédonculé (*Quercus robur*), Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*), Genêt à balais (*Cytisus scoparia*), Bourdaine (*Frangula dodonei*), Saule roux-cendré (*Salix atrocinerea*).

On y associe aussi **les landes sèches** (code CB : 31.23 / code Natura 2000 : 4030) : les sous-strates qui peuvent se retrouver en zones de pinèdes où les espaces non plantés en Pins sont la plupart du temps recouverts par différents types de landes. Une lande est une formation de sous-arbrisseaux allant de quelques dizaines de centimètres à environ 2 m. Les landes peuvent être plus ou moins humides et plus ou moins hautes mais elles sont généralement relictuelles et hautement patrimoniales. On les trouve le plus souvent sur substrat acide (N.B. : les landes dites calcicoles correspondent aux formations à Genévriers et font l'objet d'une présentation conjointe aux coteaux calcaires).

→ Flore associée présente et potentielle sur le territoire : Callune (*Calluna vulgaris*), Bruyère à Balais (*Erica scoparia*), Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*), Ajonc nain (*Ulex minor*), Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), Bruyère cendrée (*Erica cinerea*), Ciste à feuilles de Sauge (*Cistus salviifolius*), Millepertuis à feuilles de Lin (*Hypericum linariifolium*).

Sur le territoire du Bergeracois, le CAUE 24 signale des secteurs à fort enjeu concernant la sous-trame des espaces thermophiles calcicoles ouverts et semi-ouverts ainsi que des secteurs présentant de fortes potentialités d'en accueillir. Le CEN ex-Aquitaine a également répertorié quelques sites de pelouses sèches (cf. cartes ci-après).



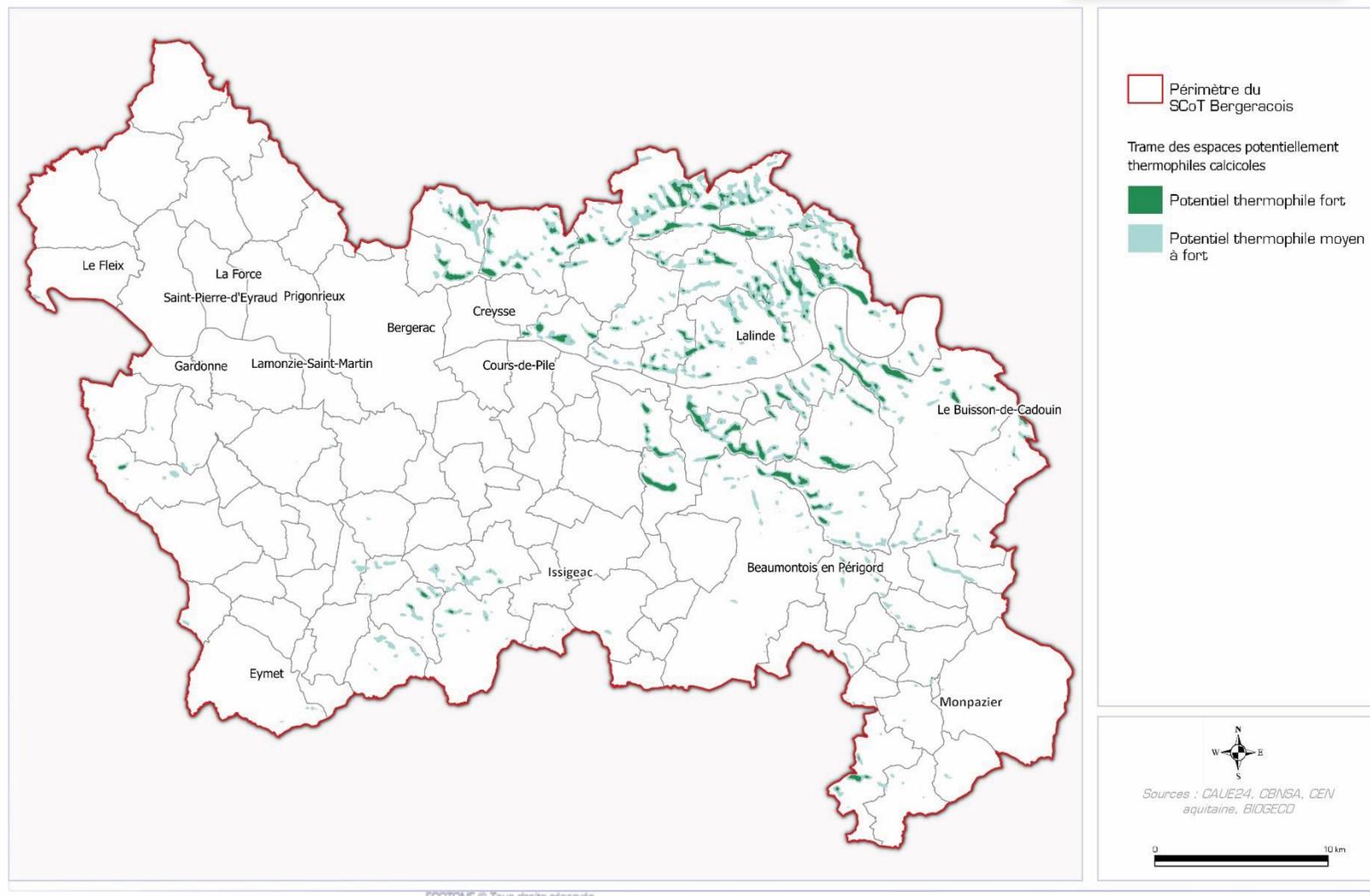


ECOTONE © Tous droits réservés

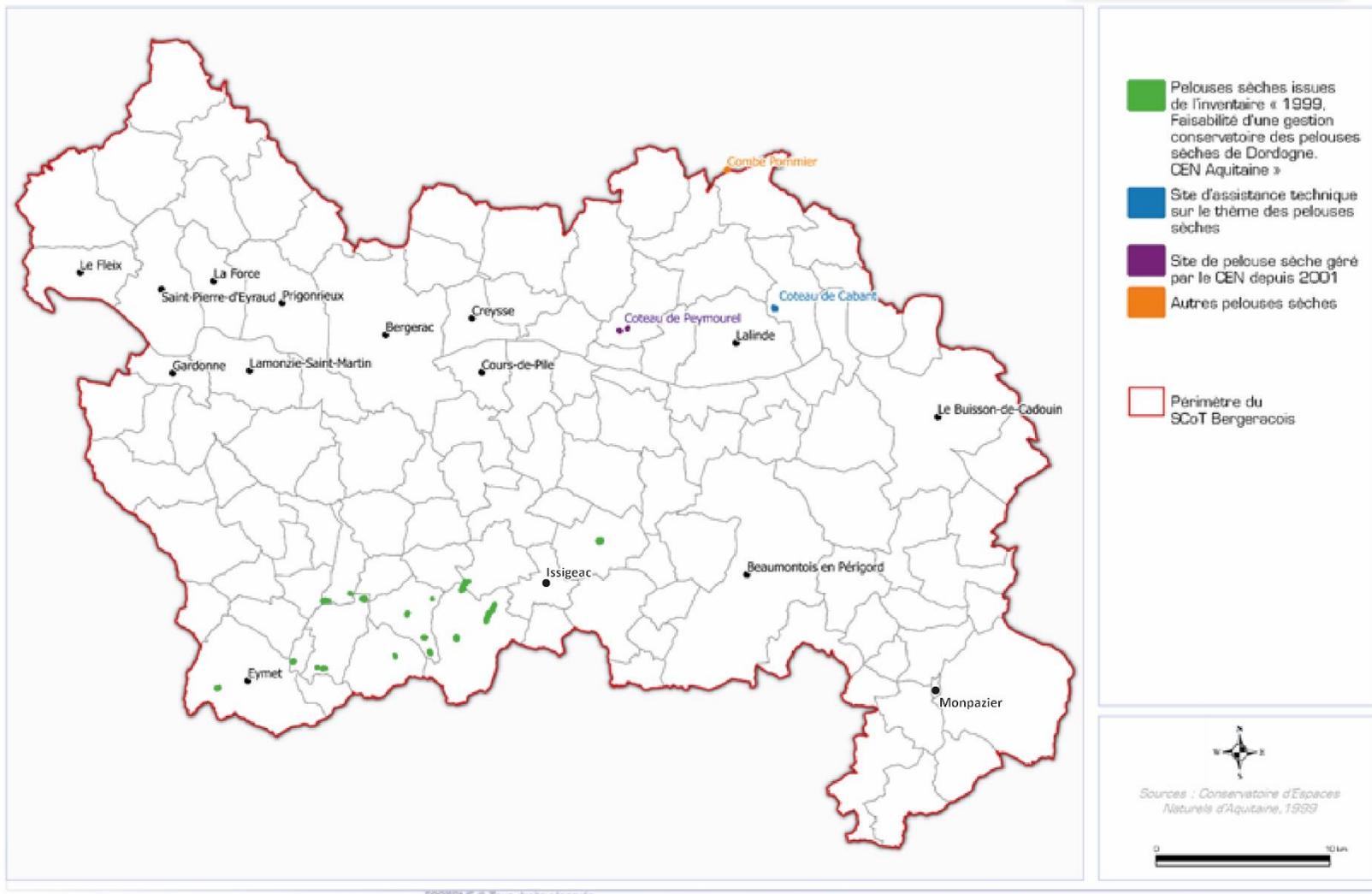


Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

Trame des espaces potentiellement thermophiles calcicoles



Sites de pelouses sèches (CEN Aquitaine)



- Les prairies mésophiles sur coteaux silicicoles

Le territoire se caractérise également par **des prairies mésophiles⁴ pâturées ou de fauche** (code CB : 38). Les prairies pâturées ou de fauche se trouvent de manière dispersée sur l'ensemble du territoire. Leur intérêt écologique peut énormément varier en fonction de différents paramètres, dont le mode de gestion est le plus important. Cependant, au vu de leur caractère semi-naturel, les prairies mésophiles sont susceptibles d'accueillir de nombreuses espèces floristiques et faunistiques menacées par l'extension de l'urbanisation et l'agriculture intensive.



Prairie mésophile pâturée à La Force ©Biotopie

Plus précisément, les prairies mésophiles de fauche abritent une plus forte diversité d'espèces végétales que les prairies pâturées mais l'une ou l'autre n'abritent que peu d'espèces rares ou menacées. Certaines orchidées comme le **Sérapias en cœur** (*Serapias cordigera*), ou l'Ophrys brun (*Ophrys fusca*), s'y développent parfois.

→ Flore associée présente et potentielle sur le territoire : Agrostide commun (*Agrostis capillaris*), Trèfle rampant (*Trifolium repens*), Fromental (*Arrhenatherum elatius*), Crételle (*Cynosurus cristatus*), Chiendent rampant (*Elytrigia repens*), Bouton d'or (*Ranunculus acris*), Sérapias en cœur (*Serapias cordigera*), Linaire effilée (*Linaria spartea*), Scorzonère à feuilles laciniées (*Scorzonera laciniata*).

⁴ Se dit d'un habitat adapté à des conditions d'humidité moyenne



▣ Les milieux forestiers

Les boisements de feuillus constituant les forêts du territoire du SCoT sont essentiellement des chênaies-charmaies en mosaïque avec des boisements de conifères (notamment de Pin maritime – activité sylvicole), ainsi que des boisements mixtes. Les principaux faciès que l’on retrouve se différencient selon la gestion qui y est appliquée : forêt de feuillus mûre, forêt au sous-bois arbustif particulièrement développé ou forêt jeune, ou encore faciès à châtaigniers dominants.

Zonages réglementaires et d’inventaires en relation avec les milieux boisés sur le territoire du SCoT		
Intitulé	Nom	Enjeux écologiques sur le site
Réserve Naturelle Volontaire		
FR3700061	Réserve naturelle du Bois de Liorac	Forêt de type chênaie-châtaigneraie abritant de nombreuses espèces d’oiseaux (pics, passereaux) et de mammifères en mosaïque avec des coteaux secs accueillant des espèces d’orchidées
ZNIEFF de type 1		
720014271	Bois de Corbiac	Boisement (Scille à deux feuilles, espèce protégée en Dordogne)
720030099	Carrière de Lanquais - Les Roques	Forêts caducifoliées
ZNIEFF de type 2		
720008176	Forêt de Liorac	Boisements, cultures et eaux douces stagnantes et courantes : nombreuses espèces avifaunistiques (Autour des palombes, Gobemouche gris) et de mammifères. Présence de Scille à deux feuilles, espèce protégée en Dordogne
720000930	Forêt de la Bessède	Forêts caducifoliées et de conifères
720000938	Combe de Foulissart	Forêts caducifoliées



Chêne-Charmaie à Saint-Géry ©Biotope



Boisement mixte à La Force ©Biotope



Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

• Les habitats forestiers

Ces milieux sont constitués par sept types d'habitats :

- **Les chênaies-charmaies aquitaniennes** (code CB : 41.2) et **chênaies acidiphiles** (code CB : 41.5) : ces deux habitats se retrouvent sur l'ensemble du territoire mais sont particulièrement présents dans les forêts de la Double et du Landais. Il s'agit de boisements de feuillus constitués de manière majoritaire par le Chêne pédonculé.
→ Flore associée présente et potentielle sur le territoire : Chêne pédonculé (*Quercus robur*), Charme (*Carpinus betulus*), Fragon petit-houx (*Ruscus aculeatus*), Ronce commune (*Rubus sp.*), Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*), Conopode dénudé (*Conopodium majus*), Anémone des bois (*Anemone nemorosa*), Renoncule tête-d'or (*Ranunculus auricomus*), Scille à deux feuilles (*Scilla bifolia*), Muguet de mai (*Galanthus nivalis*), Scille lis-jacinthe (*Scilla lilio-hyacinthus*), Parisette (*Paris quadrifolia*), Lis martagon (*Lilium martagon*), Epipactis à petites feuilles (*Epipactis microphylla*).
- **Les boisements de châtaigniers** (code CB : 41.9) : il s'agit de formations constituées essentiellement par des châtaigniers, espèce particulièrement adaptée à l'acidité du substrat. Il s'agit souvent d'un faciès sylvicole de la Chênaie acidiphile présentée précédemment.
→ Flore associée présente et potentielle sur le territoire : Châtaignier (*Castanea sativa*), Chêne pédonculé (*Quercus robur*), Ronce commune (*Rubus sp.*), Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*).
- **Les chênaies à Chêne tauzin** (code CB : 41.65 / code Natura 2000 : 9230) : ces boisements d'intérêt communautaire sont souvent associés aux Chênaies acidiphiles et aux Pinèdes. Les Chênaies à Chêne tauzin s'installent souvent après des coupes forestières effectuées dans des Pinèdes. On différencie le Chêne tauzin du Chêne pédonculé à son port plus petit et à ses feuilles très duveteuses et découpées.
→ Flore associée présente et potentielle sur le territoire : Chêne tauzin (*Quercus pyrenaica*), Pin maritime (*Pinus pinaster*), Bourdaine (*Frangula dodonei*), Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*), Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*), Asphodèle blanche (*Asphodelus albus*).



Pinède à Lunas ©Biotope



- **Les boisements mixtes** (code CB : 41.2 x 83.31) : il s'agit de boisements de feuillus (Chênes) avec présence de pins subspontanés et de plantations de conifères. Dans les zones plus acides, sèches, la plupart du temps associées aux pinèdes ou aux landes, se développent les chênaies à Chêne tauzin. Comme pour les boisements de feuillus, différents faciès de boisements mixtes sont présents sur le territoire, en fonction de la gestion qui y est pratiquée (forêt mûre mixte, forêt jeune mixte). Ces boisements mixtes sont répartis sur l'ensemble des forêts de la Double et du Landais.
→ Flore associée présente et potentielle sur le territoire : Chêne pédonculé (*Quercus robur*), Chêne tauzin (*Quercus pyrenaica*), Pin maritime (*Pinus pinaster*), Genêt à balais (*Cytisus scoparia*), Chèvrefeuille des haies (*Lonicera periclymenum*).
- **La pinède** (code CB : 83.31) : situées en mosaïque avec les boisements de feuillus notamment au sein de la grande entité des forêts de la Double et du Landais, les plantations de pins, ou pinèdes, se trouvent sous la forme de plusieurs stades : la pinède jeune, la pinède mûre ou la pinède intensive.
→ Flore associée présente et potentielle sur le territoire : Pin maritime (*Pinus pinaster*), Callune (*Calluna vulgaris*), Bruyère à Balais (*Erica scoparia*), Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*), Ajonc nain (*Ulex minor*), Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), Molinie bleue (*Molinia caerulea*), Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*), Ajonc nain (*Ulex minor*), Callune (*Calluna vulgaris*), Bourdaine (*Frangula dodonei*).
- **Les plantations de feuillus** (code CB : 83.32) : les plantations d'arbres feuillus ne constituent généralement pas un milieu d'intérêt écologique en raison de la très faible diversité d'espèces qui les accompagnent. Seules les plantations de peupliers (*Populus x*) peuvent être intéressantes d'un point de vue écologique, dans la mesure où elles possèdent une strate herbacée bien développée (mégaphorbiaie).

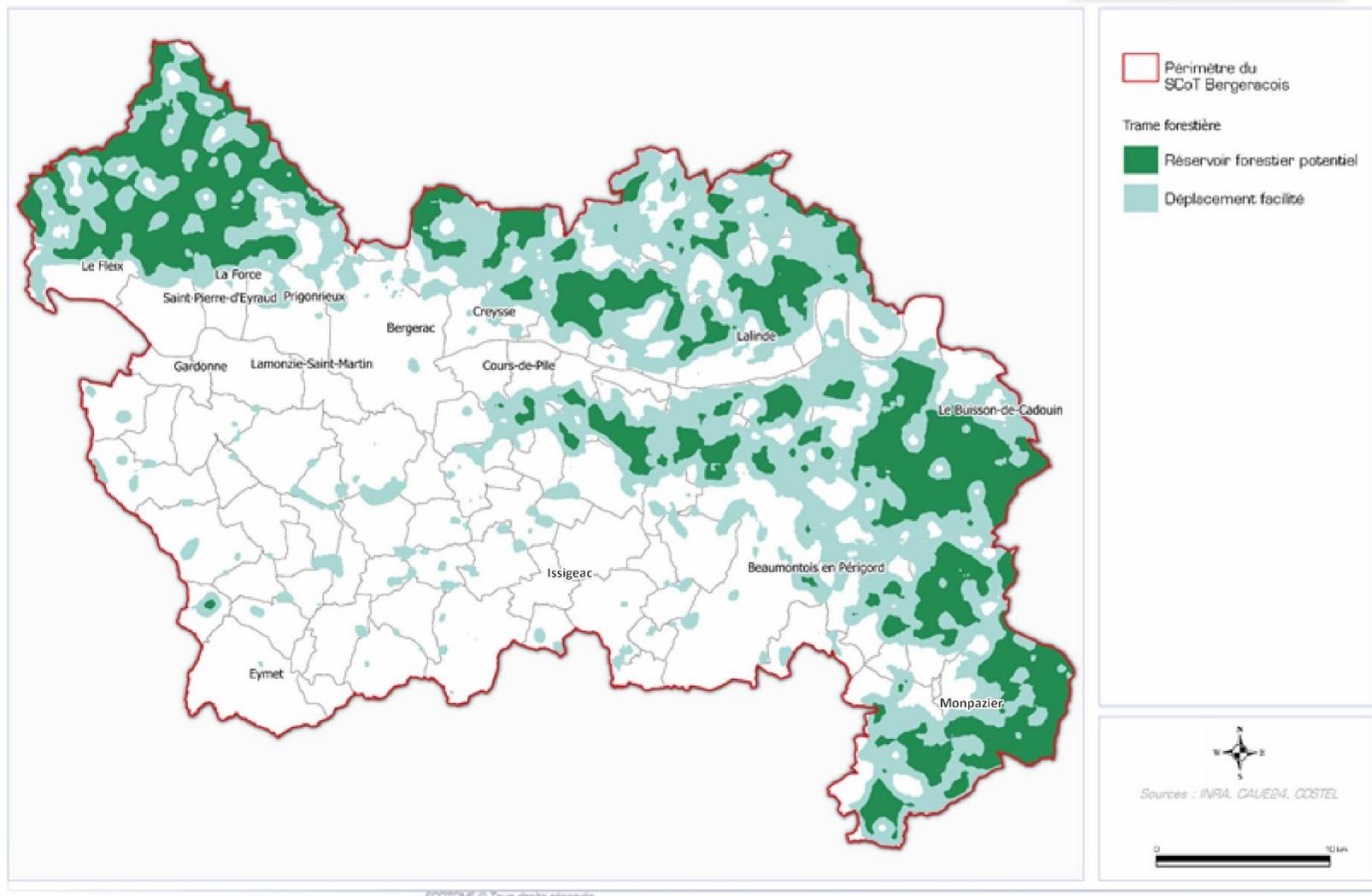


Peupleraie à Saint-Pierre d'Eyraud@Biotope

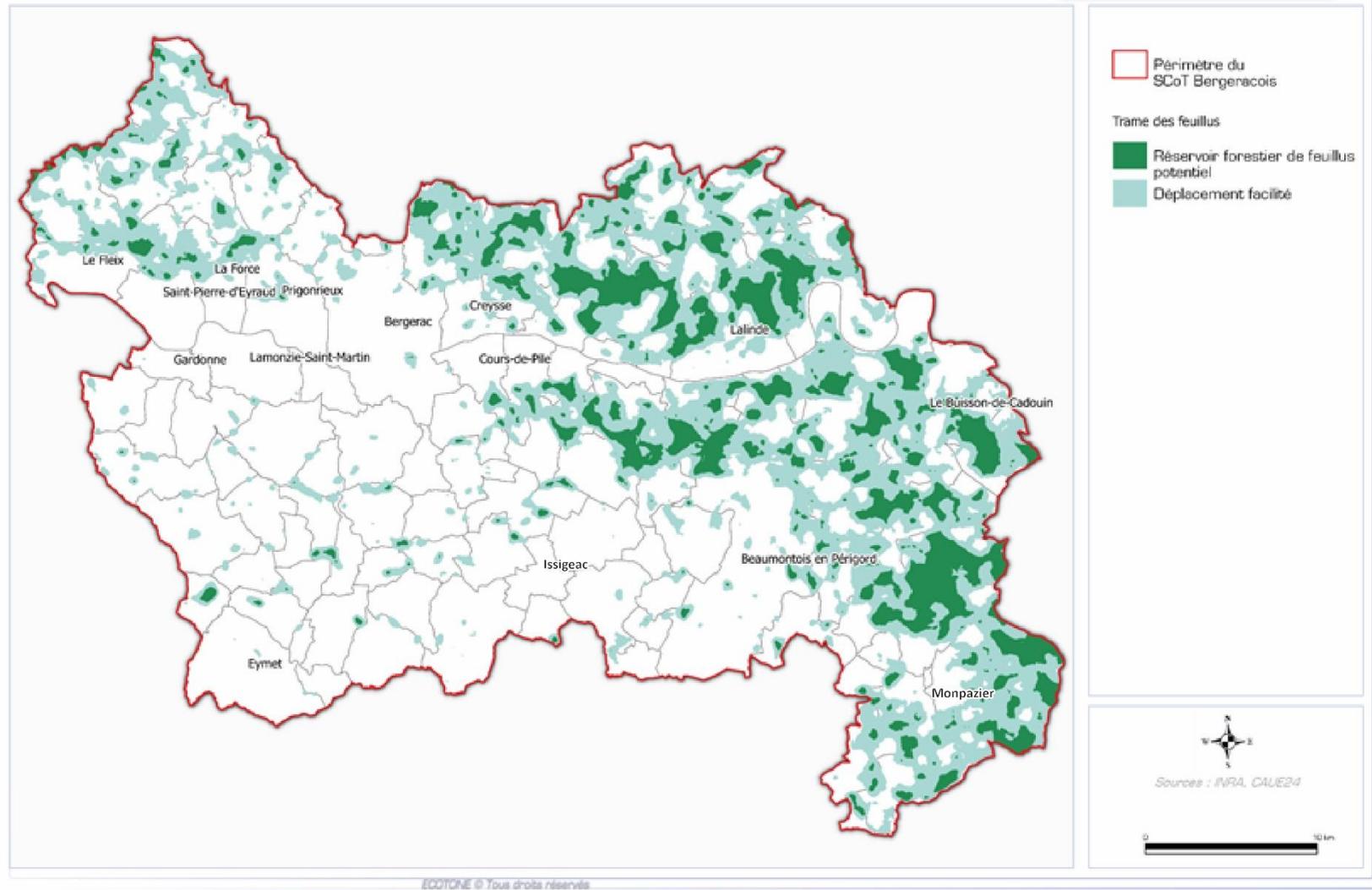
Sur le territoire du Bergeracois, le CAUE 24 a différencié et localisé les forêts de feuillus mais aussi celles de conifères et ainsi les réservoirs de biodiversité potentiels de la sous-trame forestière.



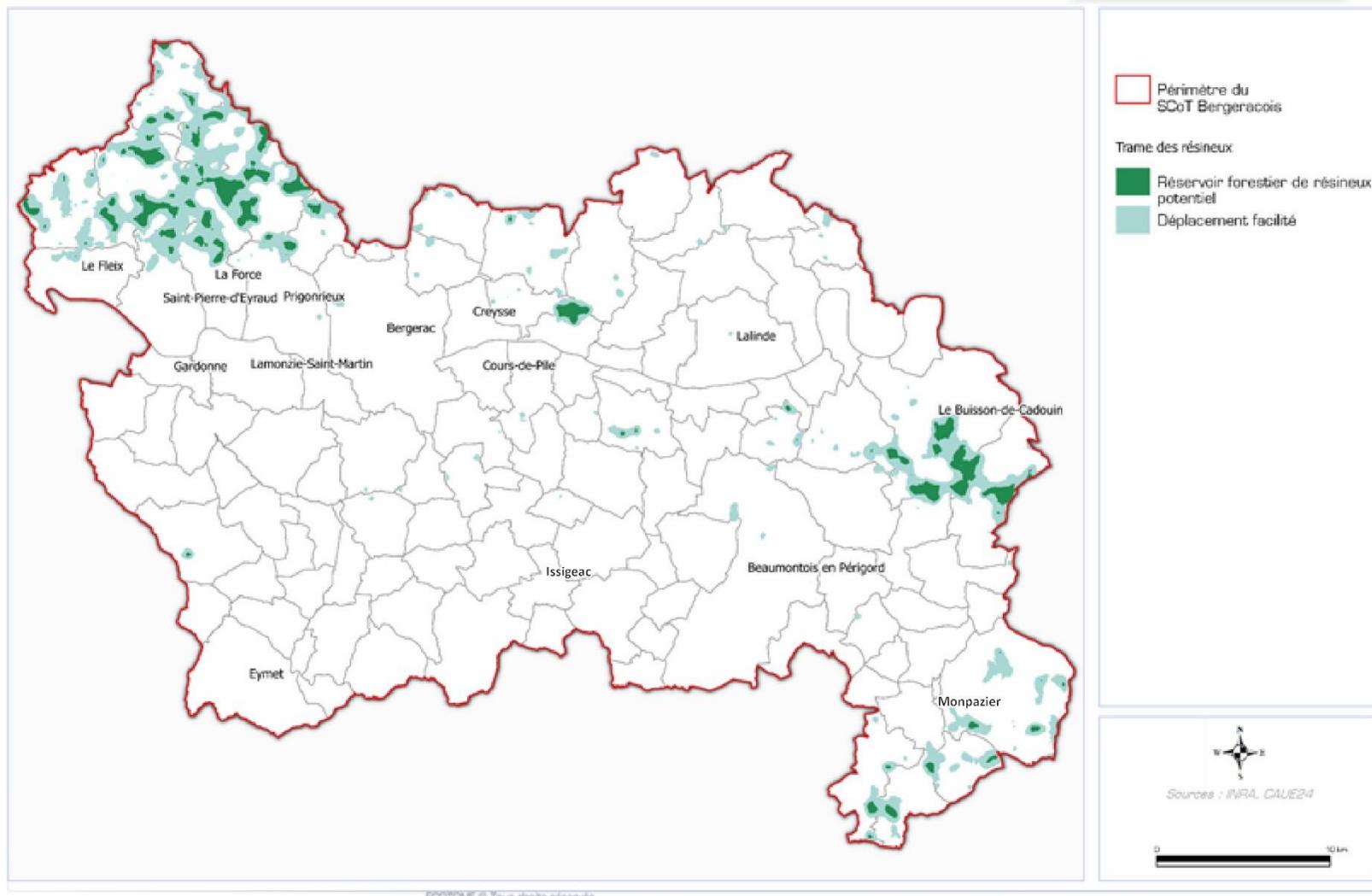
Trame forestière



Trame des feuillus



Trame des résineux



▣ Les milieux agricoles

Les milieux agricoles sont dominants sur le territoire. Les coteaux, à l’Ouest et autour de Bergerac, abritent le vignoble du Bergeracois. La vallée de la rivière Dordogne et le plateau d’Issigeac sont les principales entités marquées par les grandes cultures (principalement blé, tournesol, maïs) comme on peut le voir sur les cartes ci-après. Sont également présentes l’arboriculture (pomme, prune), la culture du tabac et, localement, le maraîchage. Ces milieux, même s’ils sont très artificialisés, accueillent néanmoins des cortèges floristiques communs, plus ou moins diversifiés en fonction de la gestion qui y est pratiquée ; ces espèces accompagnatrices des moissons comme le Coquelicot ou le Bleuet, sont dites « messicoles ». Elles sont devenues de plus en plus rares en raison de l’intensification des pratiques culturales (traitements, semences...). Aussi, les cultures les moins intensives sont encore susceptibles d’accueillir des espèces plus rares et patrimoniales comme les tulipes sauvages dans les vignes ou encore la Nielle des Blés dans les céréales.

Zonages réglementaires et d’inventaires en relation avec les milieux agricoles sur le territoire du SCOT		
Intitulé	Nom	Enjeux écologiques sur le site
ZNIEFF de type 2		
720012946	Plateau céréalier d’Issigeac	Ensemble de cultures, de prairies et de coteaux accueillant de nombreuses espèces avifaunistiques (Outarde canepetière, Pie-grièche écorcheur, Busard cendré) et floristiques (Stéhéline douteuse)

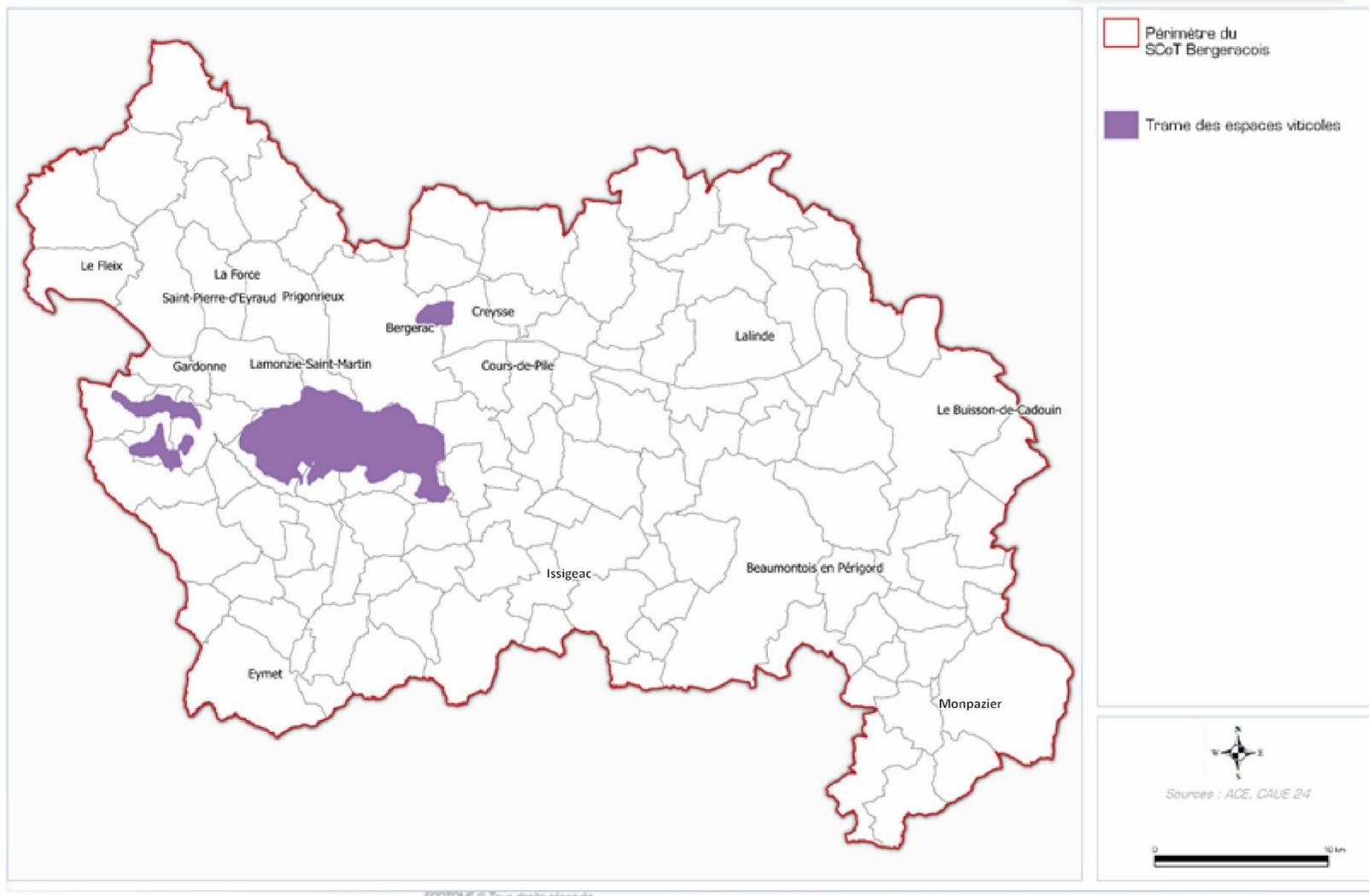


Tulipe sauvage @Biotope



Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

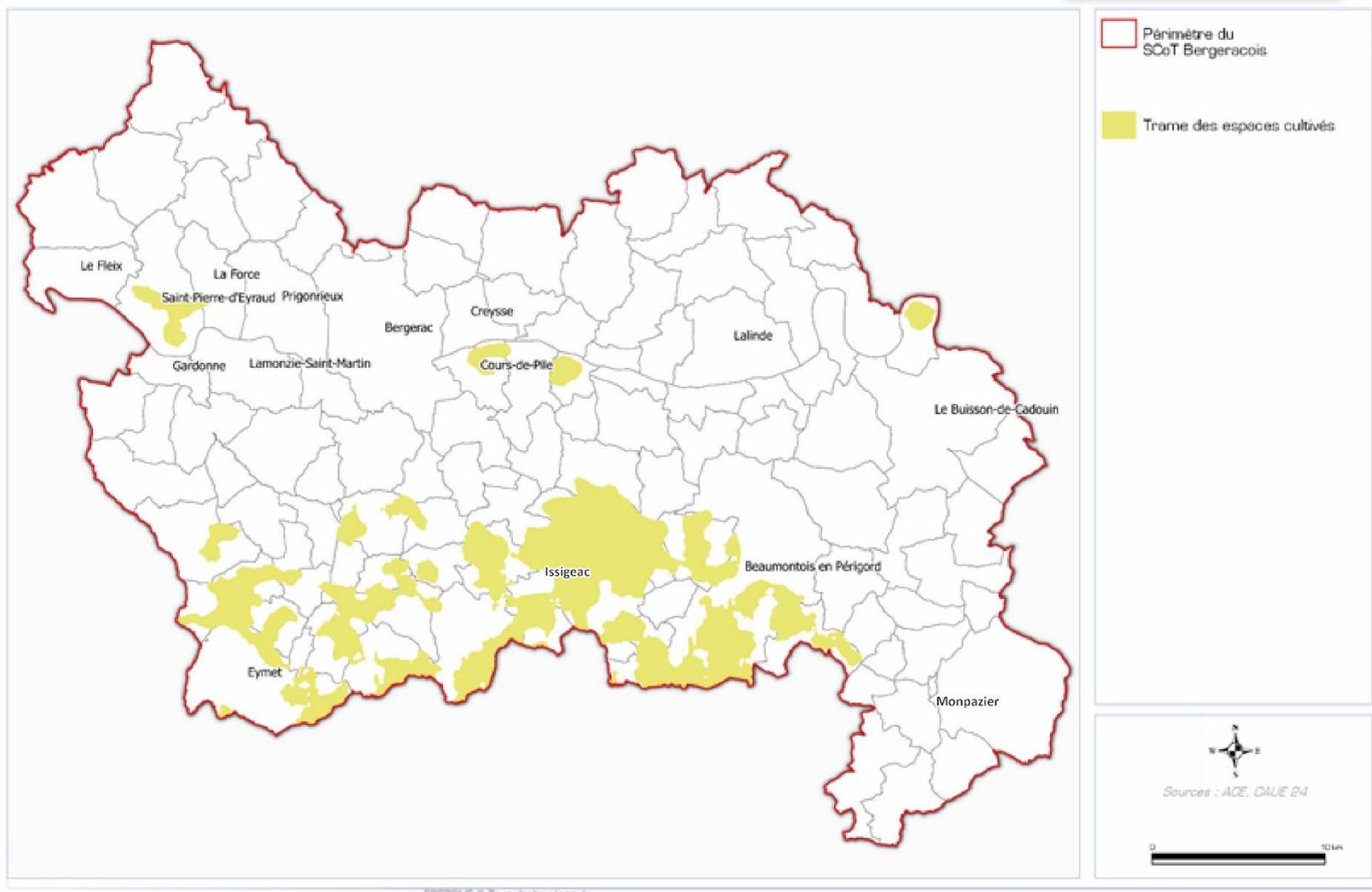
Trame des espaces viticoles



ECOTONE © Tous droits réservés



Trame des espaces cultivés



ECOTONE © Tous droits réservés



Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

Le territoire répertorie cinq habitats semi-naturels ou artificiels :

- **Les cultures** (code CB : 82), qui regroupent ici les grandes cultures (maïs, blé, tournesol) intensivement exploitées et présentant peu d'intérêt sur le plan botanique.

→ Flore associée présente et potentielle sur le territoire : Brome stérile (*Bromus sterilis*), Mouron des oiseaux (*Stellaria media*), Renouée des oiseaux (*Polygonum aviculare*), Chénopode blanc (*Chenopodium album*), amarantes (*Amaranthus spp.*)

- **Les vignes** (code CB : 83.21) et **vergers** (code CB : 83.1) : les vignes et les vergers sont gérés différemment des grandes cultures (et leur cortège est distinct) et assez banaux dans l'ensemble.

Néanmoins, dans des conditions de gestion extensive, les tulipes, espèces particulièrement patrimoniales, peuvent se développer.

→ Flore associée présente et potentielle sur le territoire : Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), Poireau sauvage (*Allium porrum*), Muscari à toupet (*Muscari comosum*), Céraiste aggloméré (*Cerastium glomeratum*), Souci des champs (*Calendula arvensis*), Mouron des oiseaux (*Stellaria media*), Renouée des oiseaux (*Polygonum aviculare*), Pissenlit (*Taraxacum officinale*), tulipes (*Tulipa sylvestris*, *T. agenensis*, *T. radii*).

- **Les friches agricoles et les jachères** (code CB : 87) : ces zones se développent à des endroits perturbés ou abandonnés, souvent à proximité de zones urbanisées. Les jachères correspondent à des terres agricoles au repos et sur lesquelles se développent des espèces rudérales⁵. De manière très sporadique, une espèce fortement patrimoniale peut être présente sur les friches, l'Euphrase de Jaubert.

→ Flore associée présente et potentielle sur le territoire : Pircide fausse épervière (*Picris echioides*), Vergerette du Canada (*Conyza canadensis*), Fétuque faux-roseau (*Festuca arundinacea*), Cabaret des oiseaux (*Dipsacus fullonum*), Euphrase de Jaubert (*Odontites jaubertiana*).



Vignoble à Monbazillac ©Biotope



Friche (prise hors site) ©Biotope

⁵ Se dit d'une espèce croissant dans des décombres, remblais ou zones perturbées.



- **Les prairies améliorées** (code CB : 81) : Ce sont des prairies permanentes semées ou très fortement fertilisées, parfois aussi traitées avec des herbicides sélectifs, avec une flore et une faune appauvries.

Les systèmes prairiaux sont en général accompagnés d'un réseau de **haies**, délimitant les parcelles. Les **bosquets** constituent de petites entités boisées (inférieures à 1 ha). Ces éléments du paysage ne constituent pas des habitats d'intérêt fort au sens floristique mais sont essentiels pour de nombreuses espèces faunistiques. Il convient de les prendre en compte pour l'analyse du patrimoine naturel (et paysager). Sur le territoire du Bergeracois, ces systèmes sont relictuels et peu denses notamment dans la partie Sud-Ouest.

Les haies jouent un rôle écologique important dans les agrosystèmes : brise-vents, abris pour le bétail, lutte contre l'érosion des sols, réservoirs d'auxiliaires des cultures⁶, corridors biologiques. Les haies forestières anciennes, même relictuelles, présentent une diversité biologique plus élevée que les haies récentes, généralement plantées et qui sont relativement pauvres en espèces.

C'est pourquoi la composition spécifique des haies, plantées par exemple dans le cadre de mesures agro-environnementales, doit être soigneusement réfléchi et doit être le reflet de la composition des bois et forêts qui se sont développés spontanément dans l'environnement proche.



Haie buissonnante à La Force ©Biotope

→ Flore associée présente et potentielle sur le territoire : Chêne pédonculé (*Quercus robur*), Charme (*Carpinus betulus*), Erable champêtre (*Acer campestre*), Ronce commune (*Rubus sp.*), Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*), Prunellier (*Prunus spinosa*).

5. Aperçu de la faune remarquable du territoire

Les pages suivantes mettent en évidence la richesse faunistique du territoire du Bergeracois. Celle-ci a été conçue **dans un objectif pédagogique** à partir de données bibliographiques (pas d'inventaires de terrain spécifiques).

De par son caractère relativement rural, ainsi que de par la diversité et la qualité des habitats qui s'y développent, le territoire du SCOT abrite une remarquable diversité d'espèces faunistiques. A travers un réseau hydrographique dense, s'étendant depuis la rivière Dordogne et le Dropt, les milieux aquatiques et les zones humides associées concentrent de forts enjeux, pour la faune piscicole mais aussi pour de nombreux autres cortèges d'espèces (mammifères semi-aquatiques, amphibiens, oiseaux, reptiles, libellules...). Si les milieux aquatiques et humides sont

⁶ Organismes prédateurs des ravageurs des cultures dont la présence permet de diminuer l'utilisation de pesticides dans le cadre d'une lutte biologique



Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

désormais assez bien connus et font l'objet de mesures de protection et de gestion adaptées, d'autres milieux méritent tout autant d'attention au regard de l'intérêt qu'ils représentent pour le développement de la faune sauvage.

□ Les mammifères

• Les chauves-souris

Au moins 21 espèces de chauves-souris sont susceptibles de fréquenter le territoire du SCoT au regard des habitats présents. Toutes les espèces de chauves-souris potentiellement présentes au sein du territoire sont protégées en France et protégée par la réglementation européenne. En outre, toutes les espèces listées ci-dessus sont déterminantes ZNIEFF en Aquitaine, excepté la Pipistrelle commune, le Murin de Daubenton et la Pipistrelle de Kuhl. Au sein du territoire du SCoT, la diversité des milieux présents procure des habitats de qualité pour la reproduction et l'hivernage des chauves-souris. Les gîtes de reproduction sont variables en fonction des espèces et peuvent être distingués selon trois grands types :

- **le bâti** : Il s'agit principalement des toitures et combles, vieux bâtiments, pigeonniers, granges, églises, ponts... Le territoire du SCoT présente une bonne disponibilité pour ce type d'habitats compte tenu de la tonalité très rurale qui le caractérise.
- **les cavités souterraines** (grottes naturelles ou carrières souterraines d'extraction de pierre) : Les coteaux calcaires du territoire s'ouvrent par endroits en de plus ou moins vastes cavités souterraines, naturelles (grottes) ou bien artificielles (carrières souterraines d'extraction de pierre) qui sont particulièrement appréciées par les chauves-souris pour l'hivernage, voire tout au long de l'année pour les espèces strictement cavernicoles. La grotte de Saint-Sulpice-d'Eymet (commune d'Eymet), les carrières souterraines de Lanquais, de La Roque (commune de Monsac), les carrières de Faux ou encore la grotte de Saint Aubin de Cadelech au lieu-dit « les Saumagnes » constituent des sites importants pour les chauves-souris cavernicoles. D'autre part, la présence de caves, de chais, de cluseaux et autres pièces sombres et peu fréquentées au sein des châteaux et vieilles demeures, fournissent des abris également appréciés par les chauves-souris cavernicoles durant les périodes clefs de reproduction et d'hivernation.
- **les forêts et cavités arboricoles** : Les boisements mixtes et de feuillus, ainsi que par endroits le bocage structuré présents au sein du territoire, s'avèrent particulièrement favorables à la présence de cavités arboricoles notamment au sein des boisements matures. Du fait d'habitats très variés, les chauves-souris disposent de nombreux territoires de chasse (milieux bocagers, landes, pelouses, lisières forestières, boisements matures, milieux humides...), permettant ainsi d'assurer la pérennité de nombreuses espèces, y compris celles disposant d'exigences écologiques plus spécifiques (exemple : le Murin de Daubenton, plus particulièrement inféodé aux milieux aquatiques).



Barbastelle d'Europe © BIOTOPE



Grand murin © BIOTOPE



Zoom sur une espèce cavernicole patrimoniale : le Grand rhinolophe

Le Grand rhinolophe est le plus grand des rhinolophes européens. De la taille d'une grosse boîte d'allumettes, il est doté d'un appendice nasal caractéristique en fer-à-cheval et d'un pelage gris brun plus ou moins teinté de roux, plus clair sur la face ventrale. Au repos dans la journée et en hibernation, le Grand rhinolophe se tient suspendu à la paroi, enveloppé dans ses ailes. Il a alors un aspect caractéristique de cocon. L'espèce est en constante régression en Europe. Bien que considéré comme disparu du Nord de la France, le grand quart Sud-Ouest de la France abrite encore des populations bien vivaces.

Le Grand rhinolophe fréquente les zones karstiques, le bocage, les petites agglomérations. Il recherche les paysages semi-ouverts, à forte diversité d'habitats, formés de boisements de feuillus, de prairies pâturées par des bovins, voire des ovins, des ripisylves, des landes et des friches. Les gîtes d'hibernation sont des cavités naturelles (grottes) ou artificielles (galeries et puits de mines, caves, tunnels, viaducs), souvent souterraines. Les gîtes de reproduction sont variés : les colonies occupent greniers, bâtiments agricoles, vieux moulins, toitures d'églises ou de châteaux, à l'abandon ou entretenus, mais aussi galeries de mine et caves suffisamment chaudes. Espèce particulièrement sensible à la qualité de ses milieux et la structure du paysage, le Grand rhinolophe est à ce titre un bon indicateur de la qualité de l'environnement.



Grand Rhinolophe © BIOTOPE



• Les autres mammifères

De nombreuses espèces de mammifères fréquentent le territoire du SCOT : des espèces communes telles que le Chevreuil (*Capreolus capreolus*), le Sanglier (*Sus scrofa*), le Cerf élaphe (*Cervus elaphus*) le Lapin de Garenne (*Oryctolagus cuniculus*), le Lièvre brun (*Lepus europaeus*), le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), etc... ou bien plus discrètes comme la genette (*Genetta genetta*). Ces nombreux micro-mammifères, de par la diversité des milieux répertoriés sur le territoire du SCOT, témoignent d'une richesse importante (campagnols, crocidures (musaraignes), Pachyure étrusque, etc...).

Enfin, les milieux aquatiques et humides abritent des espèces emblématiques et patrimoniales telles que la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) et le Vison d'Europe (*Mustela lutreola*). Notons que quelques espèces introduites et invasives liés aux milieux aquatiques sont également présentes sur le territoire du SCOT, le Ragondin (*Myocastor coypus*), le Rat musqué (*Ondatra zibethicus*) et potentiellement le Vison d'Amérique.



Genette d'Europe © BIOTOPE



Loutre d'Europe © BIOTOPE

Zoom sur le Vison d'Europe, une espèce en danger critique d'extinction

Ce petit carnivore de la famille des mustélidés figure parmi les espèces les plus menacées de la faune française. Sa régression est due à un ensemble de facteurs fréquemment évoqués : la destruction/dégradation de ses habitats (zones humides), les destructions directes (piégeage, collisions routières, campagnes d'empoisonnement), la compétition avec le Vison d'Amérique (compétition sur les niches écologiques et maladies infectieuses qu'il peut véhiculer). Après avoir occupé une quarantaine de départements au début du XX^e siècle, l'espèce n'est présente aujourd'hui qu'en Aquitaine et dans le Sud de la région Poitou-Charentes. Cette régression se poursuit tandis que les effectifs déclinent de manière très alarmante. Il resterait seulement un millier d'individus sur l'ensemble de ce bassin de vie de l'espèce et le seuil de viabilité des populations est aujourd'hui extrêmement critique. Face à l'urgence de la situation, le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable a mis en place en 1999 un premier Plan National de Restauration de l'espèce, puis un second afin de tenter de stopper le déclin du Vison dans un premier temps et de permettre la recolonisation des territoires perdus dans un second temps.

Le Vison d'Europe évolue presque exclusivement à proximité de l'eau, le long des rivières de petite et moyenne taille où il exploite tous types de zones humides et gîte à même le sol. Sa présence est avérée dans les vallées du Dropt et de ses affluents, qui lui semblent particulièrement favorables.



Salamandre tachetée



□ Les amphibiens

Au regard des milieux présents sur le territoire du SCoT, de nombreuses espèces d'amphibiens sont répertoriées, telles que le Crapaud commun, la Grenouille verte ou encore le Triton marbré et la Salamandre tachetée. Inféodées aux milieux aquatiques et humides, la préservation de leurs habitats constitue un enjeu important pour la préservation de ce patrimoine écologique.

□ Les reptiles

La diversité des milieux sur un territoire si vaste que le SCoT permet le développement d'au moins 11 espèces de reptiles. En règle générale, la plupart des reptiles occupent des milieux terrestres variés et relativement ensoleillés (prairies, lisières forestières, milieux humides, marais, étangs, mares, cours d'eau, haies, bosquets, milieux urbains, milieux pierreux, murets...). Ainsi, sont potentiellement présents sur le territoire l'Orvet (*Anguis fragilis*), la Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*), la Coronelle girondine (*Coronella girondica*) ou encore la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*). Cette tortue fréquente des milieux aquatiques variés et ensoleillés (mares, étangs, cours d'eau, marais d'eau douce et saumâtre, canaux, fossés, zones de gravières...) le plus souvent situés à proximité de sites de pontes propices tels que les prairies et les friches. La préservation de ces habitats constitue un enjeu pour assurer la pérennité de cette espèce d'intérêt communautaire. Il convient de noter que la Trachémyde écrite (*Trachemys scripta*), plus connue sous le nom de tortue de Floride, est une espèce invasive qui est également connue sur le territoire.

Zoom sur la Cistude d'Europe, une espèce vulnérable

Source : Cistude Nature

« La Cistude d'Europe est une petite tortue indigène (de 10 à 20 cm) d'eau douce. Sa carapace peu bombée, de couleur sombre, est ponctuée de jaune tout comme les pattes, la tête et la queue. » « La Cistude d'Europe détient le triste record de la plus forte régression chez les reptiles en Europe de 1970 à 1990, ce qui explique qu'elle soit protégée à l'échelle nationale (arrêté du 24-04-1979) mais également à l'échelle de l'Europe (inscrite aux annexes II et IV de la directive européenne Faune-Flore-Habitats). » Malgré sa présence encore notable en Dordogne, « les populations déclinent et sont menacées sous la pression des facteurs humains : destruction et dégradation des zones humides, fragmentation des habitats (routes, urbanisation...), pollution des eaux, prélèvement d'individus dans la nature et compétition probable avec des espèces de tortues aquatiques introduites comme la Tortue de Floride ou la Tortue serpentine. Un vaste programme est mené en Aquitaine par l'association Cistude Nature pour favoriser la conservation de cette espèce vulnérable et de ses milieux de vie fragilisés : les zones humides. »



Cistude d'Europe © BIOTOPE



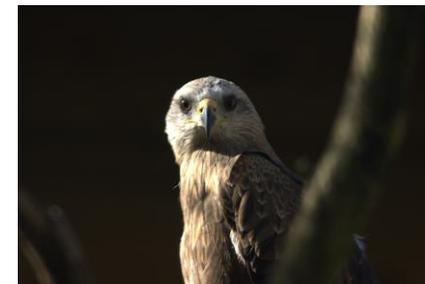
□ L'avifaune

Au moins 183 espèces d'oiseaux fréquentent régulièrement le territoire du SCoT pour se reproduire, s'alimenter, faire une halte migratoire ou hiverner. Parmi ces espèces, 134 sont potentiellement nicheuses au sein des différents milieux présents. Les autres espèces sont uniquement des migrateurs et/ou des hivernants.

• Espèces nicheuses

Les espèces nicheuses se répartissent en fonction des différents milieux qui s'articulent sur le territoire du SCoT, à savoir les milieux forestiers et bocagers, les milieux ouverts à semi-ouverts, les milieux humides et les milieux anthropiques :

- **milieux forestiers et bocagers** : Globalement, au sein du territoire du SCoT, trois types de boisements dominant et accueillent différentes espèces d'oiseaux. Les boisements mixtes composés de chênes et de résineux (forêt du Landais notamment) peuvent selon leur stade de maturation accueillir de nombreuses espèces protégées. C'est ainsi que les vieux boisements mixtes offrent des habitats d'intérêt pour la reproduction de plusieurs rapaces diurnes rares ou d'intérêt communautaire (Autour des palombes, Circaète Jean le Blanc, Bondrée apivore, etc...). Les vieux boisements mono-spécifiques de pins offrent également des habitats de reproduction et de chasse pour ces mêmes espèces d'intérêt communautaire. Les boisements alluviaux présents dans la plupart des vallées et les vallons humides offrent des habitats de reproduction pour quelques espèces menacées comme le Bouvreuil pivoine, le Gobemouche gris ou encore le Faucon hobereau et la Mésange nonette. Enfin, les secteurs bocagers, caractérisés par la présence de bosquets et d'un réseau structuré de haies au sein d'une matrice prairiale, offrent des habitats (de reproduction, d'alimentation) pour quelques espèces remarquables : Pie grièche écorcheur, Alouette lulu (*Lullula arborea*) ou encore Chevêche d'Athéna, Tourterelle des bois et Faucon hobereau.
- **milieux ouverts à semi-ouverts** : En partie constitués de prairies, friches, jachères et landes, les milieux ouverts permettent d'offrir des habitats de chasse importants pour la plupart des espèces d'oiseaux (rapaces diurnes et nocturnes, ardéidés, passereaux). Certains milieux ouverts herbacés (friche, prairie de fauche) peuvent constituer des habitats de reproduction favorables pour les rapaces diurnes nichant au sol (Busard cendré et Busard saint Martin) ou pour l'Alouette lulu. Les landes mésophiles et xérophiles, ainsi que les jeunes plantations de pins présentes localement au sein des plantations forestières, permettent d'offrir des habitats temporairement intéressants pour l'avifaune des milieux ouverts (exemple : Engoulevent d'Europe, Busard cendré...). Enfin, les autres types de milieux ouverts caractérisés par un degré d'artificialisation plus important (cultures céréalières, vignes...) peuvent être fréquentés par certaines espèces comme l'Alouette lulu qui fréquente les vignes ou les Busards qui nichent parfois au sein des cultures céréalières. Les plateaux cultivés de Faux et d'Issigeac offrent notamment une mosaïque d'habitats ouverts à semi-ouverts particulièrement intéressantes (vignes, labours, prairies...).



Milan noir © BIOTOPE



Busard Saint-Martin © BIOTOPE



Hirondelle des rivages © BIOTOPE



- **milieux humides** : Les milieux humides sont assez variés et bien représentés. Ils sont composés de zones d'eau libre (gravières, étangs, mare), de cours d'eau ou encore de prairies et de landes humides. Les prairies humides sont présentes au sein des vallées et notamment la vallée de la rivière Dordogne. Ces différents milieux permettent d'accueillir types d'oiseaux : rapaces (exemple : Circaète Jean le Blanc, milans, busards...), passereaux (exemple : Hirondelle des rivages) ou encore limicoles (exemple : Petit gravelot).
- **milieux anthropiques** : Les milieux anthropiques sont constitués notamment par les vieux bâtiments (souvent riches en cavités), les parcs mais aussi les espaces périphériques des zones urbanisées. Ces milieux, sous influence humaine forte, accueillent des espèces caractéristiques (exemple : Petit duc scops, Chevêche d'Athéna, Moineau soulcie, ...).

- **Espèces hivernantes et/ou migratrices**

Parmi les 183 espèces d'oiseaux qui fréquentent le territoire du SCoT, au moins 84 espèces représentent des migrateurs et/ou des hivernants. Le territoire est situé sur un axe assez important pour la migration des rapaces diurnes (exemple : Balbuzard pêcheur, Milan royal...) qui transitent en provenance du Nord-Est de l'Europe vers l'axe principal dit « atlantique ». C'est ainsi que, pour mener à bien leur migration, ces espèces ont besoin de corridors boisés continus et de zones d'alimentation favorables comme les prairies, les friches, les étangs ou encore les gravières. Les **passereaux migrants** empruntent également cet axe de migration en nombre assez important.

Les grands **échassiers** migrants (exemples : Aigrette garzette, Cigogne blanche, Grue cendrée...) et les **limicoles** migrants (exemples : Pluvier doré, Chevalier gambette, Bécassine des marais...) fréquentent de préférence les zones humides (prairies humides, cultures, gravières) lors de leurs haltes migratoires ou de leur hivernage. Ces stationnements peuvent potentiellement s'effectuer au sein de la vallée de la rivière Dordogne où les habitats ouverts sont bien représentés (cultures, friches, jachères, prairie humide, prairies pâturées). Les **anatidés** migrants (exemples : Canard souchet, Sarcelle d'hiver, Fuligule morillon...) font également halte au sein des gravières et des réservoirs en effectifs parfois intéressants.



Balbuzard pêcheur © BIOTOPE



Chevalier gambette © BIOTOPE



▣ Les insectes



Lucane cerf-volant © BIOTOPE



Grand capricorne © BIOTOPE

Au prisme de la diversité des milieux rencontrés sur le territoire du Bergeracois, de nombreuses espèces d'insectes sont répertoriées. Les milieux aquatiques et humides montrent ainsi une entomofaune riche.

Les mares peu profondes colonisées par différentes plantes aquatiques (Callitriche, Elodée, Lentille d'eau...) et entourée d'arbres ou d'arbustes, les étangs ouverts entourés de large ceinture végétale (Roselière, Typha, Joncs...), les grands étangs et les gravières et les étangs forestiers constituent des milieux favorables à l'accueil des libellules (exemple : Agrion de Mercure, Gomphe de graslin....).

Les milieux agricoles, et plus particulièrement les prairies (de fauche, pâturées, naturelles sèche ou humides), représentent des milieux de prédilection pour le développement de nombreuses espèces de papillons. Ils sont relayés par les friches, bordures de route et fonds de vallée dès lors que les plantes-hôtes (qui permettent à l'insecte d'accomplir son cycle de développement) sont présentes, à l'image du Cuivré des marais avec l'Oseille (*Rumex* sp.). Les milieux boisés, les haies et les lisières forestières constituent d'autres milieux favorables pour les papillons.

Enfin, les milieux boisés portent un intérêt écologique majeur pour la préservation des coléoptères saproxylophages, c'est-à-dire qui ne consomment que du bois mort (participant ainsi à sa décomposition). Les boisements de feuillus (chênes, châtaigniers, ...) sont des habitats propices à l'accueil notamment du Grand capricorne et du Lucarne cerf-volant. Les boisements alluviaux sont particulièrement intéressants sur le plan écologique car souvent riches en bois mort.



Agrion de mercure © BIOTOPE



Cuivré des marais © BIOTOPE



□ Les poissons et crustacés



Saumon © BIOTOPE



Lamproie marine © BIOTOPE

La faune piscicole montre une diversité importante qui se traduit par la présence d'espèces emblématiques et qui témoignent de la qualité des milieux aquatiques : Esturgeon européen, Anguille, lamproies (Lamproie fluviatile, Lamproie marine), aloses, Saumon de l'Atlantique, Ecrevisse à pattes blanches... La préservation de ces espèces repose principalement sur la bonne qualité écologique des milieux qu'elles fréquentent. Au regard des exigences écologiques de chacune, plusieurs facteurs de dégradation peuvent être identifiés :

- la dégradation de la qualité de l'eau (pollutions agricoles et domestiques) ;
 - la destruction des frayères (suite notamment aux zones d'extraction de granulats qui induisent le colmatage des graviers par les particules fines) ;
 - les entraves aux migrations (exemples : seuils, barrages...) pour les espèces anadromes, c'est-à-dire qui vivent en mer mais naissent et se reproduisent en eau douce. Ces entraves favorisent les zones de frayères « forcées » dans des zones pouvant être peu propices à la reproduction des espèces. Cette problématique s'exerce également pour les espèces piscicoles catadromes, à l'image de l'Anguille, qui vivent en milieu dulcicole (eau douce) et se reproduisent en mer. Il convient de noter que si la libre circulation des espèces migratrices est un facteur fondamental pour la préservation durable des espèces, elle l'est également pour les espèces non migratrices (exemple : Brochet, Toxostome...) qui se déplacent au sein du système fluvial.
- le recalibrage/reprofilage des cours d'eau ;
 - la modification du régime hydraulique des cours d'eau ;
 - la prolifération d'espèces invasives et concurrentes (exemple : écrevisses exotiques).



6. Les milieux naturels et semi-naturels d'importance écologique (description détaillée)

□ Un territoire densément parcouru par les eaux et riche de nombreuses zones humides

Sur le territoire du SCoT, le réseau de cours d'eau et de zones humides attenantes est particulièrement dense et constitue un patrimoine naturel riche aux fonctions aussi multiples que vitales. Récemment (11 juillet 2012), la rivière Dordogne a obtenu le classement UNESCO « Réserve mondiale de Biosphère », reconnaissance de la haute valeur paysagère et naturelle de la vallée de la rivière Dordogne à l'échelle mondiale (cf. g sur la Réserve Mondiale de Biosphère).

Les milieux aquatiques peuvent être différenciés en milieux aquatiques d'eau courante d'une part et d'eau stagnante d'autre part. La rivière Dordogne, ainsi que ses affluents (La Couze, La Vézère, Le Barailler, La Gardonnette, L'Eyraud, La Lidoire, La Louyre, Le Caudeau, La Conne), Le Dropt et enfin les affluents de la Lède constituent un ensemble hydrologique majeur structurant fortement le territoire du SCoT.

Des pièces d'eau stagnantes (lacs, étangs, mares, gravières, retenues) sont également présentes sur l'ensemble du territoire du SCoT, notamment dans sa partie Sud et Ouest, sur les communes d'Eymet (Lac de l'Escourou), de Rampieux (Lac de la Ganne), de Monmarvès (retenue de la Nette), de Razac-d'Eymet et de Saint-Aubin-de-Cadelech (Lac de Mériçole), de Monfaucon (étang de Bazange), de Saint-Pierre-d'Eyraud (étang de Pradelou) et de Le Fleix (étangs de Peytavit).

Toutes ces zones sont susceptibles d'accueillir des herbiers de végétations aquatiques souvent patrimoniaux : les végétations aquatiques jouent un rôle très important dans le fonctionnement hydrologique des cours d'eau, dans l'épuration des eaux, mais aussi pour la faune puisqu'ils constituent autant de caches et de zones d'alimentation pour de nombreuses espèces aquatiques.

→ **Les zones humides du Bergeracois**

Les zones humides apparaissent notamment là où la nappe phréatique arrive près de la surface ou affleure, où lorsque des eaux peu profondes recouvrent les terres. Elles constituent un milieu naturel riche et varié permettant l'accueil d'espèces faunistiques d'intérêt patrimonial.

En France, trop souvent, le rôle multifonctionnel et l'interdépendance des zones humides ont été constatés et compris après leur destruction. D'une manière générale, les incidences socio-économiques et écologiques provoquées par la disparition ou la dégradation de ces milieux vont de l'amplification catastrophique des crues à l'érosion accélérée du littoral ou des berges, en passant par l'altération de la qualité de l'eau. La démonstration de l'intérêt écologique, économique et sociologique de la conservation des zones humides conduit maintenant à leur conférer un statut d'infrastructure naturelle pour tenter de faire reconnaître le double bénéfice fonctionnel et patrimonial qu'elles nous fournissent (Source : SOeS, ex IFEN).



Herbiers aquatiques des eaux courantes dominés par la Callitriche obtusangula ©Biotope



En lien avec leurs caractéristiques intrinsèques, les zones humides remplissent de multiples fonctions d'ordre environnemental :

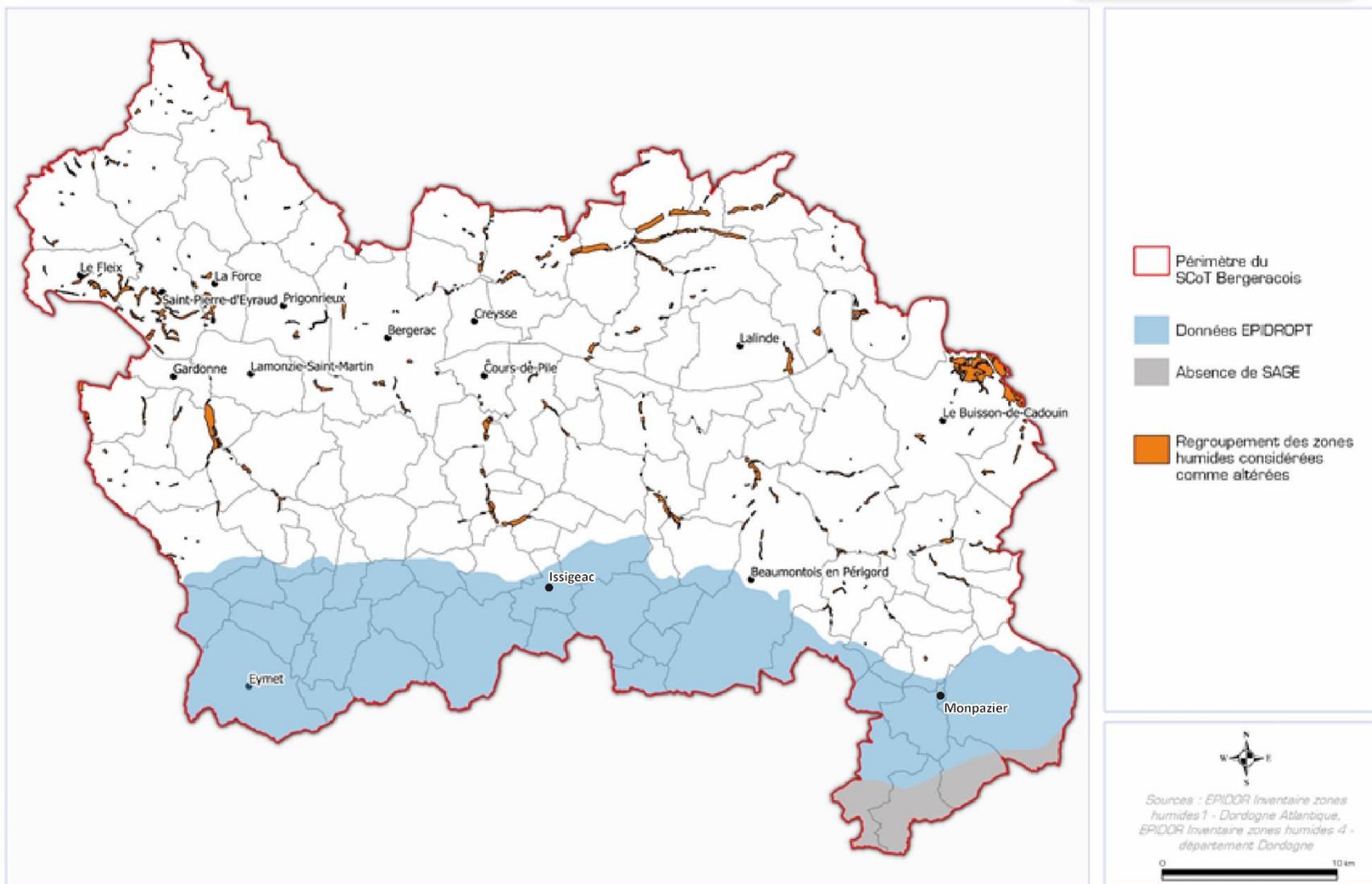
- Ecrêtement des crues et soutien à d'étiage : les zones humides atténuent et décalent les pics de crue en ralentissant et en stockant. Elles déstockent ensuite progressivement les eaux, permettant ainsi la recharge des nappes et le soutien d'étiage.
- Epuration naturelle : les zones humides jouent le rôle de filtres qui retiennent et transforment les polluants organiques (dénitrification) ainsi que les métaux lourds dans certains cas, et stabilisent les sédiments. Elles contribuent ainsi à l'atteinte du bon état écologique des eaux.
- Milieu de forte biodiversité : de par l'interface milieu terrestre / milieu aquatique qu'elles forment, les zones humides constituent des habitats de choix pour de nombreuses espèces animales et végétales.
- Valeurs touristiques, culturelles, patrimoniales et éducatives : les zones humides sont le support de nombreux loisirs (chasse, pêche, randonnée...) et offrent une valeur paysagère contribuant à l'attractivité du territoire.

L'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne (EPIDOR) a mené une étude visant la cartographie des zones humides à l'échelle des territoires qu'il couvre. Les informations cartographiques fournies représentent une source intéressante pour appréhender les zones humides tant du point de vue de leur variété que de leur spatialisation. Avec une précision de 1/50 000, ces cartographies recensent et localisent les zones humides fonctionnelles qui sont aisément reconnaissables. Elles mettent également en lumière les zones humides qui ont été transformées (drainage, aménagement) et dont les caractéristiques n'apparaissent plus de façon évidente, mais qui pourraient retrouver leurs fonctionnalités (cf. cartes ci-dessous).

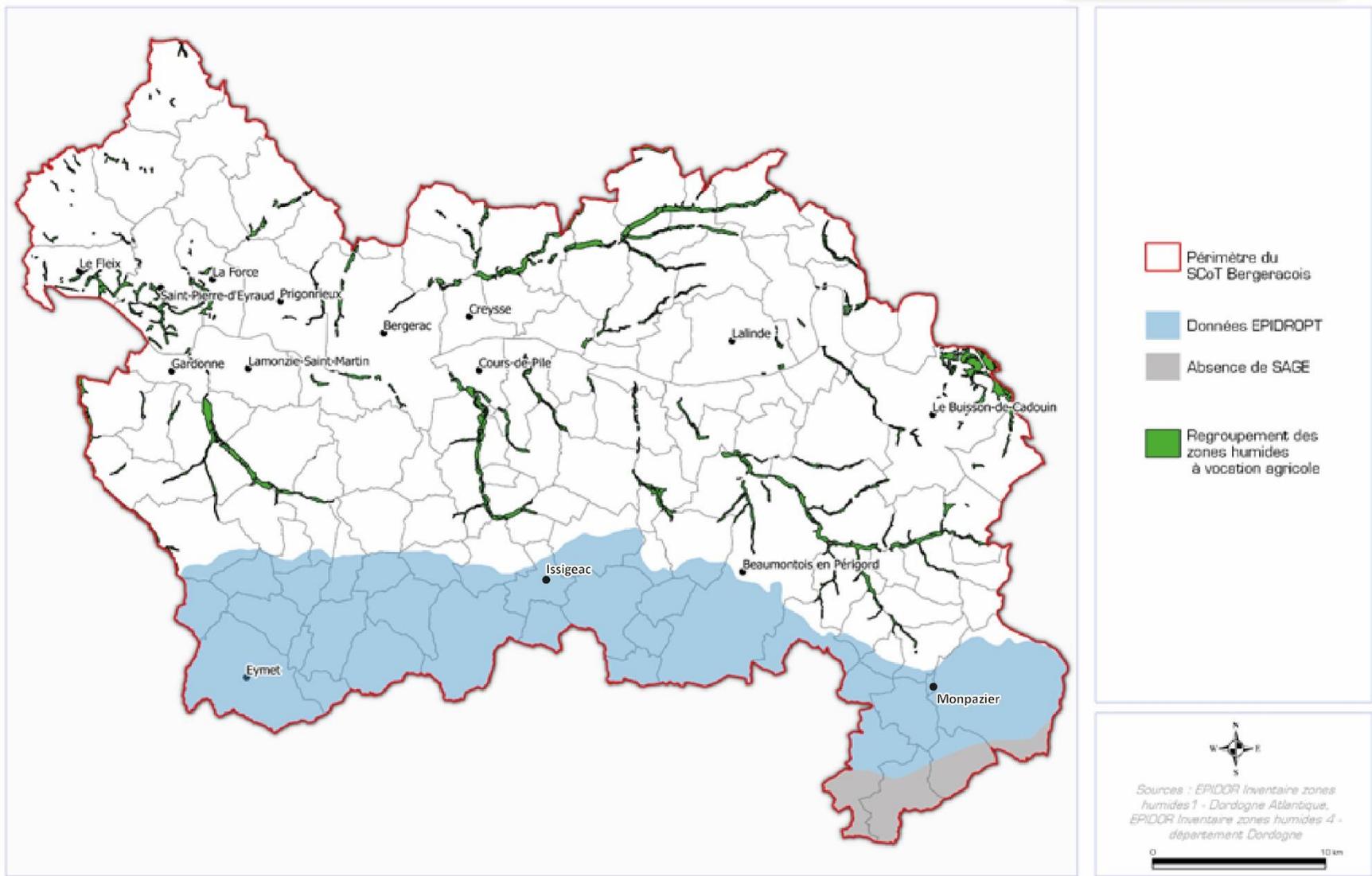


Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

Bassin versant de la Dordogne : Zones à Dominante Humide,
Inventaires au 1/50000e de 2011

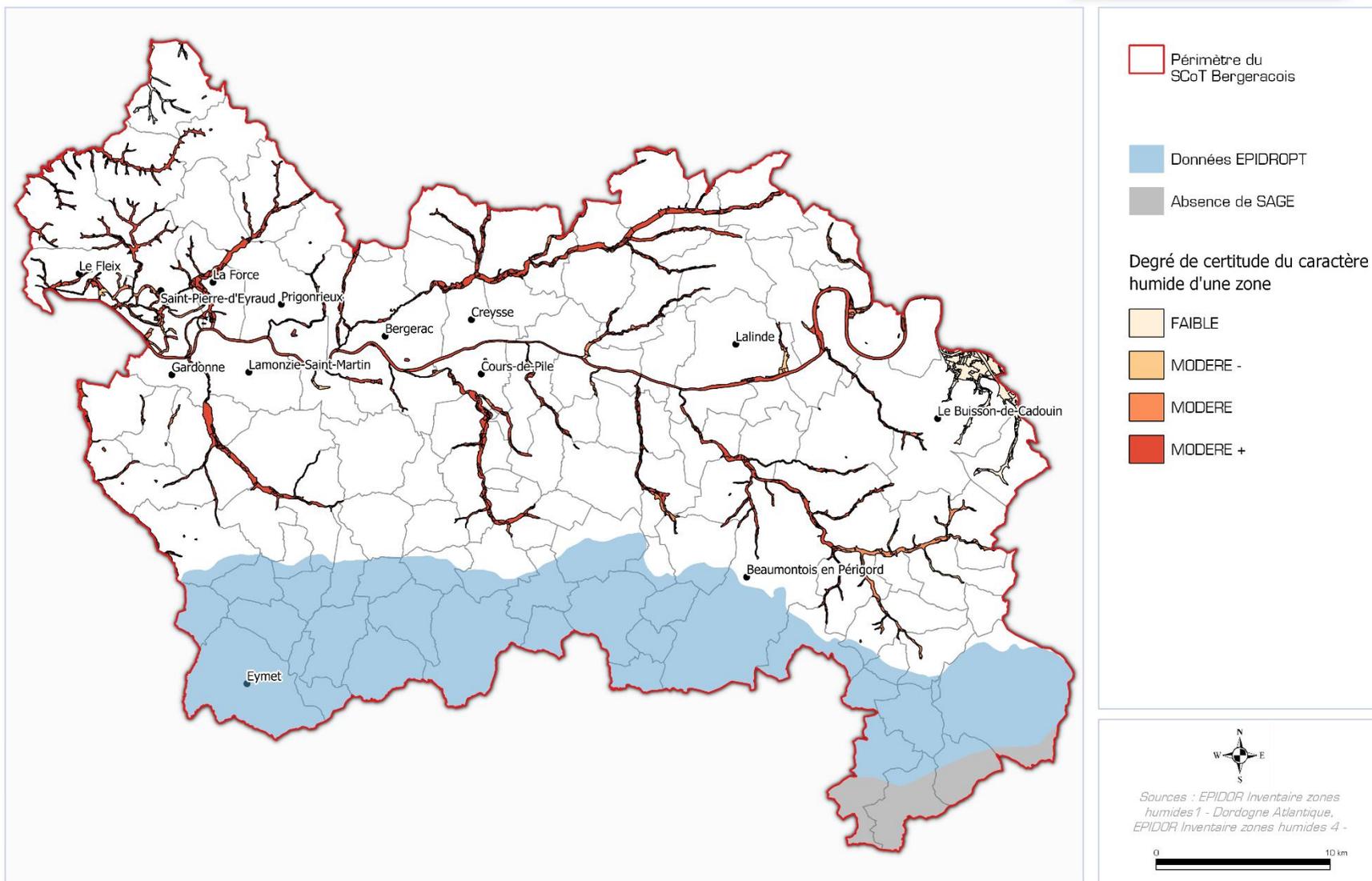


Bassin versant de la Dordogne : Zones à Dominante Humide,
Inventaires au 1/500000e de 2011



Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

Bassin versant de la Dordogne : Zones à Dominante Humide,
Inventaires au 1/50000e de 2011



Les zones humides sont de nature variée sur le territoire du SCoT : cultures, prairies humides, boisements artificiels, ripisylves, plans d'eau... Près de trois quarts des zones humides du Bergeracois sont représentées par trois types de milieux principaux : les boisements humides (environ 22% de la surface totale en zones humides), les prairies humides (près de 30%) et les terres arables (presque 23%). Le reste des surfaces concernent des boisements artificiels, des plantations d'arbres, des zones artificialisées, des plans d'eau ou encore des zones bâties. Les zones humides sont majoritairement présentes sur la partie centrale et Nord du territoire, le long des cours d'eau, notamment dans la forêt du Landais justifiant la forte proportion de boisements alluviaux, mais aussi dans la plaine alluviale de la Dordogne et dans les vallées de ses affluents.

On retrouve également des milieux humides dans la partie Sud, le long du Dropt, de ses affluents et des affluents de la Lède (source : ZNIEFF).

Les prairies humides sont disséminées sur l'ensemble du territoire, notamment le long des cours d'eau. Elles se trouvent généralement en fond de vallée. Il s'agit de milieux en régression notamment du fait de leur faible productivité agricole. Leur valeur écologique est cependant très élevée.

La ripisylve ou forêt dite « alluviale » borde quant à elle les cours d'eau et notamment la rivière Dordogne. Les boisements alluviaux sont des habitats prioritaires au sens de la Directive Faune-Flore-Habitats. Il s'agit d'habitats d'intérêt écologique majeur à plusieurs titres ; rôle épurateur et écrêteur des crues, maintien des berges, habitat mais aussi corridor de déplacement pour de nombreuses espèces patrimoniales dont les rares et menacés mammifères semi-aquatiques que sont la Loutre d'Europe et le Vison d'Europe, zone tampon entre milieux aquatiques et terrestres où se croisent de nombreuses espèces (notion d'écotone).

Sur le bassin versant du Dropt, en particulier, les zones humides les plus couramment identifiées sont (données EPIDROPT) :

- Les prairies humides qui se développent sur les terrasses alluviales humides, à proximité de cours d'eau lents, ou à l'occasion de replats détrempés parfois parcourus par des ruisseaux. Les prairies les plus humides sont souvent des plus intéressantes pour la faune et pour la flore.
- Les plans d'eau : cette catégorie comprend les étangs, les bassins ornementaux et de loisirs et les carrières en eau.
- La mare qui est une étendue d'eau à renouvellement généralement limité, de taille variable et de 5 000 m² au maximum. De formation naturelle ou anthropique, elle se trouve dans des dépressions imperméables, en contextes rural, périurbain voire urbain.
- La forêt alluviale qui est un écosystème forestier naturel installé sur des alluvions fluviales ou lacustres modernes, soumis à l'influence des crues du cours d'eau (inondation, érosion) et où la nappe phréatique est présente à faible profondeur.



Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

Par leur richesse écologique, leur rôle d'infrastructure naturelle et paysagère, les zones humides sont des espaces à fort enjeux écologique, économique et social. La mise en œuvre du SCOT doit ainsi permettre leur pérennité à long terme. Cela appelle à :

- Préserver physiquement les zones humides,
- Appliquer des modalités d'aménagement qui ne portent pas atteinte à leur bon fonctionnement (gestion des eaux résiduaires urbaines et pluviales, maîtrise des pollutions diffuses...).

Au sein des milieux aquatiques et humides on retrouve plusieurs habitats emblématiques, présentés ci-après.



Les ripisylves ou forêts alluviales ou encore forêts riveraines :

Ces formations végétales humides se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau situés dans la zone frontière entre l'eau et la terre (écotones). Les sols y sont inondés périodiquement, soit par des crues hiverno-printanières de régime océanique, soit par des remontées de la nappe phréatique ; dans tous les cas, cependant, le rabattement plus ou moins important de la nappe en période estivale permet le développement, au-dessus de l'horizon réduit du gley, d'une couche suffisamment aérée qui favorise une forte activité biologique et une bonne nitrification (hydromull).

Elles sont constituées de peuplements particuliers en raison de la présence d'eau sur des périodes plus ou moins longues : saules, aulnes, frênes en bordure, érables et ormes en hauteur, chênes pédonculés et charmes sur le haut des berges. L'Aulne permet par exemple le maintien des berges grâce à son puissant système racinaire. Les Aulnaies Frênaies se forment sur des sols lourds riches en dépôt alluviaux de limons et d'argile.

Ces habitats sont de multiples niches écologiques : alimentation et refuge pour les oiseaux et les mammifères (loutres, chiroptères), insectes et crustacés. En particulier, cet habitat linéaire offre des zones de chasse et de couloirs de déplacement privilégiés pour les chiroptères. Les ripisylves jouent ainsi un rôle de corridor biologique et constituent des voies de circulation assurant la continuité avec d'autres milieux. Les boisements assurent le maintien d'un milieu ombragé limitant l'évaporation de l'eau, la capacité de l'épuration du système racinaire participe à la lutte contre les pollutions et au maintien de la qualité de l'eau. Elle limite aussi l'érosion des berges, fixe et stabilise les berges, réduit les risques de crue.

- **Les boisements alluviaux à bois tendre de type « aulnaie-frênaie » (91E0)**

Ces forêts sont marquées par la présence d'espèces hygrophiles (aulnes, saules, peupliers, frênes). L'humidité (stations inondées régulièrement par les crues ou les remontées de nappe) et la fertilité du sol sont propices aux essences à croissance rapide (bois tendre, lianes) et favorisent un sous-bois luxuriant d'architecture complexe et multi stratifiée. Ces formations se retrouvent le long de l'axe fluvial de la vallée de la Dordogne et des affluents. Elles se situent au niveau des levées alluvionnaires, autour des bras morts et des chenaux de crue. Les forêts alluviales du bassin de la Dordogne constituent un enjeu patrimonial.

- **Les boisements alluviaux à bois dur de type « chênaie-ormiaie » (91F0)**

Les forêts alluviales de type « chênaie-ormiaie » sont des formations boisées alluviales principalement situées sur les basses terrasses alluviales plus ou moins inondables ou en cordons plus ou moins étroits des berges de la Dordogne. Installés sur des sols profonds et évolués, ils constituent le stade de maturation sylvogénétique le plus abouti des formations alluviales, découlant directement des aulnaies-frênaies, saulaies (91E0). Le caractère fondamental de ces milieux est lié à la dynamique de la rivière qui modèle la morphologie du terrain, dépose des matériaux, alimente en eau et nutriments (surtout azote) et joue ainsi sur l'activité du sol et la productivité.

Sont regroupés, dans cet habitat élémentaire, un ensemble de groupements caractérisés par leur stade évolutif dans le processus de maturation sylvogénétique et donc par la proportion d'espèces pionnières qui se répartissent à différents niveaux d'inondabilité le long de la Dordogne.



Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

On peut ainsi distinguer :

- Des forêts alluviales post-pionnières constituant des stades intermédiaires entre les forêts pionnières à bois tendre (saulaies, peupleraies) et les boisements matures à bois dur (frênaie-charmaie ou chênaie-frênaie), avec parmi eux et selon le niveau d'inondabilité et les types de formations à bois tendre dont elles dérivent :
 - o Des boisements post-pionniers fortement inondables de bas niveau topographique à aulnes, saules ;
 - o Des boisements post-pionniers moyennement inondables à peupliers et frênes ;
- Des forêts alluviales matures à bois durs, dérivant des boisements post-pionniers précédents et déclinés, selon leur richesse dendrologique et leur niveau d'inondabilité en :
 - o Des boisements matures régulièrement inondés à forte richesse dendrologique, à frênes, chênes et peupliers et caractérisés par l'absence de l'Erable negundo ;
 - o Des boisements matures, rarement inondés à Chêne pédonculé dominant.

L'état global de conservation de cet habitat est moyennement préoccupant. S'il reste correct d'un point de vue de la répartition, il est progressivement impacté par une maturation générale des boisements alluviaux (perte de dynamique du cours d'eau, aménagements, rudéralisation, invasives...).

Les habitats les plus typiques se répartissent essentiellement en amont du barrage de Mauzac, puis de manière éparse jusqu'en Gironde où ils disparaissent avec l'endiguement des berges (disparition des terrasses alluviales).



Les prairies humides :

Les prairies humides, au sens large, forment un ensemble diversifié de milieux sous la dépendance plus ou moins étroite de l'eau, et leurs végétaux constituants sont adaptés à une humidité variable. Elles sont localisées en règle générale à proximité ou en périphérie de zones humides dominées par des habitats aquatiques ou amphibies : vallée alluviale, plaine inondable, suintements de pente, abords de sources, marge des cours d'eau, rives d'étangs...

En fonction du régime hydrique, de la richesse du sol en nutriments et de l'utilisation qui en est faite par l'Homme, 3 grands types se distinguent :

- les prairies humides eutrophes se développent sur des sols temporairement humides mais correctement oxygénés et à bonne activité biologique ; elles sont souvent fertilisées pour accroître leur productivité et sont généralement exploitées par la fauche ou le pâturage ;
- la mégaphorbiaie marécageuse occupe des stations humides à très humides mais à bon recyclage des éléments nutritifs et sur des sols naturellement fertiles à très fertiles ; contrairement aux prairies, elle ne fait pas l'objet d'une exploitation et se présente souvent comme un stade transitoire de retour vers la forêt humide potentielle si l'abandon se poursuit ;
- la moliniaie se développe sur des sols présentant une nappe fluctuant à faible profondeur : l'oxygénation peut y être déficiente pendant une partie de l'année, le recyclage de la matière organique mauvais, celle-ci tendant alors à s'accumuler pour constituer un sol para-tourbeux ou franchement tourbeux. La disponibilité en nutriments pour les végétaux y est réduite et les conditions sont oligotrophes à mésotrophes : il s'agit de prairies maigres.

Les prairies humides sont des terrains de chasse privilégiés pour les chauves-souris et les odonates (libellules). Des insectes s'y reproduisent aussi. De très nombreux oiseaux migrateurs (limicoles et échassiers notamment) y trouvent repos et nourriture lors de leurs haltes. Le cortège floristique des prairies humides comporte notamment la *Fritillaria meleagris* ou Fritillaire pintade, la *Bellevalia romana* ou Jacinthe romaine, le *Narcissus pseudonarcissus* ou Jonquille des bois, le *Narcissus poeticus* ou Narcisse des poètes.

Les principales menaces qui pèsent sur ces milieux sont le drainage et la mise en culture des prairies humides, l'abandon des pratiques culturales (fauche extensive, pâturage) et l'urbanisation.



Zoom sur une espèce patrimoniale des prairies humides : la Fritillaire pintade

Plusieurs stations de Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*), espèce protégée au niveau régional, espèce déterminante de ZNIEFF, sont connues sur le territoire :

- le long du corridor de La Conne, sur les communes de Bergerac, Saint-Nexans et Cours-de-Pile (stations en bon état et accueillant des effectifs très importants - au total plus de 5 000 pieds -), (ETEN Environnement, 2010).
- sur la Vallée de la Gardonnette, la Vallée de la Bourneque, etc.

La Fritillaire pintade est une plante à bulbe de la famille des Liliacées qui fleurit au début du printemps, de mars à mai. Ses fleurs, en forme de tulipe, sont penchées (en cloche), de couleur rose-pourpre panachées en damier régulier. L'espèce se développe dans les zones humides : prairies humides, ou sous-bois humides. Cette espèce est considérée comme assez rare en Dordogne et est fortement menacée à cause de la disparition de son habitat (drainage, mise en culture, urbanisation, fertilisation...). Les stations identifiées et la préservation de ses milieux constituent donc un enjeu fort.



Fritillaire pintade ©Biotope

• Les mégaphorbiaies (6430) :

Les mégaphorbiaies sont des végétations vivaces denses et hautes (1 à 1,5 mètre), caractérisées par de grandes plantes herbacées luxuriantes. Elles s'installent sur des sols soumis à inondations périodiques et présentant une bonne richesse en nutriments (sols alluviaux, bas-fonds de parcelles). Les mégaphorbiaies occupent un niveau topographique légèrement supérieur à celui des roselières, sur des zones subissant une période d'assec plus prolongée, ce qui permet une minéralisation des vases et la mise à disposition d'une bonne réserve en matières nutritives. Elles constituent souvent des habitats mixtes avec les communautés adjacentes (roselières, cariçaies, prairies, etc.). Elles peuvent également se développer en situation secondaire, par recolonisation de prairies humides abandonnées. Les mégaphorbiaies forment souvent des communautés linéaires le long des cours d'eau, des fossés, des haies, des allées forestières, mais elles peuvent également occuper des surfaces plus conséquentes, notamment en situation de marais ou sous les plantations de peupliers. Leur intérêt patrimonial est fort.



Les îlots et les herbiers aquatiques :

Ces milieux se forment au niveau d'un ralentissement du courant de la rivière, qui favorise les stationnements. Ils sont intéressants vis-à-vis de l'avifaune (Balbuzard pêcheur, Butor étoilé, etc.), notamment pour les oiseaux d'eau en phase migratoire et en hivernage. On y retrouve des ripisylves résiduelles (aulnaies-frênaies), des mégaphorbiaies et des herbiers à renoncules.

Ces derniers se rencontrent dans les chenaux principaux ou dans les bras secondaires des cours d'eau assez larges. L'habitat se caractérise par des eaux peu courantes à courantes, eutrophes, à pH neutre ou basique. Les herbiers de Renoncule flottante (*Ranunculus fluitans*) s'installent en eau peu profonde.

Normalement ces groupements sont assez stables car ils sont régulés par le cycle hydrologique annuel. Cependant, des variations interannuelles peuvent exister. De nombreuses espèces profitent des radeaux flottants de Renoncules flottantes, notamment pour s'y reproduire (poissons, libellules, oiseaux, etc.). De plus, les radeaux de renoncules participent à l'oxygénation de l'eau et à sa purification. On trouve aussi *Najas marina* ou Naïade majeure et *Vallisneria spiralis* ou Vallisnérie.



Les eaux courantes :

Les eaux courantes comprennent les ruisselets, ruisseaux, rivières et fleuves. Il s'agit d'écosystèmes où l'eau est en mouvement plus ou moins rapide en fonction du débit, de la déclivité - c'est-à-dire du relief -, de la surface de friction et de la rugosité du fond du cours d'eau. Ces milieux accueillent de nombreuses espèces de poissons dont l'Anguille européenne, la Truite de rivière, le Brochet, le Barbeau fluviatile, le Toxostome, etc. On peut également y observer le Canard colvert et la Sarcelle d'hiver. Les milieux périphériques peuvent aussi accueillir des espèces d'oiseaux dont l'Hirondelle de rivage, le Martin-pêcheur d'Europe, le Râle d'eau, le Chevalier guignette, la Bouscarle de Cetti, ... On y retrouve également des espèces floristiques comme la Lindernie rampante (*Lindernia palustris*). Les rivières sont aussi le milieu de prédilection de certains cortèges de libellules et d'insectes aquatiques inféodés aux eaux courantes, tels les éphémères, trichoptères et certains diptères particulièrement bien adaptés aux forts courants (aplatissement dorso-ventral, fuselage du corps et des ailes, ventouse et système d'accroche aux rochers efficace ...).

La Dordogne accueille par ailleurs des frayères potentielles à *Acipenser sturio* (Esturgeon européen). Les sites identifiés offrent une capacité d'accueil suffisante pour le déroulement de sa reproduction. L'identification est basée sur les caractéristiques physiques nécessaires à la reproduction et au bon développement des œufs (substrats, vitesse de courant, profondeur...), la reconnaissance historique de manifestations pré-nuptiales constatées sur les lieux, la localisation historique d'une importante zone de pêche à esturgeons permettant d'apprécier un regroupement important d'adultes. L'Esturgeon européen est un poisson migrateur amphihalin potamotoque, en danger d'extinction, dont la population du bassin Gironde-Garonne-Dordogne semble être la seule encore en fonctionnement. Les facteurs les plus importants pour la conservation des frayères sont la nature du substrat, la vitesse des courants et la bathymétrie.

On trouve également les espèces de poissons suivantes : la Lamproie de rivière, la Lamproie marine, la Grande alose, le Saumon atlantique, la bouvière, etc.

Sur les bords de la Dordogne, on retrouve la Gratiolle officinale (*Gratiola officinalis*) et la Pulicaire annuelle (*Pulicaria vulgaris*). On peut aussi y observer la Cordulie splendide, l'Agrion de Mercure, le Gomphe de Graslin et la Cordulie à corps fin. Enfin, on peut y trouver de la Cistude d'Europe.



Zoom sur une espèce patrimoniale des milieux aquatiques courants : la Vallisnérie en spirale

La Vallisnérie en spirale (*Vallisneria spiralis*) est une espèce protégée au niveau régional, espèce déterminante de ZNIEFF et rare en Dordogne. Elle est présente en aval du territoire du SCoT : des stations ont été recensées entre les communes de Lamothe-Montravel (24), et Sainte Florence (33) à respectivement 20 km et 35 km à l'Ouest du Fleix sur la Dordogne.

La Vallisnérie en spirale est formée de longues feuilles rubanées, submergées, partant de la souche, et denticulées vers le sommet. Elle fleurit de Juillet à Octobre. L'espèce se développe dans les zones d'eau faiblement courantes (lentiques) de faible profondeur sur substrat vaseux. Elles forment des herbiers assez denses. Cette espèce est considérée comme rare en Dordogne et elle est menacée notamment par la disparition de son habitat due à la pollution des eaux et l'eutrophisation. Les stations identifiées constituent donc un enjeu fort.



Vallisnérie en spirale ©Biotope

• La végétation des eaux

courantes à renoncules (3260) :

Cet habitat englobe toutes les communautés fluviatiles des eaux plus ou moins courantes, avec ou sans renoncules ainsi que les groupements de bryophytes aquatiques.

Les communautés végétales observées sur la vallée de la Dordogne appartiennent à l'alliance du Batrachion fluitantis (Neuhaüs 1959). Elles sont typiques des eaux méso-eutrophes à eutrophes et se répartissent selon des strates différenciées au sein de la masse d'eau.

Deux variantes se distinguent :

- une variante méso-eutrophe typique des zones amont de cours d'eau importants. Il s'agit d'une formation de typicité moyenne, limitée dans ses formes appauvries à la présence de la Fausse renoncule flottante (*Ranunculus penicillatus* subsp. *penicillatus*). Elle est parfois accompagnée du Potamot perfolié (*Potamogeton perfoliatus*), du Myriophylle en épis (*Myriophyllum spicatum*) et/ou du Cératophylle immergé (*Ceratophyllum demersum*) dans les secteurs les moins courants en marge du lit mineur,
 - une variante eutrophe typique des grands cours d'eau d'aval. Elle est notamment caractérisée par le Potamot noueux (*Potamogeton nodosus*) ainsi que la Renoncule flottante (*Ranunculus fluitans*) qui est parfois la seule espèce à se développer.
- Les variantes les plus eutrophes de cet habitat caractérisées par la présence de *Ranunculus fluitans* et *Potamogeton nodosus* se situent principalement en aval de Bergerac.

Cet habitat est bien représenté sur la Dordogne dans les secteurs courants, peu profonds, avec un lit de graviers.



Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

Les communautés végétales les plus diversifiées, composées notamment de la Fausse Renoncule en pinceau (*Ranunculus penicillatus*), du Potamot perfolié et du Cératophylle immergé, sont principalement présentes aux abords de certaines couasnes, le cours principal du cours d'eau étant dominé par des herbiers rhéophiles à Fausse Renoncule en pinceau.

Ces communautés aquatiques sont relativement stables et peuvent être rajeunies par les remaniements du substrat lors des crues.

Ces herbiers colonisent les radiers. Ce sont des refuges très appréciés par les poissons car les jeunes stades y bénéficient d'une relative protection contre leurs prédateurs.

Ces communautés végétales sont globalement composées d'espèces relativement communes et ont de ce fait une valeur patrimoniale plutôt faible. Néanmoins, la rareté des plantes aquatiques rencontrées à l'échelle de la région Aquitaine n'est pas bien connue à ce jour. Le niveau de patrimonialité des herbiers aquatiques des eaux courantes est ainsi susceptible d'évoluer au fur et à mesure de la progression des connaissances.



Les eaux stagnantes/calmes :

Par opposition aux eaux courantes, les eaux calmes (ou stagnantes, ou dormantes) sont caractérisées par un écoulement nul ou très faible et une rétention plus ou moins longue dans des systèmes semi fermés ; du fait de ce « piégeage » temporaire, elles présentent une certaine autonomie vis-à-vis du bassin versant et favorisent par là même le stockage et/ou le recyclage de la matière organique et des éléments nutritifs. La typologie principale de ces milieux s'appuie avant tout sur leur taille et leur morphologie ; parmi les types classiquement retenus, seuls les suivants sont présents dans la région : les mares, de petite taille et peu profondes, les étangs, plus grands et plus profonds mais pas suffisamment pour posséder la stratification thermique (alternance de couches froides et chaudes) typique des lacs, les réservoirs ou lacs de barrages, avec généralement un marnage des eaux important, les bras morts abandonnés et les fossés et canaux des marais (ces derniers présentant un léger courant qui les situe aux frontières entre les eaux dormantes et les eaux courantes). Les étangs de carrières et gravières abandonnées, les bassins de décantation des autoroutes et les mares DFCI (Défense Contre les Incendies) constituent d'autres types, d'origine entièrement anthropique, mais qui peuvent, sous certaines conditions, revêtir une grande importance biologique.

Les gravières, par exemple, présentent un intérêt élevé pour le stationnement hivernal ou les haltes migratoires d'oiseaux d'eau et limicoles. On peut y trouver le Fuligule milouin et le moineau friquet, mais aussi la Guifette moustac, le Plongeon imbrin, l'Echasse blanche, le Chevalier sylvain, ... Une plante très rare et protégée en Aquitaine se développe également sur les rives en pente douce de la carrière de Gueylarde : le *Lotus angustissimus*.

Les plans d'eau présentent aussi un intérêt élevé pour l'hivernage de divers oiseaux d'eau ou les haltes migratoires de nombreuses espèces de limicoles. Divers rapaces fréquentent également les plans d'eau en migration (Milan royal, Balbuzard pêcheur, Busard Saint-Martin). On peut aussi y trouver le Goéland pontique, l'Aigrette garzette, le Martin-pêcheur d'Europe, le Plongeon arctique, la Mouette rieuse et le Cygne tuberculé.

- **Les gazons amphibies oligotrophes à mésotrophes (3130) :**

Cet habitat regroupe des gazons amphibies constitués de petits joncs ou souchets. Ce sont des plantes vivaces et annuelle. Ces communautés se développent sur des atterrissements, queues d'îlots ou bordures de bras morts, en pente douce et rives calmes, sur substrats relativement fins.

Leur position basale sur les atterrissements (au plus proche de l'eau) leur confère une phénologie tardive (floraison fin d'été) voire une reproduction végétative amphibie pour les communautés vivaces.

Cet habitat comprend deux groupements principaux qui se différencient principalement par leur physiologie annuelle ou pérenne :

- Des communautés pionnières riches en annuelles, hygrophiles à mésohygrophiles, des sols exondés ou humides, oligotrophes à méso-eutrophes (classe des *Juncetea bufonii*) ;
- Des communautés vivaces rases et amphibies, des bordures de plans d'eau (ou bras morts), plutôt oligotrophes (classe des *Isoëto lacustris - Littorelletea uniflorae*) ;



Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

Cet habitat est instable, composé de plantes « à éclipse » (*Nanocyperion flavescens*), pouvant disparaître (parfois plusieurs années) et réapparaître en fonction des conditions climatiques lors de l'émergence. Le développement de ces formations est fugace car rapidement envahi par les espèces des Bidentetea (3270) qui les recouvrent ou supplantent par les groupements palustres vivaces.

Leur caractère « éclipse » en fait des groupements fortement dépendant de conditions particulières pour s'exprimer pleinement et particulièrement sensibles à l'eutrophisation. Peu fréquents en raison de l'absence de conditions d'implantation satisfaisantes, ces groupements sont de grand intérêt patrimonial en raison de leur typicité, leur rareté et la présence d'espèces patrimoniales ou rares.

On y retrouve la Pulicaire annuelle ou Herbe de Saint-Roch (*Pulicaria vulgaris*) et la Lindernie rampante (*Lindernia palustris*).

- **Les végétations des eaux douces stagnantes (ou à courant faible) du Parvopotamion et du Lemnion minoris (3150) :**

Cet habitat se développe dans des eaux stagnantes ou faiblement courantes assez profondes.

Sur le site de la Dordogne, il a été observé dans des couasnes (bras morts) ainsi que dans des zones lentiques en bordure du lit mineur dans les secteurs aval de la rivière.

La végétation vivace qui s'y développe est essentiellement constituée d'hydrophytes enracinés (potamots et myriophylles) qui affectionnent les eaux à tendance eutrophe. Elle forme souvent des herbiers très recouvants, submergés ou flottants et la plupart du temps paucispécifiques (pauvres en espèces).

La variabilité de cet habitat est conditionnée par l'éclairement, la topographie, la nature des sédiments ou encore le degré de trophie des eaux.

Les communautés végétales du Potamion pectinati (Koch 1926) Libbert 1931 sont présentes dans plusieurs bras morts à courant lent à très lent sur le site de la Dordogne en Aquitaine.

L'intérêt patrimonial est fort. Outre le fait que cet habitat revêt une grande importance pour la reproduction et le gîte des amphibiens, des poissons et des insectes aquatiques (notamment dans ses formes à végétaux immergés), il faut souligner que la diversité des formes d'herbiers rencontrée augmente d'autant son intérêt patrimonial.

La présence de plantes d'intérêt patrimonial, ou rares, comme le Potamot perfolié, la Petite naïade et le Myriophylle verticillé au sein des peuplements vient encore renforcer cet intérêt.



Zoom sur une espèce patrimoniale des milieux aquatiques stagnants : le Potamot coloré

Le Potamot coloré (*Potamogeton coloratus*) est une espèce protégée au niveau régional, espèce déterminante de ZNIEFF en Dordogne. Elle est présente sur le territoire du SCoT (information du Conservatoire national botanique Sud-Atlantique).

Le Potamot coloré est une espèce aquatique dont les feuilles émergées sont ovales, arrondies, translucides et en cœur à la base. Elle fleurit de Juillet à Septembre. L'inflorescence est constituée d'un épi verdâtre cylindrique et compact (de 2 à 4 cm). L'espèce se développe dans les zones des eaux stagnantes (fossés, étangs), pauvres en éléments nutritifs. Cette espèce est considérée comme rare en Dordogne et elle est menacée notamment par la disparition de son habitat due à la pollution des eaux et l'eutrophisation. Les stations identifiées constituent donc un enjeu fort.



Potamot coloré ©Biotope



La végétation des grèves alluviales (3270)

Cet habitat aimant la lumière s'observe pendant l'étiage de la Dordogne sur les grèves de galets et de sable. Il s'installe préférentiellement sur les marges des dépôts alluviaux de la Dordogne, il est observé par exemple sur les marges des îles et des atterrissements de la Dordogne. Il est constitué d'espèces annuelles.

Cet habitat comprend deux groupements principaux qui se différencient principalement selon la nature du substrat :

- des communautés propres à l'alliance du *Bidention tripatitae* sur sols limono-argileux ou vaseux,
- des communautés propres à l'alliance du *Chenopodium rubri*, sur sols inondables sablo-graveleux.

La végétation vivace est dominée par des espèces à port étalé (*Corrigiole des rives/Corrigiola litoralis*, *Digitaire sanguine/Digitaria sanguinalis*, *Pourpier maraîcher/Portulaca oleracea*...).

Sur la Dordogne, en présence d'un régime hydrologique « artificialisé » (type « éclusées »), les groupements s'adaptent à des variations particulières et caricaturales du débit. Si le niveau baisse progressivement durant l'été, les variations journalières ne permettent pas à la végétation de bien se développer, laissant toujours apparaître une bande non végétalisée plus ou moins large en contact avec la Dordogne, et repoussant plus tardivement la période de floraison de certaines espèces. En fin d'été, les groupements annuels en contact avec la Dordogne sont rapidement détruits suite aux lâchers de barrage. Par ailleurs, l'absence de crues morphogènes (peu de mouvements de matériaux et renouvellement des surfaces limité en puissance) semble en accélérer le processus de maturation et d'évolution vers le milieu forestier.

Ces habitats présentent un intérêt patrimonial fort. On y retrouve *Pulicaria vulgaris*.

Zoom sur une espèce patrimoniale des milieux humides (zones exondées) et des fossés : la Renoncule à feuilles d'Ophioglosse

La Renoncule à feuilles d'Ophioglosse (*Ranunculus ophioglossifolius*) bénéficie d'une protection nationale et a le statut d'espèce déterminante : sa présence justifie la création de ZNIEFF. Elle est présente sur le territoire du SCoT (espèce non localisée précisément mais issue de la consultation du Conservatoire national botanique Sud-Atlantique). L'espèce possède des feuilles glabres, entières ou légèrement dentées. Ses feuilles inférieures sont longuement pétiolées, ovales en cœur alors que les moyennes sont ovales, et les supérieures en forme de lance. Les fleurs sont petites, jaune pâle, longuement pédonculées. Les fruits (akènes) sont à bec très court et tuberculeux (présentant des petites irrégularités). Cette espèce est considérée comme rare en Dordogne. Elle est plus globalement menacée par la dégradation / destruction des zones humides (drainage, abaissement des plans d'eau, pollutions diverses).



Renoncule à feuilles d'Ophioglosse ©Biotope



Les tourbières et les marais :

D'une manière générale, les tourbières sont des zones humides qui produisent et accumulent de la tourbe. Elles peuvent se former par paludification ou par atterrissement. L'approvisionnement en eau peut provenir des précipitations, d'inondations, de sources, de percolation ou de l'humidité atmosphérique.

On distingue essentiellement 2 types de tourbières :

⇒ Les tourbières basses (plates) liées à la présence d'une nappe d'eau permanente,

⇒ Les tourbières hautes (bombées) liées à des précipitations importantes, une température moyenne basse, et dont la surface s'élève nettement au-dessus de l'eau.

Il existe aussi une série de tourbières intermédiaires suivant les stades d'évolution de celles-ci et les conditions stationnelles (climat, géologie, topographie, hydrologie) du milieu.

Les facteurs indispensables à la formation d'une tourbière sont :

⇒ Un bilan hydrique positif : lorsque les apports en eau sont supérieurs aux pertes (par évaporation, transpiration, écoulement, drainage),

⇒ L'asphyxie du sol : qui va entraîner une décomposition incomplète des végétaux,

⇒ Le froid et l'acidité du milieu : plus ils sont importants plus ils ralentissent la décomposition des végétaux.

Ce sont des habitats favorables à l'accueil des oiseaux (oiseaux d'eau, passereaux paludicoles, ciconidés) et des petits mammifères carnivores (Loutre d'Europe, Putois, Vison d'Europe). On note la présence de *Drosera rotundifolia* (Rossolis à feuilles rondes) dans les tourbières et de *Equisetum fluviatile* (Prêle des eaux) dans les marais. On peut aussi y observer l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), l'Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*) et l'Orchis incarnat (*Dactylorhiza incarnata*).



Drosera à feuilles rondes ©Biotope

Zoom sur une espèce patrimoniale des tourbières : la Drosera à feuilles rondes

La Droséra à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*) bénéficie d'un statut de protection nationale. Elle est d'autre part inscrite au Livre Rouge de la flore menacée de France. A proximité du territoire du SCoT, elle est connue à Saint-Vincent-de-Connezac, situé à une vingtaine de kilomètres au Nord de Saint-Géry.

La Droséra à feuilles rondes appartient à la famille des Droséracées. Elle fleurit de juin à septembre. Il s'agit d'une espèce carnivore de 6-20 cm en rosette de feuilles à limbe en forme de raquette de tennis et munies de poils rougeâtres collant pouvant piéger les insectes. Ses fleurs dressées au sommet d'un long pédoncule sont petites et blanches. Il s'agit d'une plante des zones tourbeuses acides s'installant généralement au sein des zones décapées des landes humides. Elle est considérée comme rare en Dordogne où elle est par ailleurs en régression.



Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

* *Paludification* : Apparition de groupements végétaux palustres ou tourbeux par apport et stagnation d'eau dans un milieu auparavant relativement sec.

** *Atterrissement* : Passage progressif d'un milieu aquatique vers un milieu plus terrestre par comblement, dû à la sédimentation minérale et à l'accumulation de débris végétaux.

- **Les sphaignes**

Les sphaignes sont des mousses d'un genre très particulier qui s'adaptent très bien aux contraintes du milieu (humidité et acidité) et contribuent même à les créer. La structure générale des sphaignes leur permet tout d'abord de retenir l'eau. Ce sont en quelques sortes de véritables éponges car leur capacité de rétention en eau est de l'ordre de 25 à 30 fois leur poids sec. Elles jouent un rôle de pompage entre la nappe phréatique et le sommet des coussinets. La tige fonctionne alors comme une lampe à pétrole et contribue à maintenir une hygrométrie élevée permanente. Les sphaignes modifient également le milieu en augmentant l'acidité de l'eau et en la rendant plus ou moins antiseptique.

- **Les roselières ou phragmitaie**

Ces milieux sont dominés par le phragmite (*Phragmites australis*). Ils bordent fréquemment les cours d'eau et les plans d'eau et forment des ceintures à l'intérieur des dépressions très humides. Ils sont majoritairement composés d'hélophytes, c'est-à-dire de plantes dont les parties aériennes (appareil végétatif et reproducteur) sont situées en grande partie hors de l'eau, persistant moins d'une année, tandis que les bourgeons d'hiver sont enfouis dans la vase et immergés dans l'eau. Ces formations abritent nids et couvées de nombreux oiseaux des marais et assurent une forte épuration des eaux.

- **Les communautés à grandes laïches ou cariçaies (les joncs et les carex)**

Ces végétaux communs des tourbières ont développé un système racinaire qui leur permet de rechercher les ressources nutritives dans un espace très étendu. Leurs racines pénètrent à plus d'un mètre de profondeur dans la tourbe ; leurs tiges souterraines (rhizomes) accumulent des réserves qui seront disponibles et utilisées dès le début de la croissance, l'année suivante. On retrouve par exemple *Carex pseudobrizoides*.

- **Les landes tourbeuses**

Ces landes sont caractérisées par :

⇒ Un assèchement de la tourbe en surface, qui se minéralise et devient plus friable,

⇒ Une sécheresse apparente en été,

⇒ Une érosion plus ou moins importante par les eaux de pluie,

⇒ Une diminution de l'importance des espèces végétales strictement inféodées aux tourbières au profit des sous-arbrisseaux de type éricacées (Callune fausse bruyère, Bruyère à quatre angles...).



□ Des milieux ouverts et semi-ouverts encore présents permettant l'expression d'une biodiversité en déclin

Les milieux ouverts et semi-ouverts englobent les ensembles façonnés ou délaissés par l'Homme au fur et à mesure des siècles : les zones sèches laissées en prairies naturelles ou semi-naturelles (friches), les coteaux calcaires non plantés de vignes et les pelouses calcaires. Ces milieux représentent un atout pour le territoire en termes de biodiversité remarquable.

Sur les plateaux au Nord et à l'Est, la forêt alterne avec les prairies et les cultures destinées à l'élevage tandis que le long de la rivière Dordogne et de ses affluents, ainsi que le long du Dropt, on retrouve de nombreux coteaux, pelouses et friches calcaires relictuels.

Ces milieux présentent différents stades d'évolutions de la pelouse à la fruticée. On y retrouve une avifaune variée et diverses espèces d'orchidées.

Associés aux milieux semi-ouverts, on trouve les fourrés, les fruticées et les landes arbustives. Il s'agit de formations arbustives denses pouvant se développer après une coupe forestière et en l'absence de gestion après abandon d'une zone ouverte. Une lande est une formation de sous-arbrisseaux allant de quelques dizaines de centimètres à environ 2 m. Les landes peuvent être plus ou moins humides (les landes tourbeuses et à Molinie sont associées aux milieux humides) et plus ou moins hautes mais elles sont généralement relictuelles et hautement patrimoniales. On les trouve le plus souvent sur substrat acide.

Au sein des milieux ouverts et semi-ouverts on retrouve plusieurs habitats emblématiques.



Pelouse sèche (source : CEN d'Aquitaine)



Coteaux silicicoles avec prairies mésophiles :

Ces milieux abritent des organismes silicicoles qui poussent, croissent, sur des sols siliceux ; ils sont synonymes de calcifuge, c'est à dire détestant les milieux calcaires. On y retrouve notamment le *Cistus salvifolius* ou Ciste à feuilles de sauge, *Dianthus armeria* ou Oeillet à bouquet, des feuillus acidiphiles (Chêne tauzin, Châtaignier) et des landes atlantiques à Erica et Ulex (bruyères et ajoncs).

Le sol y est composé de sables feldspathiques et d'argiles, ce qui contraste avec le reste du territoire qui repose notamment sur des calcaires. Il s'agit de sols acides accueillant notamment la Fougère aigle, le Pin maritime ainsi que les espèces citées précédemment. On y retrouve aussi des prairies mésophiles.

Elles correspondent aux surfaces exploitées pour la fauche et la pâture. La pratique de la fauche confère à ces prairies une physionomie de hautes herbes composées plutôt de graminées mais aussi de dicotylédones qui fleurissent ces formations. Les prairies pâturées sont quant à elles d'aspect physionomique plus ras du fait d'une adaptation des espèces au piétinement. On notera cependant l'imbrication de ces deux types de prairies due aux changements d'utilisation de chaque parcelle au cours du temps. On retrouve ces prairies sur des sols frais à sec.

Les pratiques traditionnelles séculaires de production de fourrage pour le bétail ont permis la mise en place de communautés végétales spontanées d'une très grande diversité. L'intensification de ces pratiques entraîne toutefois la banalisation et l'appauvrissement du cortège floristique prairial.

Les milieux prairiaux sont supportés par des sols relativement épais conservant une bonne alimentation en eau, et ne subissant pas de déficit hydrique, au contraire des pelouses sèches qui se trouvent sur des sols très drainants, généralement superficiels et à très faible réserve en eau. Les prairies mésophiles notamment reposent sur des sols mieux drainés (moyennement riches) et généralement non inondables.

Zoom sur une espèce patrimoniale des prairies mésophiles : le Serapias en cœur

Le Serapias en cœur (*Serapias cordigera*) bénéficie d'une protection régionale, il est déterminant ZNIEFF. Cette orchidée fleurit à partir du mois d'Avril. Mesurant entre 15 et 40 cm, elle présente des feuilles de forme lancéolées et de grandes fleurs en épi, de couleur rouge foncé, dotées d'une languette velue. Elle se développe dans les prairies fraîches et les bois clairs. Cette espèce est considérée comme très rare en Dordogne où elle reste menacée par la destruction récurrente de ses habitats (surpâturage et activités agricoles).



Serapias en cœur ©Biotope



Coteaux calcaires :



Le Fumana couché (*Fumana procumbens*)

De taille réduite (20 cm au plus), cette plante présente des rameaux couchés, ligneux à la base, couverts de poils blancs et comportant au sommet des petites fleurs jaune vif. Espèce méditerranéenne caractéristique des pelouses sèches ensoleillées sur terrain calcaire, le Fumana couché fleurit de mai à juillet. Il est assez rare et localisé en Aquitaine.

Carthamus mitissimus ou Cardoncelle mou, *Stachelina dubia* ou Stéhéline douteuse, *Ophrys lutea* ou Ophrys jaune, *Fumana ericifolia* ou Hélianthème de Spach, *Gladiolus italicus* ou Glaïeul des moissons, *Anacamptis fragrans* ou Orchis à odeur de vanille, *Sedum Sedum sediformeme* ou Orpin blanc jaunâtre, *Neotinea ustulata* ou Orchis brûlé, *Orchis militaris* ou Orchis militaire, *Epipactis microphylla* ou Épipactis à petites feuilles, *Argyrolobium zanonii* ou Argyrolobe de Linné, *Aquilegia vulgaris* ou Ancolie vulgaire, *Cephalanthera rubra* ou Céphalanthère rouge, *Limodorum abortivum* ou Limodore avorté, *Cytisus hirsutus* ou Cytise couché, *Orchis anthropophora* ou Orchis homme pendu, *Coriaria myrtifolia* ou Corroyère à feuilles de myrte, *Rhaphonticum coniferum* ou Pomme-de-pin, etc.

La Sabline des chaumes (*Arenaria controversa*)

Petite plante annuelle ou bisannuelle présentant des fleurs blanches, cette espèce est considérée comme endémique du Centre-Ouest et du Sud-Ouest de la France. On la rencontre sur des terrains secs et pierreux, sur sol calcaire à moins de 300 m. d'altitude. Elle est protégée au niveau national.



Au niveau de l'avifaune, on trouve la Buse variable, le Milan noir, la Bondrée apivore, le Faucon pèlerin, la Huppe fasciée, le Pic épeiche, l'Autour des palombes, l'Alouette lulu, l'Épervier d'Europe, le Bruant jaune, le Bruant zizi, le Pouillot siffleur, le Rossignol philomèle, le Pouillot fitis, la Fauvette grisette, le Faucon crécerelle, le Lorient d'Europe, le Coucou gris, le Pouillot véloce et le Pouillot de Bonelli. On peut également y croiser la Genette commune, l'Azuré du Serpolet et le Damier de la Succise.

Le pâturage itinérant par des troupeaux a maintenu ces milieux ouverts pendant des siècles en limitant le retour naturel des ligneux (arbres et arbustes).

Aujourd'hui, les pratiques agricoles à l'origine de ces milieux ont fortement régressé, laissant le champ libre à la réapparition du boisement et à la disparition des pelouses et des espèces rares qu'elles contiennent. Les pelouses calcicoles sont issues du défrichement des coteaux calcaires mené par l'Homme depuis la Préhistoire jusqu'au Moyen Âge pour l'exploitation du bois



Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

et les premiers élevages. Elles se développent sur des sols calcaires superficiels, pauvres, en pente et bien exposés. Les principales menaces qui pèsent sur ces milieux sont la plantation de conifères, la mise en culture des terrains à faible pente et l'abandon de la pâture.

Source : CEN d'Aquitaine

• Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (festuco-brometalia)

Les pelouses calcicoles sèches sont des formations herbacées basses, issues de déforestations historiques anciennes, inscrites généralement dans des potentialités de forêt thermophile à caractère méditerranéen de l'alliance *du Quercion pubescentisessiliflorae* (chênaies pubescentes sur sol calcaire peu épais et chênaies sessiliflores sur sol profond). Elles se sont maintenues, au fil des décennies, grâce à des pratiques pastorales extensives qui ont permis le développement d'une flore spécifique, parfois remarquable.

Leur déclin est lié à l'abandon de ces pratiques ancestrales, ces milieux étant jugés trop peu productifs face aux impératifs de productivité actuels. La végétation herbacée et ligneuse n'étant plus contrôlée par le pâturage, ces milieux se ferment et tendent à disparaître.

De plus, l'extension de l'urbanisation peut amener à la consommation d'espaces naturels notamment sur les coteaux et hauts de coteaux.

Sur le site des Coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne, deux types de pelouses sèches ont pu être identifiés :

- des Pelouses calcicoles méso-xérophiles atlantiques sur calcaires tendres ou friables;
- des Pelouses calcicoles xéromarnicoles atlantiques et thermophiles.

Les pelouses méso-xérophiles apparaissent plus riches en orchidées que les formations xéromarnicoles. Cependant, les espèces observées étant relativement ordinaires et leur abondance étant faible, aucun site remarquable à orchidées n'a été retenu sur le site.

Quelques espèces végétales patrimoniales, protégées au niveau régional, ont pu être identifiées sur ces pelouses. Il s'agit de la Laitue vivace (*Lactuca perennis*), observée sur une pelouse de type *Mesobromion*, sur le coteau de Naussanes par exemple et de l'Euphorbe de Ségus (*Euphorbia seguieriana*), présente sur les coteaux de la Vallée de la Dordogne.

Pelouses calcicoles méso-xérophiles atlantiques sur calcaires tendres ou friables

Ce sont des formations herbacées rases à mi-rases, constituées d'un tapis herbacé fermé (très peu de sol apparent) dominé par le Brome dressé (*Bromus erectus*) auquel s'ajoutent de nombreuses hémicryptophytes telles la Potentille printanière (*Potentilla neumanniana*), l'Epervière piloselle (*Hieracium pilosella*) ou encore la Carlina commune (*Carlina vulgaris*), ainsi que quelques chaméphytes comme la Germandrée petit-Chêne (*Teucrium chamaedrys*) et l'Hippocrépide à toupet (*Hippocrepis comosa*). Ce type de pelouse abrite également quelques orchidées comme l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), l'Orchis pourpre (*Orchis purpurea*), l'Ophrys araignée (*Ophrys aranifera*) et l'Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*). Il s'agit ici de formations de bonne typicité.

Elles sont essentiellement localisées dans les secteurs de pente moyenne à faible, dans la moitié ouest du territoire, notamment en haut des cingles de Trémolat et de Limeul.



Autrefois pâturées, ces pelouses ne font généralement l'objet d'aucune gestion, et présentent ici un état de conservation moyen. Beaucoup d'entre elles sont fortement colonisées par le Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*) et tendent à s'embroussailler du fait de la prolifération de ligneux comme le Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), l'Orme champêtre (*Ulmus minor*) ou le Prunellier (*Prunus spinosa*).

Pelouses calcicoles xéromarnicoles atlantiques et thermophiles

Ce sont des formations herbacées basses et fortement écorchées, présentant typiquement une strate de chaméphytes suffrutescentes (petites plantes ligneuses formant de petits buissons) bien développée, avec souvent des espèces méditerranéennes. La strate herbacée peut être associée au Genévrier commun (*Juniperus communis*) ponctuellement généralement constitué d'individus rabougris.

Les pelouses xéromarnicoles sont des formations colonisant les éboulis et fortes pentes d'exposition Sud des coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne. Elles sont caractérisées par un tapis herbacé très peu recouvrant, dominé par quelques chaméphytes comme l'Immortelle commune, le Fumana couché, l'Hippocrépide à toupet et l'Hélianthème des Apennins, accompagnés de l'Inule des montagnes, du Brome dressé ou encore de la Koelerie du Valais.

Ces pelouses se trouvent ici en limite Nord de leur aire de distribution et apparaissent appauvries en éléments méditerranéens. Ce sont des formations de typicité moyenne à faible. Quelques pelouses présentant des suintements colonisés par le Choin noir (*Schoenus nigricans*) sont présentes sur le site, notamment sur le cingle de Limeuil.

Elles sont essentiellement localisées dans la moitié ouest du territoire où de beaux ensembles ont été identifiés, notamment au niveau des cingles de Trémolat et de Limeuil.

Développées dans des conditions très strictes, marquées par une sécheresse extrême et une instabilité du sol à l'origine de son érosion régulière, les pelouses xéromarnicoles des coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne sont des milieux à dynamique très lente, et donc généralement peu affectés par la fermeture du milieu. L'état de conservation de ces pelouses est globalement bon. Cependant, la préservation de certaines formations peut être remise en cause par la prolifération d'espèces ornementales ou forestières, essentiellement le Robinier faux-Acacia (*Robinia pseudacia*) et le Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*), aboutissant à une fermeture rapide du milieu, fermeture généralement accompagnée d'une disparition des espèces caractéristiques des pelouses.

Zoom sur une espèce patrimoniale des pelouses calcaires : l'Orchis odorant

L'Orchis odorant (*Gymnadenia odoratissima*) est considéré comme très rare en Dordogne ; il bénéficie d'un statut de protection départementale, et il est classé parmi les espèces déterminantes ZNIEFF. L'espèce est connue sur le territoire du SCoT au Nord de la Dordogne (information du Conservatoire national botanique Sud-Atlantique). L'Orchis odorant est une orchidée qui fleurit à partir du mois de mai. C'est une plante mesurant entre 15 et 40 cm, possédant des feuilles de forme lancéolées. Les fleurs petites, de couleur rose vif à rose pâle sont disposées en épi cylindrique et dégagent une **odeur vanillée**. Le labelle est trilobé, étroit, un peu plus long que large et l'éperon est grêle. L'espèce se développe sur les coteaux calcaires au sein de milieux bien exposés.



Orchis odorant ©Biotope



Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

- **Mosaïques constituées de formations à *Juniperus communis* et de pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (festuco-brometalia)**

Sur le site, on note également la présence de mosaïque de landes et de pelouses sèches. Cette mosaïque est une juxtaposition sur une même parcelle de tâches de landes à genévrier et de pelouses sèches.. Cette mosaïque témoigne de pratiques pastorales extensives passées. Le maintien d'un tapis herbacé ouvert par le pâturage permet l'implantation et le développement du Genévrier. L'abandon de cette pratique favorise la colonisation du Cornouiller et du Prunellier, plus dynamique que le Genévrier.

- **Formations à *Juniperus communis* sur pelouses calcaires :**

Les Junipérais sont des formations ligneuses sempervirentes dominées par le Genévrier commun (*Juniperus communis*), constituant des tâches au sein de systèmes de pelouses sèches calcicoles, de pelouses sèches acidiphiles, de landes acidiphiles sèches ou subsèches ou parfois de bas-marais et de moliniaies en contexte méso-hygrophile à hygrophile. Ce sont, généralement, des formations secondaires héritées de traditions de parcours et de pâturage maigre. Cet habitat occupe des situations topographiques très variées, mais se rencontre généralement sur les pentes ou sur les plateaux. Le Genévrier est peu exigeant quant à la nature du sol tant qu'il présente un caractère oligotrophe à oligo-mésotrophe. Ainsi, il se rencontre aussi bien sur des sols pionniers (lithosols, rendzines...) que sur des sols plus élaborés tels les sols bruns calcaires ou calciques ou encore les podzols.

Bien représentées sur le site des Coteaux calcaires de la Vallée de la Dordogne, ces formations sont généralement développées en tâches plus ou moins denses au sein de pelouses sèches calcicoles, constituant des mosaïques de forte valeur patrimoniale. Les formations pouvant être considérées comme "pures", où le Genévrier commun occupe plus de 75% de la surface sont rares. Ainsi, au Genévrier s'ajoutent généralement quelques espèces des pelouses sèches comme le Brome des prés (*Bromus erectus*), le Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*) ou la Laïche glauque (*Carex flacca*) ainsi que des espèces des ourlets comme la Garance voyageuse (*Rubia peregrina*) ou le Troène (*Ligustrum vulgare*).

Les Junipérais présentent ici deux aspects selon qu'elles se développent dans des conditions sèches ou très sèches. Les formations coexistant avec des pelouses mésophiles de type Mesobromion sont généralement formées de grands genévriers alors que celles se développant dans les mêmes conditions que les pelouses xérophiles sont constituées de genévriers "rabougris", de faible hauteur (inférieure à 1m), pouvant constituer des formations presque pures.

Le Genévrier commun (*Juniperus communis*)

C'est un arbuste à silhouette pyramidale dont la taille n'excède pas 8 m. Ses feuilles sont effilées et piquantes. La valeur aromatique et médicinale de ses fruits est toujours appréciée. On le trouve dans les bois clairs, les landes... sur sol calcaire, de préférence aux étages collinéens et montagnards. Il envahit les pelouses sèches pour créer des "**landes à genévriers**".



Le premier faciès se trouve généralement en bas de versant ou sur des plateaux, sur des pentes assez faibles à nulles et des sols assez profonds, alors que le second s'observe plutôt sur les pentes assez fortes ou sur des replats rocheux en sommet de coteau, sur des sols superficiels.

Les landes à Genévrier commun sont essentiellement réparties entre les bourgs de Saint-Capraise-de-Lalinde et Limeuil, les plus beaux ensembles de pelouses mêlées de Junipérais étant situés sur la commune de Limeuil.

Ce sont généralement des formations de bonne typicité, dont l'état de conservation est globalement bon. Cependant, l'abandon progressif des pratiques agricoles ayant généré ces formations conduit rapidement à une fermeture de la strate herbacée et à la prolifération de ligneux tels le Prunellier ou le Cornouiller, compromettant à moyen terme la conservation de ces formations.

Source : CEN d'Aquitaine

- **Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique**

Les végétations chasmophytiques des falaises calcaires sont des communautés pionnières colonisant les sols superficiels (lithosols) riches en matière organique, développés dans les anfractuosités de la roche. Cet habitat ne prend pas en compte les communautés développées sur des replats et constituant des lambeaux de pelouses. La large répartition de cet habitat en France, sa grande amplitude altitudinale et ses expositions variées entraînent une grande diversité de situation écologique et de communautés végétales.

Bien qu'elle n'ait pas été observée lors des prospections de terrain, cette formation est très probablement présente sur le site des "Coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne". Il s'agit très vraisemblablement de formations à rattacher à l'habitat élémentaire des "Falaises calcaires planitiaires et collinéennes", constitué d'une végétation vivace herbacée, assez clairsemée se développant dans des anfractuosités des parois calcaires verticales ou subverticales. Ce type de formation peut également se développer sur substrat artificiel, dans les anfractuosités des murs. Le cortège y est généralement plus riche que dans les conditions naturelles, en raison de l'eutrophisation.

La végétation y est toujours pauvre en espèces, dominées par des fougères telles la Capillaire des murs (*Asplenium trichomanes*) ou la Rue-de-muraille (*Asplenium rutamuraria*), accompagnées de quelques plantes à fleurs comme la Campanule à feuille ronde (*Campanula rotundifolia*), la Chélidoine (*Chelidonia majus*) ou le Séséli libanotis (*Seseli libanotis*), toutes ces plantes étant connues dans le département.

En position naturelle, elle constitue un espace protégé, aux composantes stationnelles variées, favorables pour de nombreuses espèces végétales et possède un intérêt paysager certain.

Etant donné que cet habitat n'a pas été directement observé (difficulté d'accessibilité), son état de conservation n'a pas pu être évalué. Cependant, s'agissant d'une formation stable et difficile d'accès, elle est probablement dans un bon état de conservation, la principale cause de dégradation pouvant être, ici, la pratique de l'escalade et la sécurisation des falaises surplombant les voies de communications.

Ce type de formation est susceptible de se développer dans tous les secteurs de falaises ou d'affleurements rocheux verticaux.



Coteaux xérothermiques :

Il s'agit de stations chaudes et sèches situées au milieu d'une région qui est beaucoup plus humide. Elles renferment des plantes et des animaux particuliers. On note notamment la présence du *Thesium humifusum* ou Thésium couché. Au niveau avifaune, on trouve l'Alouette lulu, la Tourterelle des bois, la Chouette hulotte, la Fauvette grisette, l'Alouette des champs, la Pie-grièche écorcheur, la Perdrix rouge, le Pouillot de Bonelli, le Choucas des tours, le Bruant jaune, le Bruant proyer et le Bruant zizi. Des landes et des coteaux calcaires plus ou moins pâturés à flore xérothermique se rencontrent en différents points des vallées de la Louyre et de la Rèze.



□ La forêt, aménité majeure du territoire

Les boisements de feuillus constituant les forêts du territoire du SCoT sont essentiellement des chênaies-charmaies en mosaïque avec des boisements de conifères (notamment de Pin maritime – activité sylvicole), ainsi que des boisements mixtes. Les principaux faciès que l'on retrouve se différencient selon la gestion qui y est appliquée : forêt de feuillus mûre, forêt au sous-bois arbustif particulièrement développé ou forêt jeune, ou encore faciès à châtaigniers dominants.

Les chênaies-charmaies (ainsi que les chênaies acidiphiles) se retrouvent sur l'ensemble du territoire mais sont particulièrement présentes dans les forêts de la Double et du Landais, ainsi que dans les massifs de l'arc forestier du Périgord. Il s'agit de boisements de feuillus constitués de manière majoritaire par le Chêne pédonculé.

Les boisements mixtes sont composés de boisements de feuillus (chênes) avec présence de pins subspontanés. Dans les zones plus acides, sèches, la plupart du temps associées aux pinèdes ou aux landes, se développent les chênaies à Chêne tauzin. Comme pour les boisements de feuillus, différents faciès de boisements mixtes sont présents sur le territoire, en fonction de la gestion qui y est pratiquée (forêt mûre mixte, forêt jeune mixte). Ces boisements mixtes sont répandus sur l'ensemble des forêts de la Double et du Landais mais aussi sur le reste du territoire du SCoT.

La quasi-totalité des boisements de la région sont exploités par l'Homme, et seuls quelques rares bois de pentes escarpés peuvent être considérés comme des reliques de forêts primaires. La façon dont le boisement est géré influe fortement sur sa physionomie et sur la nature de la strate herbacée : la futaie, souvent limitée aux forêts domaniales dans la région, est constituée d'arbres du même âge et permet le développement d'une strate herbacée diversifiée. Le taillis, qui consiste à profiter de la capacité de rejet de souche de certaines essences pour former des cépées de troncs, forme des boisements très denses à strate herbacée pauvre. Enfin, le taillis sous futaie consiste à laisser quelques grands arbres (semenciers) espacés dominer le taillis.



Boisement mixte à la Force@Biotope



Pinède à Lunas@Biotope



Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement



Scille à deux feuilles ©Biotope

Ces milieux abritent notamment la Scille à deux feuilles. Ils accueillent également de nombreuses espèces de mammifères dont la Martre, la Zibeline, la Belette, le Cerf élaphe, l'Ecureuil roux, etc. ainsi que la Loutre d'Europe à proximité des cours d'eau. Au niveau de l'avifaune, on retrouve l'Alouette lulu, la Chouette hulotte, la Bondrée apivore, l'Engoulevent d'Europe, l'Épervier d'Europe, le Pic noir ainsi que le Choucas des tours, le Circaète Jean-le-Blanc, la Chevêche d'Athéna, la Pie-grièche écorcheur, le Harle bièvre, le Busard Saint-Martin dans les milieux périphériques. On trouve aussi à proximité des cours d'eau et des plans d'eau : *Calopteryx haemorrhoidalis*, un odonate.

Zoom sur une espèce patrimoniale des boisements : le Scille à deux feuilles

Considéré comme assez rare en Dordogne, le Scille à deux feuilles (*Scilla bifolia*) bénéficie d'un statut de protection régionale. L'espèce est connue sur le Bois de Corbiac, la forêt de Liorac et la Vallée de la Bournègue. Le Scille à deux feuilles appartient à la famille des Liliacées et fleurit en Mars-Avril. C'est une plante vivace à petit bulbe ovoïde et blanchâtre. Sa tige est grêle, dressée. Elle présente deux feuilles, très rarement trois, embrassant la tige et aussi longues que celle-ci. Ses fleurs bleues sont disposées en grappe étalée. L'espèce se développe dans les bois et taillis, en situation de sous-bois plutôt basiques.



Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*

Il s'agit de boisements sempervirents dominés par le Chêne vert (*Quercus ilex*), s'établissant généralement sur des sols calcaires superficiels, en situations thermophiles accentuées. Ce recouvrement par des espèces au feuillage dense et persistant induit un ombrage fort, défavorable aux espèces de lumière (héliophiles) mais bénéfique pour les espèces d'ombre (sciaphiles) telles le Lierre ou le Fragon.

Les boisements de Chêne vert des "Coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne" appartiennent à l'habitat élémentaire des Yeuseraies aquitaines, formation spécifique au bassin aquitain. Développé uniquement à l'étage collinéen, ce type de milieu se rencontre en Charente ainsi qu'en divers points des limites du bassin aquitain, des rebords Sud-Ouest du Massif central (Causses, Périgord, Quercy) aux contreforts chauds des Pyrénées.

La strate arborée de ces boisements est caractérisée par la dominance du Chêne vert, accompagné du Chêne pubescent (*Quercus pubescens*), du Chêne sessile (*Quercus petraea*) et de l'Erable de Montpellier (*Acer monspessulanum*).

Les strates inférieures sont bien développées, marquées par la présence du Fragon (*Ruscus aculeatus*), de la Garance voyageuse (*Rubia peregrina*), du Troène (*Ligustrum vulgare*), de l'Aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*) ou encore de la Viorne lantane (*Viburnum lantana*).

Les boisements de chênes verts se développent généralement sur les versants pentus des coteaux, en exposition Sud à Sud-Ouest. Quelques petites entités de Chêne vert sont présentes dans la partie Ouest du site, notamment sur les coteaux de Trémolat, de Lalinde et de Saint-Capraise-de-Lalinde.

Ces formations, qui recouvrent une part importante du site, présentent globalement une bonne typicité ainsi qu'un état de conservation bon à moyen. L'exploitation forestière réalisée sur les boisements de Chêne vert constitue la principale gestion de ce type de milieux. Il s'agit d'une exploitation « extensive » en raison d'une croissance relativement lente de cette essence. Les sols sont généralement assez pauvres, les pentes parfois importantes. Cette essence n'est donc pas la plus recherchée pour l'exploitation sylvicole professionnelle. En outre, l'évolution de cet habitat naturel est étroitement liée aux coupes de bois, pour le bois de chauffage, des multiples propriétaires privés ainsi que la fermeture des coteaux par l'abandon progressif des vignes et des pâturages. La périodicité entre deux coupes sur Chêne vert est longue en raison d'une croissance lente, entre 40 et 50 ans.

Ce type d'exploitation permet le maintien et l'entretien des boisements de Chêne vert car la repousse sur souche après coupe est d'autant plus difficile que les arbres sont vieux.

Cependant, certaines entités peuvent être menacées par l'exploitation forestière et notamment les coupes à blanc. Sur les secteurs de peuplements mixtes, la coupe à blanc favorise les essences plus dynamiques que le Chêne vert. A terme, en fonction de la conduite de la parcelle, le Chêne vert n'évolue qu'en sous-strate.

De plus, l'extension de l'urbanisation peut amener à la consommation d'espaces naturels notamment sur les coteaux et hauts de coteaux.

Enfin, les boisements situés à proximité des habitations sont généralement jardinés, la coupe régulière des strates herbacée et arbustive empêchant le développement de jeunes arbres, compromettant ainsi la régénération de ces boisements patrimoniaux.



▣ Les milieux agricoles : entre terroir viticole et culture des céréales

Les milieux agricoles sont dominants sur le territoire. Les coteaux, à l'Ouest et autour de Bergerac, abritent le vignoble du Bergeracois. Les vallées de la rivière Dordogne et du Dropt ainsi que le plateau d'Issigeac (globalement le Sud-Ouest du SCoT), sont les principales entités marquées par les grandes cultures (principalement blé, tournesol, maïs). Sont également présents l'arboriculture (pomme, prune), la culture du tabac et, localement, le maraîchage. Ces milieux, même s'ils sont très artificialisés, accueillent des cortèges floristiques communs, plus ou moins diversifiés en fonction de la gestion qui y est pratiquée.

Les espèces accompagnatrices des moissons, comme le Coquelicot ou le Bleuet, sont dites « messicoles ». Elles sont devenues de plus en plus rares en raison de l'intensification des pratiques culturales (traitements, semences...). Aussi, les cultures les moins intensives sont encore susceptibles d'accueillir des espèces plus rares et patrimoniales comme les tulipes sauvages dans les vignes ou encore la Nielle des Blés dans les céréales. Dans les vignes, seule une gestion extensive permet le développement des tulipes.

Par ailleurs, le territoire recense des milieux de prairies bocagères mais toutefois peu répandus. Ces systèmes prairiaux sont en général accompagnés d'un réseau de haies délimitant les parcelles. Les bosquets constituent quant à eux de petites entités boisées (inférieures à 1 ha). Ces éléments du paysage ne constituent pas des habitats d'intérêt fort au sens floristique mais sont essentiels pour de nombreuses espèces faunistiques. Il convient de les prendre en compte pour l'analyse du patrimoine naturel.

Les haies jouent un rôle écologique important dans les agrosystèmes : brise-vents, abris pour le bétail, lutte contre l'érosion des sols, réservoirs d'auxiliaires des cultures⁷, corridors écologiques.

Les haies forestières anciennes, même relictuelles, présentent une diversité biologique plus élevée que les haies récentes, généralement plantées et qui sont relativement pauvres en espèces. C'est pourquoi la composition spécifique des haies, plantées par exemple dans le cadre de mesures agro-environnementales, doit être soigneusement réfléchie et doit être le reflet de la composition des bois et forêts qui se sont développés spontanément dans l'environnement proche (utilisation d'espèces endémiques).



Cultures à St Géry ©Biotope



Vignoble à Monbazillac ©Biotope

⁷ Organismes prédateurs des ravageurs des cultures dont la présence permet de diminuer l'utilisation de pesticides dans le cadre d'une lutte biologique



Dans les milieux agricoles ont été définis, dans le cadre du SCoT précédent, des **espaces agricoles remarquables** :

- Des secteurs de bocage (zones denses en haies) ;
- Le Plateau d'Issigeac (secteur à enjeux pour les oiseaux de plaine),
- Des secteurs de vignes accueillant la Tulipe sauvage.

Zoom sur une espèce patrimoniale des vignobles gérés extensivement : la Tulipe sauvage

La Tulipe sauvage (*Tulipa sylvestris* subsp. *sylvestris*) bénéficie d'une protection nationale, elle est inscrite au Livre Rouge de la flore menacée de France. Elle est présente sur le territoire du SCoT : Monbazillac, Saint-Laurent-des-Vignes, Saussignac, Gageac-et-Rouillac, Pomport, Monestier, Cunèges, Rouffignac-de-Sigoulès, Sigoulès, Flaugeac, Saint-Aubin-de-Lanquais, Faux, Sainte-Eulalie d'Eymet, Saint-Capraise d'Eymet, Plaisance, Saint-Aubin-de-Cadelech, Issigeac, Monmarves, Montaut, Bardou, Naussannes, Sainte-Radegonde. La Tulipe sauvage est une plante vivace à bulbe de la famille des Liliacées. Elle fleurit en avril-mai. Les feuilles allongées sont disposées généralement par trois. La fleur, de couleur jaune et assez grande, possède des tépales (pétales et sépales) inégaux et aigus. Elle se développe dans les vignes mais aussi les champs cultivés, dans les deux cas gérés de manière peu intensive.



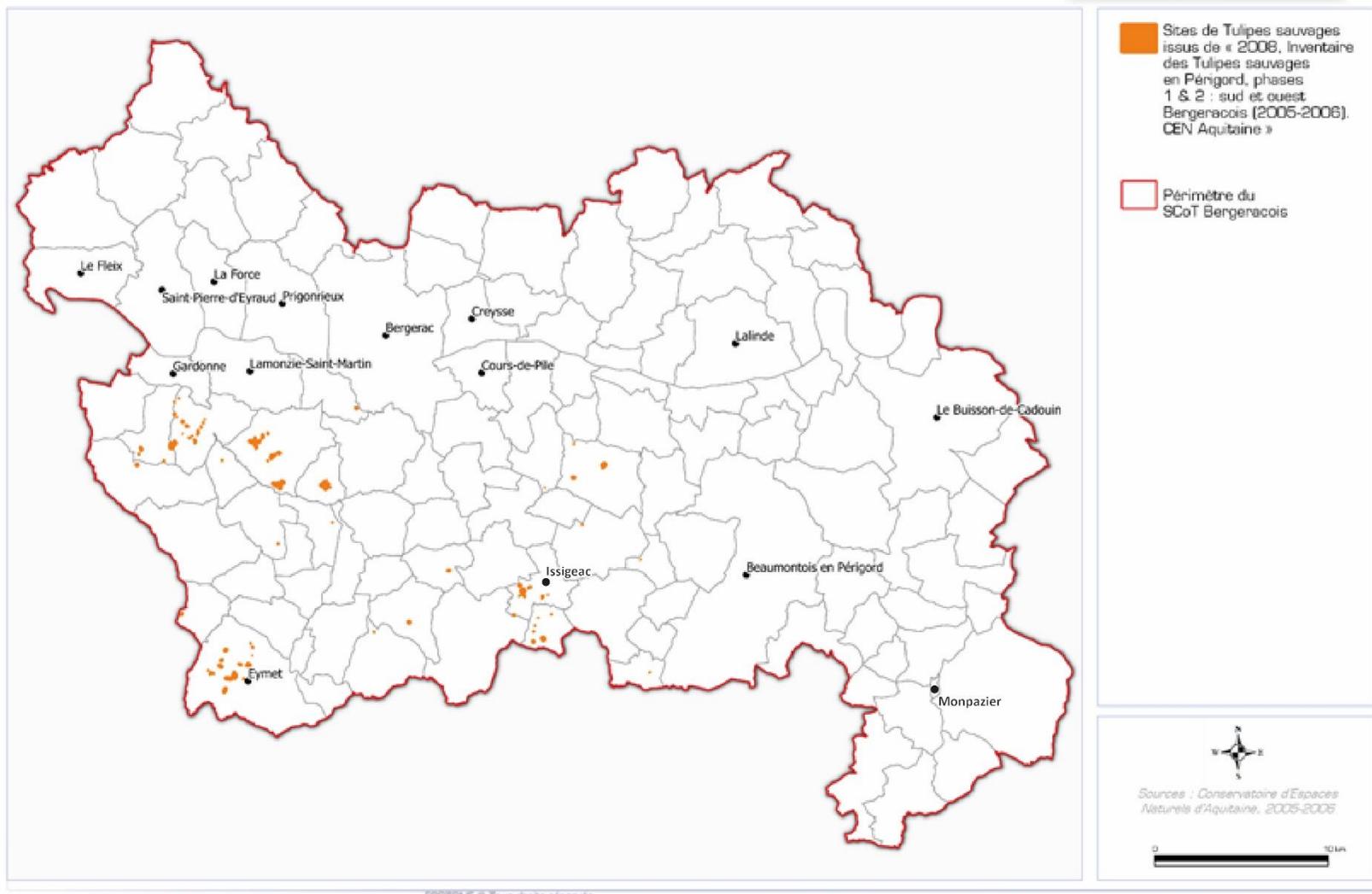
Tulipe sauvage ©Biotope

Le CEN ex-Aquitaine a répertorié les différents sites de Tulipes sauvages issus de l'inventaire de 2008. Le CAUE 24 a quant à lui identifié les secteurs de bocage les plus fonctionnels ainsi que les effets de lisière.

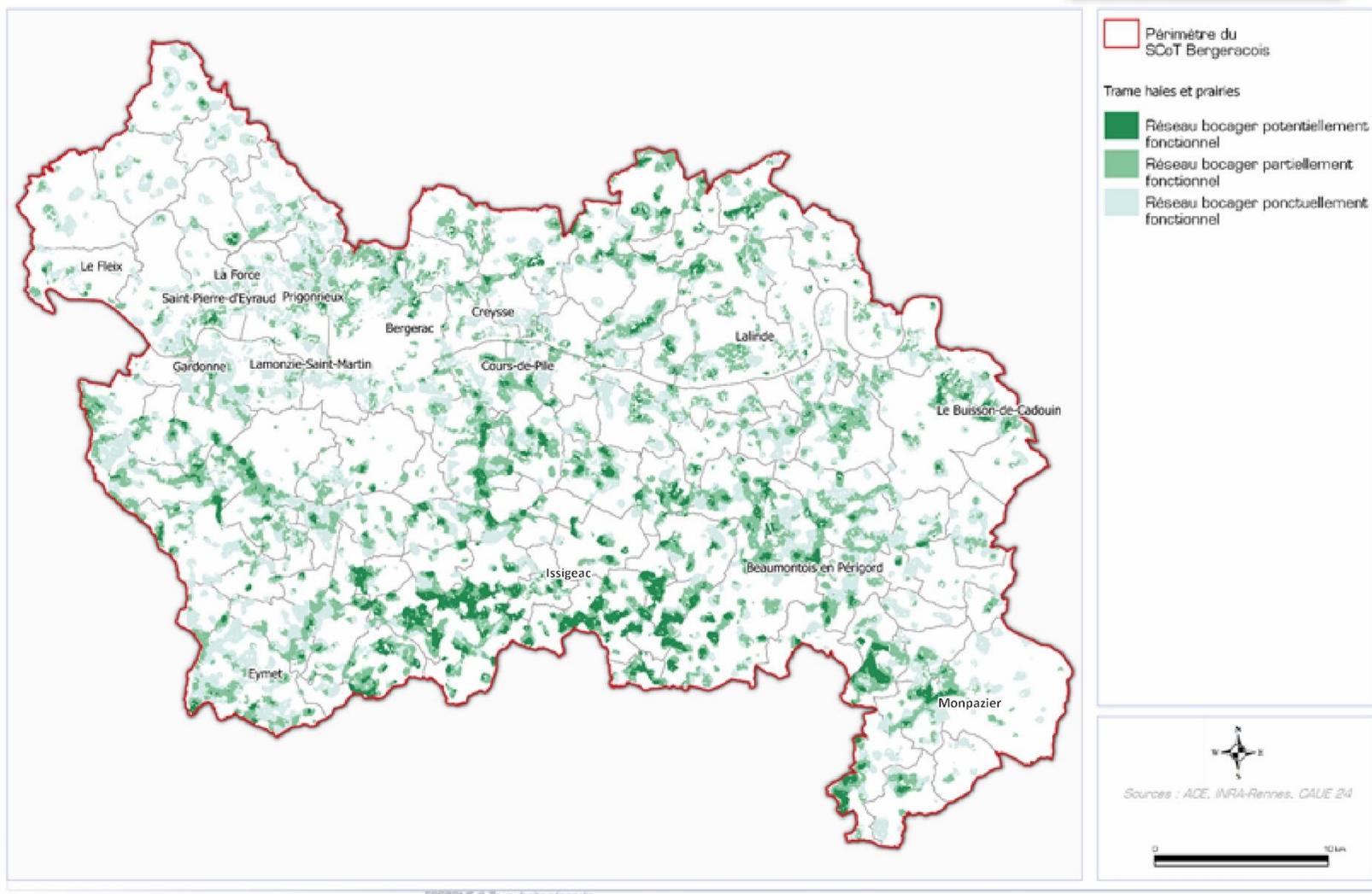


Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

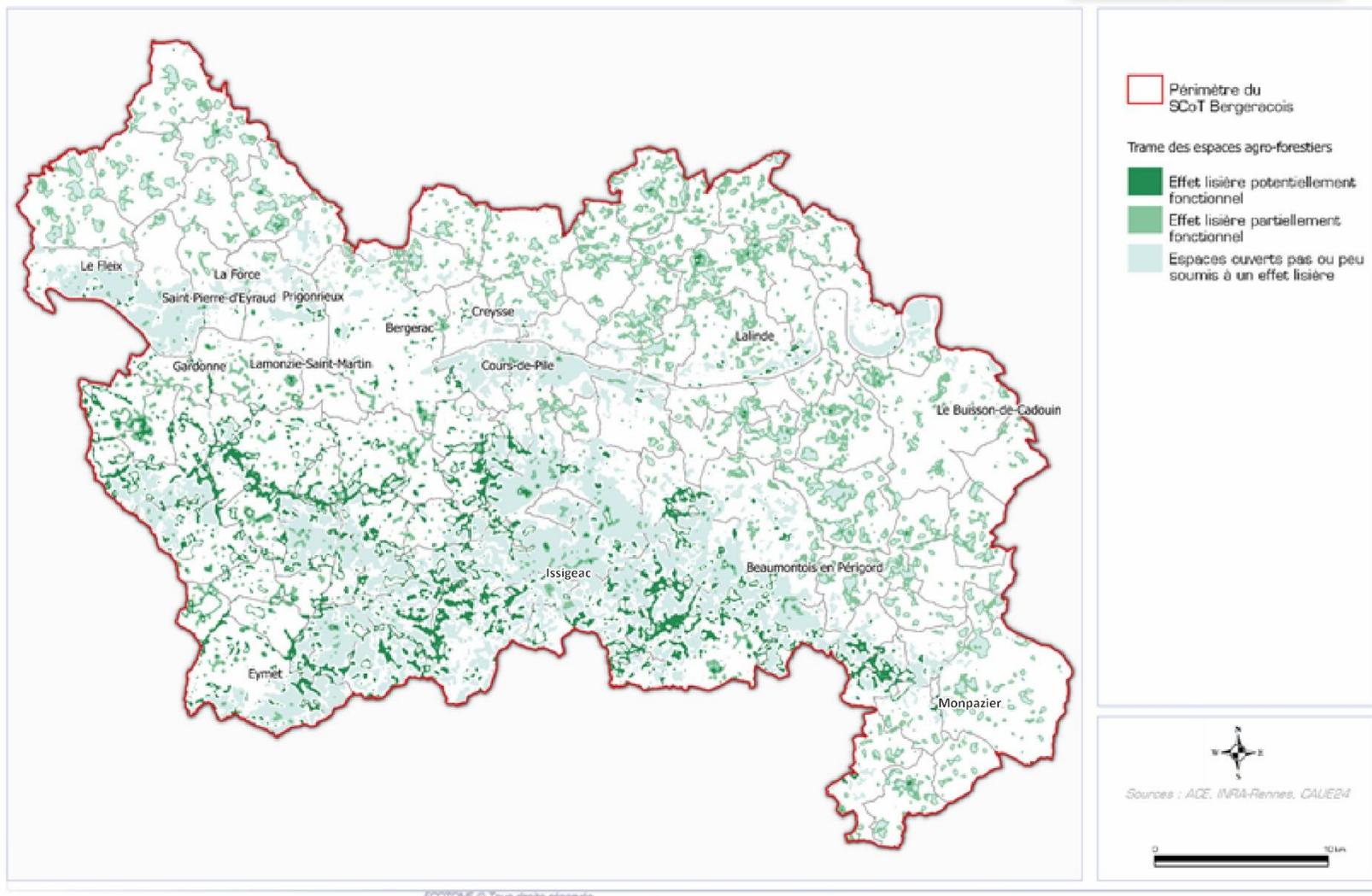
Sites à Tulipes sauvages (CEN Aquitaine)



Trame haies et prairies



Trame des espaces agro-forestiers



▣ Les Grottes et cavités souterraines artificielles :

Ces milieux ont une physionomie et des conditions de température et d'hygrométrie qui leur sont particulières.

Les grottes naturelles sont issues de la dissolution de la roche calcaire formant ainsi un réseau karstique. Elles se caractérisent par l'absence ou presque de lumière, une température généralement stable, une absence de courant d'air et une hygrométrie souvent élevée. La combinaison de ces critères correspond aux exigences écologiques des chiroptères en hibernation, mais aussi en période de reproduction pour certaines espèces. Les chauves-souris cavernicoles recherchent en hiver des gîtes pourvus d'une ambiance fraîche et humide (10°C / 80% d'humidité), une grande tranquillité et une absence de courant d'air. Par contre, une température plus élevée est indispensable pour la période de reproduction.

Les cavités souterraines artificielles (ex : carrières), quant à elles, se présentent généralement sous la forme de galeries labyrinthiques, hautes de plafond (2 à 3 mètres, quelquefois plus) avec un développement qui peut atteindre plusieurs kilomètres avec peu ou pas de dénivelé. La lumière y est là aussi absente, sauf dans les premiers mètres après l'entrée, la température généralement stable peut néanmoins connaître des écarts plus importants à la proximité des entrées et des puits d'aération. Ces derniers peuvent d'ailleurs être à l'origine de courants d'air qui parcourent une partie ou la totalité des galeries. L'hygrométrie est généralement moins importante que dans les cavités naturelles.

Les cavités souterraines naturelles et artificielles constituent, en hiver, le milieu de prédilection des chauves-souris cavernicoles dont elles accueillent d'importantes populations. Par ailleurs quelques cavités naturelles abritent aussi de fortes colonies de reproduction (dont mise bas). Ces populations sont, pour certaines espèces, d'intérêt communautaire et/ou national et/ou régional. Par conséquent, plusieurs de ces gîtes sont désignés comme sites à haute valeur patrimoniale (site Natura 2000, ZNIEFF, Site CEN-AQUITAINE).

Les espèces remarquables recensées sur le territoire du SCOT sont les suivantes : Rhinolophe euryale, Murin à oreilles échancrées, Grand murin, Petit murin, Minioptère de Schreibers, Petit rhinolophe, Grand rhinolophe, Barbastelle d'Europe et Murin de Bechstein.

Par ailleurs, il existe aussi des abris sous roche, qui sont très peu profonds et qui ne sont pas considérés comme des grottes car la lumière y pénètre dans leur totalité ou quasi-totalité. Généralement, ces excavations sont moins riches en biodiversité faunistique car elles ne réunissent pas les conditions nécessaires à l'hivernage ou la reproduction des chiroptères. Ces abris peuvent néanmoins accueillir temporairement quelques individus de chauves-souris en période de transit entre les gîtes d'été et d'hiver ou être utilisés comme gîtes secondaires au cours des nuits de chasse.

• Les grottes non exploitées par le tourisme

Les grottes sont particulièrement abondantes dans le secteur d'étude. La géologie de ce territoire tourmenté offre un réseau karstique d'une grande qualité. Certaines sont recensées au titre des cavités souterraines dites naturelles (source : georisques.gouv.fr) mais également à travers les relevés des spéléologues.

Ces milieux sont intégrés dans la liste des habitats d'intérêt communautaire en raison de leur intérêt majeur en termes d'habitat d'espèces et notamment de chauves-souris. Ils peuvent abriter des colonies de parturition (mise bas) et d'hivernage pour des espèces d'intérêt communautaire. Sur le site Natura 2000 des coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne, le niveau de connaissance sur l'occupation des grottes par les chauves-souris est faible eu égard aux potentialités d'accueil existantes. Quelques individus de deux espèces (Grand rhinolophe et Petit rhinolophe) ont pu être contactés ponctuellement.



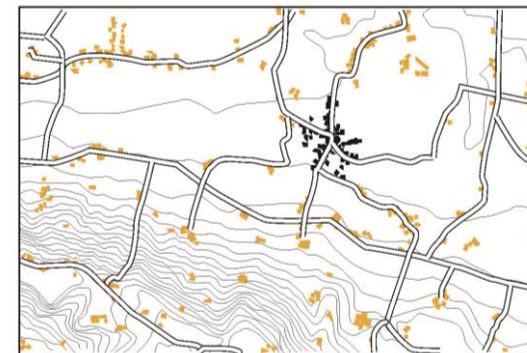
Paysage

1. Typologie des implantations bâties traditionnelles rencontrées sur le Bergeracois

▣ Les villes et villages en pied de coteaux et plaines

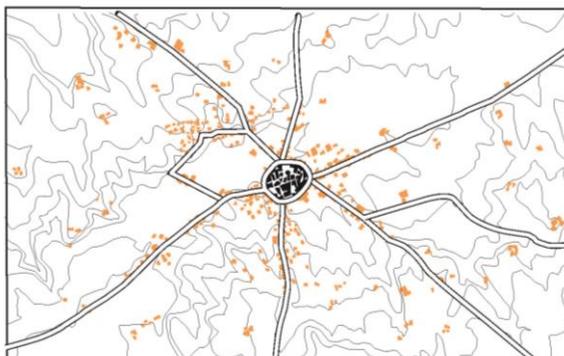
Exemple : Saint-Laurent-des-Vignes, dans la plaine de la rivière Dordogne.

Le bourg construit au pied du coteau, du fait du relief contraignant. Aujourd'hui, il se développe le long des axes de communication, ce qui en fait un village à la forme urbaine « tentaculaire ». Le vignoble des coteaux et de la plaine a limité son développement. On observe des extensions urbaines sous forme d'habitat individuel.



Village tentaculaire implanté en pied de coteau, dans la vallée

▣ Les villes et villages sur plateau



Bastide implantée sur un plateau

Exemple : Issigeac implantée en plein cœur de plateau, large plateau céréalier.

Issigeac est par ailleurs une bastide anglaise. Malgré la disparition de ses remparts, elle a su conserver sa structure médiévale : bourg circulaire avec trois portes donnant sur trois axes de communication à sa périphérie. Au fil des années, le développement d'Issigeac s'est fait le long de 6 axes routiers, d'abord au Nord de la ville, en continuité sur le plateau Issigeacois, puis plus récemment sur les pentes Sud de la cité. Une ceinture végétale autour de la ville empêche, en partie, la confrontation directe du centre ancien avec l'habitat moderne. On retrouve encore une fois, la forme urbaine de type tentaculaire.



❑ Les villes et villages sur promontoire

Exemple : Monmadalès, installé sur un promontoire.

Ce type de configuration limite de fait le développement anarchique des extensions urbaines, pour des raisons topographiques évidentes. Les nouvelles constructions s'implantent donc là où le relief est moins marqué et où l'accès aux routes est plus facile. On observe donc un développement linéaire du centre bourg, suivant la ligne de crête.



Village rue perché sur un promontoire

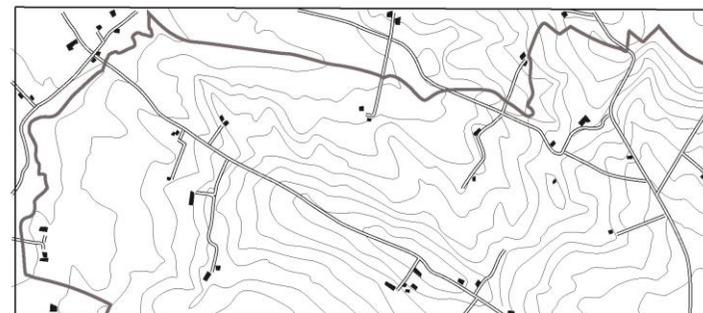
❑ Des formes de tissus urbains plus ou moins structurées, aux évolutions variées

Exceptée dans la plaine de la rivière Dordogne, où les villes de taille plus importante se sont développées, l'urbanisation est historiquement dispersée, sous forme de nombreux villages et hameaux de tailles variables.

Habitat isolé

Exemple : Fonroque

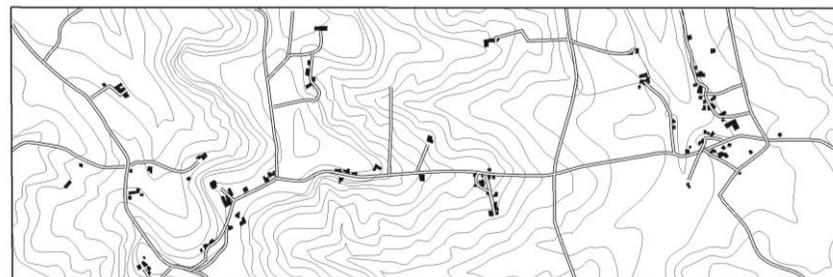
Ce mode d'urbanisation s'apparente à un « saupoudrage » de constructions, « mitant » les espaces agricoles et naturels. Deux types d'urbanisation isolée se distinguent : les constructions d'origine agricole (héritage ancien) et les pavillons résidentiels qui se sont multipliés à partir des années 1950. Les bâtiments traditionnels hérités de l'agriculture sont aujourd'hui minoritaires, remplacés par des villas (à l'architecture souvent ostentatoire) puis par une multitude de pavillons modernes qui s'égrènent le long des voies. Implanté dans les zones de « campagne » au relief peu contraignant et sur des parcelles de taille considérable, ce nouveau type d'habitat, souvent visible de loin, s'intègre difficilement au paysage environnant.



Structure urbaine éclatée

Exemple : Thénac

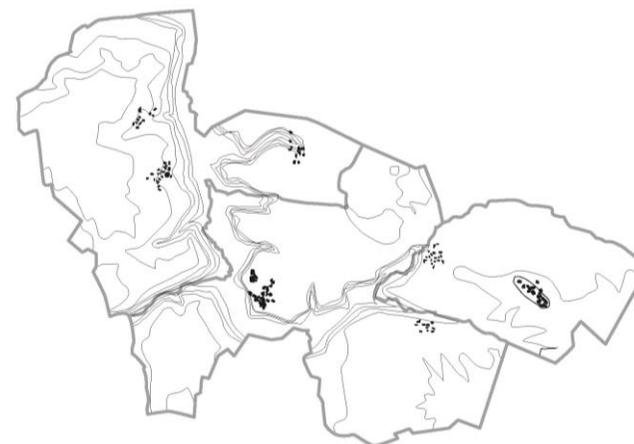
Comme beaucoup de communes du Sud-Ouest du territoire, ce type de village s'est constitué au fil du temps « au coup par coup », sur des parcelles peu contraintes, donnant un aspect déstructuré voire anarchique. La cohérence d'ensemble est ainsi difficile à décoder.



Structure urbaine agglomérée

Exemples : Conne-de-Labarde, Monmadalès

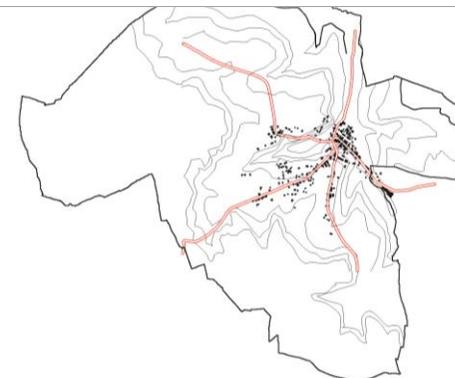
Dans un contexte démographique relativement calme et où la pression foncière est faible, des communes ont été épargnées par l'urbanisation rapide et opportuniste que l'on retrouve dans la vallée, ou sur les coteaux de la rive gauche. L'organisation de cette forme d'urbanisation particulièrement compacte exprime une recherche d'économie de l'espace et des besoins : les parcelles de petite taille sont imbriquées de manière à optimiser l'espace, autour d'espaces publics mutualisés.



Structure urbaine tentaculaire

Exemple : Cunèges

Le point de départ est généralement un carrefour de voies stratégiques de communication. Progressivement, les constructions récentes s'éloignent du centre-bourg, progressant le long des axes routiers : c'est le phénomène de péri-urbanisation. Le contexte démographique étant beaucoup plus tendu dans cette partie du territoire (coteaux de la rive gauche), les formes urbaines traditionnelles formées d'un tissu dense sont déstructurées par l'accueil de formes urbaines plus lâches à leurs abords. Cette péri-urbanisation « tentaculaire » se fait le long des axes de communication, pouvant conduire à une dégradation de la lisibilité des entrées de ville.



Structure urbaine linéaire

Deux facteurs orientent l'urbanisation selon une structure linéaire : les contraintes topographiques et la présence de voies de communication structurantes ou stratégiques (urbanisation facilitée par la présence du « tous-réseaux »).

Dans la plaine de la rivière Dordogne, où la topographie naturelle guide le développement urbain dans les espaces les moins contraints, à savoir le couloir du lit de la rivière Dordogne, les bourgs se sont développés le long des routes départementales, jusqu'à se relier entre eux par une juxtaposition de pavillons. Ce mode de développement urbain entre par ailleurs en concurrence avec les activités agricoles qui convoitent également les terrains fertiles des terrasses, facilement mécanisables et accessibles par les voies. Aux constructions d'habitation viennent également s'ajouter des zones d'activités. Solution de facilité à court terme (terrains mobilisables immédiatement sans nécessité d'investir dans la création de réseaux divers), cette forme d'urbanisation devient problématique à long terme, si bien que les conséquences, après des décennies de développement urbain sur ce schéma, ont conduit les collectivités à s'interroger sur le réel bénéfice de tels choix de développement.

Des villages-rues sont également présents le long des lignes de crête, pour des raisons techniques liées à la topographie.



Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

2. Protections du patrimoine

▣ Les Monuments historiques classés et inscrits :

COMMUNE	IMMEUBLE	PROTECTION	COORD_X	COORD_Y	REF_MERIM	TYPE_SERV	epci_nom
BANEUIL	CHATEAU	Inscrit	517528	6419714	PA00082334	ZPPAUP	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
BANEUIL	EGLISE	Inscrit	517521	6419749	PA00082335	ZPPAUP	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
BANEUIL	AQUEDUC DU PORT DE LANQUAIS	Inscrit	516169	6418316	PA24000002	ZPPAUP	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
BANEUIL	ECLUSE DE LA BORIE-BASSE	Inscrit	516674	6418077	PA24000001	ZPPAUP	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
BARDOU	CHATEAU	Inscrit	517080	6406897	PA00082336	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Portes sud PÃ©rigord
BAYAC	CHATEAU (TOUR CIRCULAIRE)	Inscrit	520425	6414218	PA00082338	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
BEAUMONTOIS EN PERIGORD	EGLISE	Classé	523438	6410295	PA00082342	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
BEAUMONTOIS EN PERIGORD	MAISON PARCELLE 309	Partiellement Inscrit	523307	6410329	PA00082353	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
BEAUMONTOIS EN PERIGORD	MAISONS PARCELLES 307 ET 308	Partiellement Inscrit	523327	6410325	PA00082352	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
BEAUMONTOIS EN PERIGORD	MAISONS PARCELLES 305 ET 306	Partiellement Inscrit	523324	6410276	PA00082351	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
BEAUMONTOIS EN PERIGORD	MAISON PARCELLE 304	Partiellement Inscrit	523344	6410262	PA00082350	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
BEAUMONTOIS EN PERIGORD	PORTE DE LUZIER	Inscrit	523330	6410259	PA00082355	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
BEAUMONTOIS EN PERIGORD	MAISON PARCELLE 164	Partiellement Inscrit	523349	6410273	PA00082343	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
BEAUMONTOIS EN PERIGORD	MAISON PARCELLE 166	Partiellement Inscrit	523357	6410275	PA00082354	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
BEAUMONTOIS EN PERIGORD	MAISON PARCELLE 170	Partiellement Inscrit	523367	6410284	PA00082344	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
BEAUMONTOIS EN PERIGORD	MAISON PARCELLE 303	Partiellement Inscrit	523330	6410245	PA00082349	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
BEAUMONTOIS EN PERIGORD	MAISON PARCELLE 302	Partiellement Inscrit	523330	6410245	PA00082348	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
BEAUMONTOIS EN PERIGORD	MAISON PARCELLE 301	Partiellement Inscrit	523357	6410233	PA00082347	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
BEAUMONTOIS EN PERIGORD	MAISON PARCELLE 300	Partiellement Inscrit	523330	6410223	PA00082346	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
BEAUMONTOIS EN PERIGORD	MAISON PARCELLE 293	Partiellement Inscrit	523380	6410206	PA00082345	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
BEAUMONTOIS EN PERIGORD	CHATEAU DE BANNES	Inscrit	522008	6413096	PA00082340	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
BEAUMONTOIS EN PERIGORD	CHATEAU DE LUZIER	Inscrit	521989	6410897	PA00082341	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
BIRON	EGLISE NOTRE DAME	Classé	531345	6394627	PA00082387	ZPPAUP	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
BIRON	CHATEAU	Classé	531324	6394911	PA00082386	ZPPAUP	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
BIRON	JARDINS DU CHATEAU	Classé	531324	6394911	PA00082386	ZPPAUP	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
CAUSE-DE-CLERANS	CHATEAU DE CLERANS	Inscrit	515694	6420923	PA00082453	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
CAUSE-DE-CLERANS	EGLISE DE CAUSE	Partiellement Inscrit	516438	6421287	PA00082454	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
COUZE-ET-SAINT-FRONT	ETENDOIR DE LA ROUZIQUE	Inscrit	518457	6417170	PA00083076	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
COUZE-ET-SAINT-FRONT	MOULIN DE LA ROUZIQUE	Inscrit	518402	6417180	PA00083076	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
COUZE-ET-SAINT-FRONT	MOULINS DE MERLE ET MANOIR SOUS LE ROC	Inscrit	518415	6417176	PA00083076	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
COUZE-ET-SAINT-FRONT	MOULIN DES GUILLANDOUX	Inscrit	518398	6417077	PA00083076	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
COUZE-ET-SAINT-FRONT	MAISON DITE DES CONTREMAITRES	Inscrit	518349	6417064	PA00083076	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
COUZE-ET-SAINT-FRONT	LE PETIT ETENDOIR	Inscrit	518373	6417178	PA00083076	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
COUZE-ET-SAINT-FRONT	MAISON JARDEL	Inscrit	518360	6417114	PA00083076	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
COUZE-ET-SAINT-FRONT	BATIMENT FACE AU MANOIR	Inscrit	518372	6417191	PA00083076	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
EYMET	CHATEAU	Inscrit	493668	6400013	PA00132928	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Portes sud PÃ©rigord
EYMET	PONT MEDIEVAL AU LIEU DIT "LE BRETOUX"	Inscrit	494291	6400289	PA00135165	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Portes sud PÃ©rigord
EYMET	DOLMEN D'EVLIAS	Inscrit	493692	6402347	PA00082530	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Portes sud PÃ©rigord
EYMET	CHATEAU DE POUTHET ET SON DOMAINE	Inscrit	495041	6402347	PA24000051	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Portes sud PÃ©rigord
GAGEAC-ET-ROUILLAC	CHATEAU DE GAGEAC	Inscrit	489950	6414665	PA00082563	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Coteaux de SigoulÃ©s
GAUZEAC	CHATEAU DE SAINT GERMAIN	Partiellement Inscrit	530610	6398006	PA00082564	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
ISSIGEAC	EGLISE	Inscrit	510595	6406325	PA00082581	ZPPAUP	CC des Portes sud PÃ©rigord
ISSIGEAC	ANCIEN PALAIS DES EVEQUES	Inscrit	510567	6406386	PA00082583	ZPPAUP	CC des Portes sud PÃ©rigord
ISSIGEAC	ANCIENNE PREVOTE	Inscrit	510417	6406295	PA00082584	ZPPAUP	CC des Portes sud PÃ©rigord
ISSIGEAC	MAISON GOTHIQUE (RUE PRINCIPALE)	Inscrit	510533	6406261	PA00082582	ZPPAUP	CC des Portes sud PÃ©rigord
LALINDE	EGLISE SAINTE COLOMBE	Inscrit	521286	6421959	PA00082599	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
LALINDE	CHATEAU DE LA RUE	Inscrit	524488	6419755	PA00082598	ZPPAUP	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
LALINDE	AQUEDUC ET PONT DEVERSOIR DE LA TUILIERE	Inscrit	524562	6418620	PA24000005	ZPPAUP	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
LALINDE	ECLUSE ET BASSIN DE CHARGEMENT	Inscrit	521234	6417995	PA24000004	ZPPAUP	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
LALINDE	PORTE DITE ROMAINE	Inscrit	521140	6417776	PA00082600	ZPPAUP	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
LALINDE	CHATEAU DE LAFFINOUX	Inscrit	521620	6421958	PA00082597	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
LANQUAIS	CHATEAU DE LAROQUE	Inscrit	515873	6416962	PA00082606	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
LANQUAIS	CHATEAU ET ALLEE D'ORMEAUX	Classé	516130	6415998	PA00082605	ZPPAUP	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
LANQUAIS	DEPENDANCES COUR ET MUR D'ENCEINTE DU CH	Inscrit	516135	6415999	PA00082483	ZPPAUP	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
LANQUAIS	GRANGE	Inscrit	516100	6416194	PA00082607	ZPPAUP	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord

LE BUISSON-DE-CADOUIN	EGLISE DE CABANS	Inscrit	535777	6418926	PA00082417	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
LE BUISSON-DE-CADOUIN	MANOIR DE LA BOURGONIE	Partiellement Inscrit	536131	6417586	PA00082422	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
LE BUISSON-DE-CADOUIN	HALLE DE CADOUIN	ClassÃ©	531864	6414749	PA00082421	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
LE BUISSON-DE-CADOUIN	EGLISE DE CADOUIN	ClassÃ©	531891	6414778	PA00082415	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
LE BUISSON-DE-CADOUIN	EGLISE DE SALLES	Inscrit	530927	6410984	PA00082418	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
LE BUISSON-DE-CADOUIN	CLOITRE	ClassÃ©	531893	6414756	PA00082415	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
LE BUISSON-DE-CADOUIN	BATIMENTS CONVENTUELS	ClassÃ©	531907	6414730	PA00082415	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
LE BUISSON-DE-CADOUIN	PORTE DE L'ANCIENNE ABBAYE DE CADOUIN	Inscrit	531826	6414783	PA00082415	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
LORAC-SUR-LOUYRE	EGLISE	Partiellement ClassÃ©	514166	6424790	PA00082618	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
LORAC-SUR-LOUYRE	CHATEAU DE GENTHIAL	Inscrit	515366	6423700	PA00082617	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
LORAC-SUR-LOUYRE	CHATEAU DE GARRAUBE	Partiellement Inscrit	514189	6421392	PA00083103	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MARSALES	CHATEAU	Partiellement Inscrit	532709	6401858	PA00082636	ZPPAUP	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MARSALES	EGLISE	Inscrit	532360	6402086	PA00082637	ZPPAUP	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MAUZAC-ET-GRAND-CASTANG	ECLUSE DE MAUZAC	Inscrit	526194	6420595	PA24000006	ZPPAUP	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MOLIERES	RUINES DU CHATEAU FORT	Inscrit	528073	6414870	PA00082647	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MOLIERES	MAISON A ARCADES DU 14 ⁵ me	ClassÃ©	528014	6414784	PA00082649	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MOLIERES	EGLISE	Inscrit	528011	6414699	PA00082648	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MOLIERES	MANOIR DE SAUTET	Inscrit	527177	6413423	PA00082650	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONSAGUEL	MANOIR DE L'AUBESPIN	Inscrit	507011	6407086	PA24000073	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Portes sud PÃ©rigord
MONTFERRAND-DU-PERIGORD	EGLISE SAINT CHRISTOPHE	Inscrit	530582	6407506	PA00082689	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONTFERRAND-DU-PERIGORD	HALLE	Inscrit	531121	6407982	PA00082690	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONTFERRAND-DU-PERIGORD	MAISON DU 16 ^{me}	Inscrit	531086	6407823	PA00082691	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	TOUR DES REMPARTS	Inscrit	533286	6400096	PA00082682	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	EGLISE	ClassÃ©	533213	6400155	PA00082653	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	PORTE NORD RUE SAINT JACQUES	Inscrit	533104	6400330	PA00082680	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	PORTE NORD RUE NOTRE DAME	Inscrit	533153	6400334	PA00082681	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	HALLE ET SOL DE LA PLACE	ClassÃ©	533126	6400138	PA00082655	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	MAISON PARCELLE 567 (118)	Partiellement ClassÃ©	533122	6400091	PA00082673	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	MAISON PARCELLE 576 (117)	Partiellement ClassÃ©	533121	6400098	PA00082674	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	MAISON PARCELLE 577 (115 ET 116)	Partiellement ClassÃ©	533121	6400107	PA00082675	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	MAISON PARCELLE 580 (113)	Partiellement ClassÃ©	533120	6400115	PA00082676	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	MAISON PARCELLE 581 (112)	Partiellement ClassÃ©	533120	6400122	PA00082677	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	MAISON PARCELLE 582 (111)	Partiellement ClassÃ©	533119	6400130	PA00082678	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	MAISON PARCELLE 570 (336)	Partiellement ClassÃ©	533126	6400147	PA00082665	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	MAISON PARCELLE 473 ET 474 (334 ET 335)	Partiellement ClassÃ©	533134	6400147	PA00082666	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	MAISON PARCELLE 462 (333)	Partiellement Inscrit	533140	6400167	PA00082664	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	MAISON PARCELLE 461 (332)	Partiellement ClassÃ©	533149	6400148	PA00082663	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	MAISON PARCELLE 458 (331)	Partiellement ClassÃ©	533157	6400149	PA00082662	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	MAISON PARCELLE 324 (235)	Partiellement ClassÃ©	533167	6400142	PA00082661	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	MAISON PARCELLE 322 (234)	Partiellement ClassÃ©	533168	6400134	PA00082660	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	MAISON PARCELLE 321 (233)	Partiellement ClassÃ©	533169	6400126	PA00082659	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	MAISON PARCELLE 318 (232)	Partiellement Inscrit	533188	6400111	PA00082658	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	MAISON PARCELLE 305 (224)	Partiellement ClassÃ©	533170	6400102	PA00082656	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	MAISON PARCELLE 317 (231)	Partiellement Inscrit	533191	6400111	PA00082657	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	MAISON PARCELLE 485 (171)	Partiellement ClassÃ©	533163	6400093	PA00082672	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	MAISON PARCELLE 484 (467)	Partiellement Inscrit	533164	6400079	PA00082671	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	MAISON PARCELLE 482 ET 483 (169)	Partiellement Inscrit	533148	6400085	PA00082670	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	MAISON PARCELLE 481 (168)	Partiellement Inscrit	533149	6400080	PA00082669	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	MAISON PARCELLE 480 (167)	Partiellement ClassÃ©	533137	6400084	PA00082668	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	MAISON PARCELLE 476 (166)	Partiellement ClassÃ©	533131	6400084	PA00082667	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	PORTE SUD RUE SAINT JACQUES	Inscrit	533133	6399952	PA00082679	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONPAZIER	MAISON DU CHAPITRE	Inscrit	533143	6400217	PA00082654	PERIMETRE DE MH EN PSMV	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord



Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

COMMUNE	IMMEUBLE	PROTECTION	COORD_X	COORD_Y	REF_MERIM	TYPE_SERV	epci_nom
POMPORT	CHAPELLE SAINT MAYME	Inscrit	496757	6415011	PA00082768	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Coteaux de Sigoul�s
PRESSIGNAC-VICQ	EGLISE	Inscrit	520133	6424394	PA00082773	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-P��rigord
RAMPIEUX	DOLMEN	Class�	526626	6405019	PA00082779	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-P��rigord
RIBAGNAC	CHATEAU DE BRIDOIRE	Class�	499044	6410758	PA00083078	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Coteaux de Sigoul�s
SADILLAC	EGLISE	Inscrit	500857	6407032	PA00082790	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Portes sud P��rigord
SAINT-AVIT-RIVIERE	EGLISE	Partiellement Inscrit	532469	6408145	PA00082808	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-P��rigord
SAINT-AVIT-SENIEUR	EGLISE	Class�	527241	6410769	PA00082809	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-P��rigord
SAINT-AVIT-SENIEUR	VESTIGES ANCIENNE ABBAYE	Class�	527269	6410745	PA00082809	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-P��rigord
SAINT-CAPRAISE-D'EYMET	EGLISE	Partiellement Inscrit	502325	6404216	PA00082811	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Portes sud P��rigord
SAINT-CAPRAISE-DE-LALINDE	PONT-CANAL ET MUR ENCAISSEMENT	Inscrit	514590	6418572	PA24000008	ZPPAUP	CC des Bastides Dordogne-P��rigord
SAINT-CAPRAISE-DE-LALINDE	BASSIN DE STATIONNEMENT	Inscrit	514211	6418770	PA24000010	ZPPAUP	CC des Bastides Dordogne-P��rigord
SAINT-CAPRAISE-DE-LALINDE	BASSIN DE RADOUB	Inscrit	513120	6419186	PA24000009	ZPPAUP	CC des Bastides Dordogne-P��rigord
SAINTE-CROIX	EGLISE	Class�	528364	6406897	PA00082820	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-P��rigord
SAINTE-CROIX	MAISON DITE DU "PRIEUR"	Class�	528308	6406876	PA00082821	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-P��rigord
SAINTE-CROIX	CHATEAU	Inscrit	528198	6406816	PA00082819	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-P��rigord
SAINTE-INNOCECE	EGLISE	Partiellement Inscrit	494948	6406179	PA00082843	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Portes sud P��rigord
BOURNIQUEL	GISEMENT DES JEAN-BLANCS	Class�	521783	6413655	PA00082399	PREHISTOIRE	CC des Bastides Dordogne-P��rigord
BOURNIQUEL	GISEMENT SOLUTREEN DU MALPAS	Class�	522701	6413402	PA00082400	PREHISTOIRE	CC des Bastides Dordogne-P��rigord
BEAUMONTOIS EN PERIGORD	ALLEE COUVERTE DU BLANC NOJALS & CLOTTES	Class�	522134	6407005	PA00082713	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-P��rigord
SAINT-AVIT-SENIEUR	GISEMENT DE COMBE CAPELLE	Class�	529873	6408266	PA00082810	PREHISTOIRE	CC des Bastides Dordogne-P��rigord
COUZE-ET-SAINT-FRONT	GROTTE DE LA CAVAILLE	Inscrit	519654	6414966	PA24000058	PREHISTOIRE	CC des Bastides Dordogne-P��rigord
BAYAC	GISEMENT DE LA GRAVETTE	Class�	520710	6414259	PA00082339	PREHISTOIRE	CC des Bastides Dordogne-P��rigord
SAINTE-FOY-DE-LONGAS	RUINES DU CHATEAU DE LONGAS	Inscrit	523455	6428537	PA00082830	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-P��rigord
SAINT-MARCORY	EGLISE	Inscrit	536232	6404892	PA00082865	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-P��rigord
SAINT-ROMAIN-DE-MONPAZIER	EGLISE	Inscrit	531348	6404414	PA00082899	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-P��rigord
SIGOULES	EGLISE ET CIMETIERE DE LESTIGNAC	Partiellement Inscrit	493459	6411065	PA00083003	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Coteaux de Sigoul�s
THENAC	EGLISE DE PRIEURE DE MONBOS	Inscrit	493134	6408367	PA00083016	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Coteaux de Sigoul�s
THENAC	REMPARTS ET CHATEAU DE PUYGUILHEM	Inscrit	490406	6407194	PA00083017	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Coteaux de Sigoul�s
TREMOLAT	EGLISE	Class�	528696	6421989	PA00083030	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-P��rigord
TREMOLAT	ANCIENNE EGLISE SAINT HILAIRE	Inscrit	528536	6421854	PA00083029	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-P��rigord
URVAL	EGLISE	Inscrit	537698	6414752	PA00082419	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-P��rigord
URVAL	FOUR A PAIN	Inscrit	537684	6414747	PA00082420	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-P��rigord
URVAL	CHATEAU DE LA POUJADE	Inscrit	537539	6415520	PA24000041	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-P��rigord
URVAL	CHATEAU DE LA BOURLIE	Inscrit	537813	6413986	PA00082416	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-P��rigord
VERDON	CHATEAU DE MONTBRUN	Inscrit	513467	6416746	PA00083054	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-P��rigord



BEAUMONTOIS EN PERIGORD	MAISON A EMPILAGE SAINT GERMAIN	Classé	520453	6401709	PA00083081	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
BEAUMONTOIS EN PERIGORD	MAISON A EMPILAGE ET GRANGE LES JOUANDIS	Classé	518736	6400467	PA00083082	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
LE BUISSON-DE-CADOUIN	GROTTE DE CUSSAC	Classé	529721	6417042	PA24000033	PREHISTOIRE	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
CONNÉ-DE-LABARDE	EGLISE	Inscrit	506570	6411991	PA2400081	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Portes sud PÃ©rigord
RIBAGNAC	CHATEAU DE BRIDOIRE (DOMAINE)	Inscrit	498731	6411015	PA00083078	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Coteaux de SigoulÃ©s
RIBAGNAC	CHATEAU DE BRIDOIRE (DOMAINE)	Inscrit	498731	6411015	PA00083078	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Portes sud PÃ©rigord
COUZE-ET-SAINT-FRONT	MOULIN DE LARROQUE	Inscrit	518630	6416874	PA24000082	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
MONTFERRAND-DU-PERIGORD	CHATEAU DE MONTFERRAND	Inscrit	531078	6407869	PA00082688	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
COUZE-ET-SAINT-FRONT	CHAPELLE SAINT-FRONT DE COLUBRI	Inscrit			IA24000121	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	CC des Bastides Dordogne-PÃ©rigord
BERGERAC	EGLISE NOTRE-DAME	Classé	501234	6420422	PA24000029	ZPPAUP	
BERGERAC	EGLISE SAINT-JACQUES	Inscrit	501177	6420094	PA00082378	ZPPAUP	
BERGERAC	CHATEAU DE MOUNEY SULLY	Inscrit	499163	6422215	PA00082374	ZPPAUP	
BERGERAC	CHATEAU DE LESPINASSAT	Inscrit	501928	6417764	PA00082373	ZPPAUP	
BERGERAC	MAISON PIC	Inscrit	501988	6418910	PA24000065	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	
BERGERAC	ANCIEN SEMINAIRE	Partiellement Inscrit	501153	6420051	PA00082378	ZPPAUP	
BERGERAC	MAISON RUE DES FONTAINES	Inscrit	501257	6420078	PA00082377	ZPPAUP	
BERGERAC	GALERIE RENAISSANCE	Inscrit	501164	6419939	PA00082376	ZPPAUP	
BERGERAC	CHATEAU HENRI IV	Inscrit	501217	6419895	PA00082372	ZPPAUP	
COLOMBIER	EGLISE	Inscrit	504299	6411485	PA00082492	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	
CREYSSE	DOMAINE DE TIREGAND	Inscrit	506570	6421376	PA24000040	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	
LE FLEIX	TEMPLE PROTESTANT	Inscrit	482560	6423154	PA00082559	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	
LA FORCE	PAVILLON DU CHATEAU	Classé	492697	6422038	PA00082562	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	
LAMONZIE-MONTASTRUC	EGLISE	Partiellement Inscrit	510033	6424724	PA00082602	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	
LAMONZIE-MONTASTRUC	CHATEAU DE MONTASTRUC	Inscrit	510170	6425189	PA00082601	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	
LAMONZIE-MONTASTRUC	CHATEAU DE BELLEGARDE ET SON PARC	Inscrit	510105	6424095	PA24000053	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	
MONBAZILLAC	CHATEAU	Classé	501872	6413974	PA00082651	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	
MONBAZILLAC	MANOIR DE FONVIEILLE	Inscrit	501871	6412366	PA00082652	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	
MOULEYDIER	ECLUSES DE TUILIERES	Inscrit	513023	6419207	PA24000007	ZPPAUP	
SAINT-NEXANS	EGLISE	Partiellement Inscrit	506129	6414677	PA00082881	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	
SAINT-SAUVEUR	CHATEAU DE GRATELOUP	Partiellement Inscrit	507241	6423273	PA24000018	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	
COLOMBIER	CHATEAU DE LA JAUBERTIE	Inscrit	503748	6411428	PA24000042	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	
LAMONZIE-SAINT-MARTIN	CHATEAU DE SAINT MARTIN	Inscrit	491170	6419737	PA00082603	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	
BOUNIAGUES	PRESBYTERE - PORTE	Partiellement Inscrit	504348	6409708	PA00082390	PERIMETRE DE PROTECTION DES MH	



Ressource en eau

1. Etat des lieux des masses d'eau

□ Tableau des objectifs de bon état des nappes phréatiques

Formation géologique	Nom de la masse d'eau	Etat global	Objectif quantitatif	Objectif chimique	Type de nappe	Usage dominant	Remarques
Masses d'eau alluvionnaires	Alluvions de la Dordogne	2027	2015	2027	Alluvial Majoritairement libre	AEP	Pression et teneurs en nitrates moyennes, mais la distribution très hétérogène justifie une étude sur la représentativité des stations de mesures. La masse d'eau reste en mauvais état pour les phytosanitaires (Atrazine déséthyl, Atrazine déisopropyl, Norflurazone, Simazine)
	Molasses du bassin de la Garonne et alluvions anciennes de Piémont	2027	2015	2027	Imperméable localement aquifère Majoritairement libre Présence de karst	Agricole	Nitrates et Pesticides
	Molasses du bassin de la Dordogne	2027	2015	2027	Imperméable localement aquifère Majoritairement libre Présence de karst	Industriel	Nitrates et Pesticides
	Molasses du bassin du Lot	2015	2015	2015	Imperméable localement aquifère Majoritairement libre Présence de karst	AEP	Peu de points de mesures, mais aucun élément recueilli ne témoigne d'un mauvais état chimique.



Formation géologique	Nom de la masse d'eau	Etat global	Objectif quantitatif	Objectif chimique	Type de nappe	Usage dominant	Remarques
Eocène	Sables, graviers, galets et calcaires de l'éocène nord AG	2021	2021	2015	Dominante sédimentaire Captive profonde Frange littorale	AEP	L'importance de l'exploitation de cette nappe stratégique et l'extension géographique de la zone centre du SAGE Nappes profondes de Gironde, justifie de classer l'ensemble de la MESO FRFG071 en mauvais état quantitatif. La nappe du complexe aquifère de l'Eocène inférieur à moyen présente une dépression piézométrique sous l'agglomération bordelaise, au droit ou à proximité de laquelle se concentrent d'importants prélèvements réalisés à 93 % pour l'AEP. Les niveaux piézométriques ont baissé ici de plus de 35 m en l'espace de 60 ans et d'environ 5 m sur les 15 dernières années. La cote du point bas de la dépression varie en fonction des prélèvements. Cette dépression piézométrique se propage latéralement, d'autant plus loin que les pompes perdurent. Ce phénomène d'extension est accéléré par les prélèvements effectués sur le reste du territoire. Le SAGE Nappes profondes de Gironde identifie une zone centre déficitaire mais aussi des zones Nord, sud, littoral non déficitaire
Crétacé	Calcaires du sommet du crétacé supérieur du Périgord	2027	2015	2027	Dominante sédimentaire Libre et captive dissociées Présence de karst	AEP	Les phytosanitaires (Atrazine déséthyl, Métolachlore, Glyphosate, AMPA) sont à l'origine du mauvais état. Les teneurs en nitrates, comme les pressions, sont hétérogènes (de 10 à 30 mg/l), avec quelques points présentant des tendances à la hausse.
	Calcaires du sommet du crétacé supérieur captif nord-aquitain	2021	2021	2015	Dominante sédimentaire Captive profonde	AEP	Cette MESO est en étroite relation avec la FRFG071. Elle est influencée par le comportement de cette dernière et est impactée par son régime d'exploitation. MESO en mauvais état quantitatif. Bien que peu exploitée, la nappe du Campano-Maastrichtien présente une dépression centrée sur l'agglomération bordelaise qui s'explique pour partie par des prélèvements directs et surtout par l'influence des prélèvements dans la nappe sus-jacente de l'Eocène inférieur à moyen, avec laquelle il existe des liens de drainance forts.



Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

Formation géologique	Nom de la masse d'eau	Etat global	Objectif quantitatif	Objectif chimique	Type de nappe	Usage dominant	Remarques
	Calcaires, grès et sables du créacé sup basal libre BV Lot	2015	2015	2015	Dominante sédimentaire Libre et captive dissociées Présence de karst	AEP	Pas de problèmes notables de qualité sur cette masse d'eau.
	Calcaires, grès et sables du créacé sup basal libre BV Garonne	2015	2015	2015	Dominante sédimentaire Libre et captive dissociées Présence de karst	AEP	Pas de problèmes notables de qualité sur cette masse d'eau.
	Calcaires, grès et sables de l'infra-cénomaniens/cénomaniens	2015	2015	2015	Captive profonde	AEP	Les points présentant des teneurs anormales en nitrates et phytosanitaires (pour une nappe captive) sont localisés au voisinage des affleurements, au nord de la masse d'eau. C'est une ressource stratégique du département de Charente-Maritime, qui ne présente pas de problèmes quantitatifs notables avec le niveau de prélèvements actuel.
	Calcaires et sables du turonien coniacien captif nord-aquitain	2015	2015	2015	Captive profonde	AEP	Les points présentant des teneurs anormales en nitrates et phytosanitaires (pour une nappe captive) sont localisés au voisinage des affleurements, au nord de la masse d'eau. C'est une ressource stratégique du département de Charente-Maritime, qui ne présente pas de problèmes quantitatifs notables avec le niveau de prélèvements actuel.
Jurassique	Calcaires du jurassique moyen et supérieur captif	2015	2015	2015	Dominante sédimentaire Captive profonde Présence de karst	AEP	Les points présentant des teneurs anormales en nitrates et phytosanitaires (pour une nappe captive) sont localisés au voisinage des affleurements. Cette masse d'eau est celle qui présente la plus grande extension de toutes les MESO du bassin Adour-Garonne. Le Jurassique pose un réel problème quantitatif mais localisé. Suite à l'étude réalisée en Agenais-Périgord, il semblerait que ce soit plutôt la partie Agenais qui soit problématique.



Formation géologique	Nom de la masse d'eau	Etat global	Objectif quantitatif	Objectif chimique	Type de nappe	Usage dominant	Remarques
							Pression de prélèvement localement très importante et tendance piézométrique à la baisse (fortement significative). => Bon état avec sous-partie en mauvais état.
	Sables, grés, calcaires et dolomies de l'infra-toarcien	2027	2015	2027	Dominante sédimentaire Captive profonde	AEP	Dans cette masse d'eau majoritairement captive, les teneurs en nitrates sont voisines de zéro pour une partie des points. Par contre on constate des teneurs moyennes au-delà de 20 mg/l en nitrates, ainsi que des traces de phytosanitaires, à la fois dans les parties libres de la zone de bordure, mais aussi dans d'autres zones, loin des affleurements. Et la situation semble se dégrader avec une tendance assez généralisée à la hausse. La mise en relation de l'infra et du supra-Toarcien (masses d'eau libres situées au-dessus) est identifiée comme la cause de ces teneurs, sans qu'on puisse déterminer pour chaque point s'il s'agit de circulations à la faveur de failles, ou de forages mal réalisés.



2. Assainissement

▣ Tableau descriptifs des stations d'épuration

STEP	Date de construction	Organisme compétent pour l'assainissement collectif	Commune(s) desservie(s)	Quantité			Qualité	Observations concernant la capacité de traitement de la station (infiltration d'eau claire, surcharge hydraulique, rejet en milieu n'ayant pas la capacité de diluer les effluents, etc.)
				Capacité nominale de la station	Type de réseau (unitaire/séparatif)	Etudes (Schéma directeur, zonage, étude de capacité des sols...)	Milieu récepteur (rejet/infiltration)	
STEP DU PONT ROUX	2001	VEOLIA Eau	BERGERAC et LEMBRAS et SAINT-LAURENT-DES-VIGNES	50000	Mixte	en cours	rivière la Dordogne	Sur BERGERAC : Etude diagnostique en cours : programme de travaux sur le réseau en suivant. Extensions de réseaux presque toutes faites mais des habitations en assainissement autonome en centre -ville à raccorder Sur LEMBRAS : Extensions prévues (2ème tranche canalisations en 2015 secteurs La Mouthe, Bellevue, Régie, les Gironnets...) Sur SAINT-LAURENT-DES-VIGNES : Extension prévue (Bourg, Gabanelle, La Cavaille et les Haons)
BOUNIAGUES	2013	Com. Bouniagues	Bouniagues	500	Séparatif		affluent de La Conne	Assainissement récent. Pas d'extension prévue
COURS DE PILE	2015	Com. Cours de Pile	Cours-de-Pile	1300	Séparatif	Faite	Dordogne	STEP finalisée (1 étage de FPR avec recirculation de 1300 EH et possible extension à 1700 EH). Réhabilitation de réseau en cours aussi.
CREYSSE	2011	Com. Creysse	Creysse	2500	Séparatif	Faite	rivière la Dordogne	Beaucoup d'extensions en cours. Des travaux de réhabilitation de réseaux sont à prévoir
LAMONZIE MONTASTRUC	2008	Com. Lamonzie Montastruc	Lamonzie-Montastruc	175	Séparatif	Faite	ruisseau le Caudeau	Assainissement récent. Pas d'extension prévue



STEP	Date de construction	Organisme compétent pour l'assainissement collectif	Commune(s) desservie(s)	Quantité			Qualité	Observations concernant la capacité de traitement de la station (infiltration d'eau claire, surcharge hydraulique, rejet en milieu n'ayant pas la capacité de diluer les effluents, etc.)
				Capacité nominale de la station	Type de réseau (unitaire/séparatif)	Etudes (Schéma directeur, zonage, étude de capacité des sols...)	Milieu récepteur (rejet/infiltration)	
LAMONZIE SAINT MARTIN	2012	SUEZ	Lamonzie-Saint-Martin	500	Séparatif		infiltration dans le sol	Nouvelle tranche de réseau envisagée pour 2016 (Mensignac, La Nauve et Les Carrières). Problème d'infiltration des rejets.
BADEFOLS SUR DORDOGNE	2009	Sogedo Belvès	Badefols-sur-Dordogne	690	Séparatif		rivière la Dordogne	Amélioration de l'existant entre 2017 et 2018
BAYAC	2008	Régie du SIAEP de Lalinde	Bayac	320	Séparatif		ruisseau la Couze	L'analyse et les tests réalisés de façon ponctuels sur l'eau traitée par le SATESE et par l'exploitant montrent que l'outil épuratoire fonctionne correctement.
BEAUMONT	1984	Régie du SIAEP de Lalinde	Beaumontois-en-Périgord	1083	Séparatif		Le Bidounet	Etude réalisée en 2017 pour une réhabilitation en 2019
BIRON	1996	Com. Biron	Biron	140	Séparatif		fossé en bordure d'un pré	L'entretien de la station est bon
BOISSE	2015	Com. Boisse	Boisse	60	Séparatif		infiltration dans le sol	L'entretien et le suivi de la station donnent satisfaction.
MONPAZIER	1975	Sogedo Belvès	Capdrot et Monpazier	900	Séparatif		rivière le Dropt	Réhabilitation en 2017
COUZE ET ST FRONT	1996	Régie du SIAEP de Lalinde	Couze-et-Saint-Front	1000	Séparatif		La Dordogne	Etude pour une réhabilitation
EYMET	1976	AGUR	Eymet	5000	Séparatif	Faite	Dropt	Les bilans montrent de bons rendements épuratoires sur tous les paramètres
FONROQUE	2010	Com. Fonroque	Fonroque	200	Séparatif	Faite	infiltration dans le sol	La station de traitement présente un fonctionnement satisfaisant.
GARDONNE	2005	AGUR	Gardonne	740	Séparatif	Faite	rivière la Dordogne	Une 3ème tranche prévue (secteur de Monteton)



Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

STEP	Date de construction	Organisme compétent pour l'assainissement collectif	Commune(s) desservie(s)	Quantité			Qualité	Observations concernant la capacité de traitement de la station (infiltration d'eau claire, surcharge hydraulique, rejet en milieu n'ayant pas la capacité de diluer les effluents, etc.)
				Capacité nominale de la station	Type de réseau (unitaire/séparatif)	Etudes (Schéma directeur, zonage, étude de capacité des sols...)	Milieu récepteur (rejet/infiltration)	
ISSIGEAC (COMMUNALE)	1992	SAUR Bouniagues	Issigeac	750	Séparatif	Faite	Le Banège / Lagunage naturel	Prétraitements, Lagunage naturel. La station reçoit en moyenne 117 m3/j ce qui correspond à 104 % de la capacité nominale hydraulique.
LA FORCE	1979	VEOLIA Eau	La Force	7000	Séparatif	Faite	Le Grand Balat puis Dordogne	travaux de réhabilitation de la STEP et des réseaux priorités et programmés Réhabilitation de la STEP à faire avant toute extension
LALINDE	1988	Com. Lalinde	Lalinde	3600	Séparatif		rivière la Dordogne	étude réalisée en 2017 pour une réhabilitation en 2020 et une extension en 2021
CADOUIN	1979	Com. Buisson-de-Cadouin	Le Buisson-de-Cadouin	450	Séparatif		Le Chabrol puis le Bélingou	Réhabilitation entre 2017 et 2018
LE BUISSON	2013	Com. Buisson-de-Cadouin		2450	Séparatif		rivière la Dordogne	Extension prévue en 2022
LE FLEIX (BOURG)	1995	Com. Le Fleix	Le Fleix	900	Séparatif	en cours	ruisseau la Charente	Réhabilitation des réseaux à faire. Et rejet de la STEP impactant. Extensions de réseaux prévues : étude en cours
LOLME	2010	Régie du SIAEP de Lalinde	Lolme	205	Séparatif		ruisseau le Brayssou	Conforme en équipement
MAUZAC ET GRAND CASTANG	2005	Régie du SIAEP de Lalinde	Mauzac-et-Grand-Castang	900	Séparatif		infiltration	Etude pour une réhabilitation
MOLIERES	2005	Régie du SIAEP de Lalinde	Molières	200	Séparatif		ruisseau	L'analyse effectuée à la suite d'un prélèvement ponctuel réalisée par le SATESE montre que l'eau traitée est de bonne qualité avant son rejet au milieu naturel.
MONESTIER	2004	Com. Monestier	Monestier	180	Séparatif	Faite	le Merlan	Prétraitements, Filtres plantés. Rejet d'excellent qualité.



STEP	Date de construction	Organisme compétent pour l'assainissement collectif	Commune(s) desservie(s)	Quantité			Qualité		Observations concernant la capacité de traitement de la station (infiltration d'eau claire, surcharge hydraulique, rejet en milieu n'ayant pas la capacité de diluer les effluents, etc.)
				Capacité nominale de la station	Type de réseau (unitaire/séparatif)	Etudes (Schéma directeur, zonage, étude de capacité des sols...)	Milieu récepteur (rejet/infiltration)		
MONESTIER "Coutures"	2008	Com. Monestier	Monestier	80	Séparatif	Faite	le Segnal	Prétraitements, Filtres plantés. Conforme	
MONFAUCON	2012	Com. Monfaucon	Monfaucon	180	Séparatif	Faite	Affluent de La Léchou	Assainissement récent. Pas d'extension prévue. Problème d'infiltration du rejet d'eaux traitées	
MOULEYDIER (BOURG.)	2013	Com. Mouleydier	MOULEYDIER et SAINT-SAUVEUR-DE-BERGERAC	1800	Séparatif	Faite	rivière la Dordogne	Travaux prévus de réhabilitation. Reçoit St Sauveur et à terme St Capraise de Lalinde Extensions prévues et déconnexion à faire pour une antenne sur Creysse	
POMPORT	1994	Com. Pomport	Pomport	100	Séparatif		Le Courbarieux	Prétraitements, Lagunage naturel. Terrassement des berges prévu	
QUEYSSAC	2010	Com. Queyssac	Queyssac	100	Séparatif	Faite (zonage)	ruisseau la marie	Assainissement récent. Pas d'extension prévue	
RAZAC D'EYMET	2000	Com. Razac d'Eymet	Razac-d'Eymet	195	Séparatif	Faite	le Touron puis le Dropt	Prétraitements, Filtres plantés L'eau traitée est d'excellente qualité.	
MONTFERRAND DU PERIGORD	2007	Régie du SIAEP de Lalinde	Saint-Avit-Rivière et Montferrand du Périgord	105	Séparatif		ruisseau la Couze	L'eau traitée est de bonne qualité pour une station composée d'un seul étage de filtre planté de roseaux.	
ST AVIT SENIEUR	2007	Régie du SIAEP de Lalinde	Saint-Avit-Sénieur	150	Séparatif		Infiltration	l'outil épuratoire est performant tout au long de l'année avec une très bonne qualité d'eau traitée. La totalité des eaux traitées s'infiltrent dans la zone d'infiltration plantée de bambous et n'impacte pas le milieu naturel.	
LA ROQUE	2013	Com. Ste Foy de Longas	Sainte-Foy-de-Longas	14	Séparatif			L'eau traitée s'infiltrate et les regards de collecte restent secs.	
STE FOY DE LONGAS	2014	Com. Ste Foy de Longas		80	Séparatif		Infiltration	L'eau traitée est d'excellente qualité.	



Rapport de PRESENTATION / 3-EIE (Bis) : ANNEXES Données Environnement

STEP	Date de construction	Organisme compétent pour l'assainissement collectif	Commune(s) desservie(s)	Quantité			Qualité	Observations concernant la capacité de traitement de la station (infiltration d'eau claire, surcharge hydraulique, rejet en milieu n'ayant pas la capacité de diluer les effluents, etc.)
				Capacité nominale de la station	Type de réseau (unitaire/séparatif)	Etudes (Schéma directeur, zonage, étude de capacité des sols...)	Milieu récepteur (rejet/infiltration)	
ST GERMAIN ET MONS	2012	Com. St Germain et Mons	Saint-Germain-et-Mons	280	Séparatif	Faite	rivière la Dordogne	Extension envisagée car capacité de la STEP atteinte
ST JULIEN D'EYMET	2010	Com. St Julien d'Eymet	Saint-Julien-d'Eymet	40	Séparatif	Faite	Filtres à sables	Filtres à sables
ST NEXANS (BOURG.)	2004	Com. St Nexans	Saint-Nexans	40	Séparatif		Infiltration	Extension prévue avec raccordement Cours de Pile. Un petit collectif existe pour 4 habitations et 3 bâtiments communaux
ST PIERRE D'EYRAUD "Abren"	2006	Com. St Pierre d'Eyraud	Saint-Pierre-d'Eyraud	500	Séparatif	Faite	rivière la Dordogne	Pas de problème de fonctionnement ni de capacité
ST PIERRE D'EYRAUD (COMMUNALE)	1992	Com. St Pierre d'Eyraud	Saint-Pierre-d'Eyraud	500	Séparatif	?	rivière la Dordogne	Pas de problème de fonctionnement ni de capacité
SAUSSIGNAC	2013	Com. Saussignac	Saussignac	500	Séparatif	Faite	Lit planté de roseaux	Lit planté de roseaux. l'eau traitée prélevée en sortie de second étage de filtre planté de roseaux est de très bonne qualité avant son rejet dans les zones d'infiltration.
SIGOULES	1987	Com. Sigoulès	Sigoulès	1000	Séparatif	En cours	la Gardonnette	Mise en séparatif des réseaux pour limiter les infiltrations d'eau claire Filtres à roseaux pour soulager le lagunage naturel actuel lagunage naturel voué à disparaître car la station va être en surcapacité prochainement dû à l'extension du camping



STEP	Date de construction	Organisme compétent pour l'assainissement collectif	Commune(s) desservie(s)	Quantité			Qualité	Observations concernant la capacité de traitement de la station (infiltration d'eau claire, surcharge hydraulique, rejet en milieu n'ayant pas la capacité de diluer les effluents, etc.)
				Capacité nominale de la station	Type de réseau (unitaire/séparatif)	Etudes (Schéma directeur, zonage, étude de capacité des sols...)	Milieu récepteur (rejet/infiltration)	
SINGLEYRAC	1996	Com. Singleyrac	Singleyrac	350	Séparatif		Réveillou puis Dropt	Prétraitements, Décantation primaire, Infiltration, La concentration de l'eau traitée analysée lors du bilan est excellente.
TREMOLAT	1996	Com. Trémolat	Trémolat - Rocamadou	2000	Séparatif		Infiltration dans 2nde lagune	Réhabilitation de la station prévue en 2019
FAUX "Bourg"	2011	Com. Faux	Faux	180	Séparatif	Faite	Fosses d'infiltration	Prétraitements, Filtres plantés,
Projet de STEP			Cunèges					2017
Projet de STEP			Razac-de-Saussignac					
Projet de STEP		Communauté de la CCBDP	Saint-Felix-de-Villadeix	50	séparatif	Zonage assainissement		2023-voir d'autres solutions
Projet de STEP			Liorac-sur-Louyre					2023
Projet de STEP			Baneuil					2023
Projet de STEP			Varennes					2018
Projet de STEP			Lanquais					2018
Projet de STEP			Monsac					2017
Projet de STEP	2019	Communauté de la CCBDP	Sainte-Sabine	100	séparatif	Zonage d'assainissement avant 2008	Le cathory	Actuellement uniquement 20 abonnés

